

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE : ÉTUDE DE CAS SUR DES
INITIATIVES D'ACTEURICES LOCAUX.ALES DANS LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

ELOÏSE LE BIHAN

MAI 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

En première instance, il me faut adresser un remerciement particulier à mon superviseur de recherche, Monsieur Dufour pour m'avoir éveillée à l'importance d'arrêter de lire pour commencer à rédiger.

Pour le partage de leurs visions, savoirs, de leur temps et affect porté à la région, les personnes rencontrées au Saguenay ont fait de cette étude un moment de découverte singulier. Dans le cadre des entrevues ou en y arpentant les lieux, ces rencontres font du présent travail un catalyseur riche de réflexions sur les plans personnels et intellectuels. Les cheminements dessinés par toutes les personnes qui habitent, s'impliquent, défendent tout en restant curieux.ses et enthousiastes à l'égard de leur territoire et de sa communauté forment des récits passionnants autant qu'inspirants.

Depuis les récentes années universitaires, l'indéfectible soutien émotionnel, intellectuel et matériel de mes parents a aiguillé ma traversée de l'exigeant exercice qu'est la recherche. Leurs conseils et relectures avisées ont permis de mener ce projet à terme en me sentant fidèlement épaulée.

Pour m'avoir éclairée sur des chemins que j'ignorais, universitaires, alternatifs ou militants ainsi que grâce à ses considérations multiples et brillants approfondissements, ma sœur avec qui dérouler les nœuds rencontrés est une richesse essentielle.

Je tiens également à remercier ma lumineuse amie Manon (et ses compères, Gaïa et Charlie). Pour les moments passés enveloppée dans la quiétude d'une sororité enthousiaste.

Théo, ce camarade dont la culture personnelle partagée au cours de nos longues conversations n'a d'égal que le soutien polymorphique sur lequel nous coconstruisons nos repères dans la vi(II)e.

Une pensée également au collectif alternatif Los Pinos qui a bercé à mes côtés les réflexions et débats accompagnant les prémices de cette étude. Ce collectif montréalais d'adoption en perpétuel renouvellement m'a accompagnée et jusqu'aux derniers instants de ma rédaction, mes bonnes conditions matérielles d'existence ont été assurées par leur accueil et le pain (littéralement) mis sur la table.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LEXIQUE DES ACRONYMES	vi
RÉSUMÉ	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 Cadre théorique de la recherche et méthodologie employée	6
1.1 La région du SLSJ : un cas d'étude pertinent pour penser et observer des visions de développements socioéconomiques antinomiques	6
1.1.1 Le territoire : influence globale d'une trajectoire locale	6
1.1.2 Rappel des objectifs et de la question de recherche	8
1.1.3 Hypothèses principales et secondaires	9
1.2 Une recherche exploratoire et qualitative	11
1.2.1 Choix de la documentation	11
1.2.2 Protocole de la recherche exploratoire	12
1.3 Justification de l'échantillon choisi et de ses limites	14
1.3.1 Choix de l'échantillonnage	14
1.3.2 Identification des actrices en présence sur le terrain de recherche	16
1.3.3 Limites de la récolte de données	19
CHAPITRE 2 Contextualisation de la recherche	21
2.1 Les limites du modèle économique néolibéral à l'ère de l'anthropocène	21
2.1.1 Cadrage environnemental scientifique : une insoutenable et inéquitable dépendance énergétique	21
2.1.2 Les risques coûteux de l'inaction climatique	24
2.1.3 Le courage politique de la transition : conjoncture globale, résonance locale	27
2.2 Cadrage historique : grands traits de la structuration socioéconomique de la région du SLSJ	29
2.2.1 Façonnement de la population et de la région	29
2.2.1.1 Genèse et ritualisation sous contrôle des échanges (1500-1842)	29
2.2.1.2 De la colonisation agroforestière à l'industrialisation (1842-fin XIXe)	33
2.2.1.3 Développement industriel et urbanisation depuis le XXe	35
2.2.2 L'identité du territoire : structurations géographiques et toponymiques	38
CHAPITRE 3 État des lieux des connaissances	42
3.1 Les concepts des mouvements sociaux et des stratégies de la contestation citoyenne	42
3.1.1 Outils analytiques des mobilisations et de leurs modalités	42
3.1.2 Répertoires d'actions collectives	45
3.1.3 Focus sur les mobilisations environnementales appréhendées par la notion de conflit	48

3.2	Modes d'actions collectives et réappropriation du pouvoir « par le bas »	51
3.2.1	Possibilités de déploiement des actions citoyennes dans la transition.....	51
3.2.2	La gestion environnementale et l'acceptabilité sociale : vers un précédent régional?	55
CHAPITRE 4 Accent sur l'évolution des politiques environnementales		59
4.1	Le SLSJ, une région dont les ressources attirent les capitaux privés étrangers.....	59
4.1.1	Des avantages significatifs régionaux pour la production d'hydroélectricité	59
4.1.2	Dynamiques démographiques et contre-cycle déstructurant socioéconomique	63
4.2	La gestion étatique de la région du SLSJ : laboratoire d'une politique dite « verte »	67
4.2.1	Du développement durable à la planification territoriale	67
4.2.2	Continuum des risques avec les dérivés « verts » du capitalisme : le contre-exemple Elysis.....	71
4.3	Dynamiques et tensions.....	75
4.3.1	Ambivalence des mesures gouvernementales en temps de crises	75
4.3.2	Choix politiques et discours industriels face aux engagements environnementaux	77
CHAPITRE 5 Analyse des données récoltées		82
5.1	L'imaginaire déployé par les actrices de la résistance au niveau local : des cadres du pragmatisme à l'utopie	82
5.1.1	Éclairage sur l'émergence et le mandat des organisations par leur intervenants.es.....	82
5.1.1.1	Organismes à but non lucratif	82
5.1.1.2	Initiatives citoyennes	84
5.1.1.3	Organisation politique	85
5.1.2	Cadres de diagnostic	86
5.1.2.1	Vision du développement territorial en vigueur et de ses rouages	86
5.1.2.2	Perception des risques industrialo-environnementaux : accent sur GNL / Gazoduc.....	88
5.2	La réappropriation pour un développement socioéconomique plus durable dans l'écosystème de la localité	91
5.2.1	Défendre la justice sociale et/ou environnementale : stratégies d'information et de sensibilisation.....	91
5.2.1.1	Médias traditionnels et digitaux.....	91
5.2.1.2	Conseils municipaux et rencontre des élus.es.....	93
5.2.1.3	Synergie des actions collectivement déterminées	94
5.2.2	Acter les transitions multiples avec l'implication citoyenne : démocratie participative et représentativité.....	96
5.2.3	Dynamiser les circuits de la localité : valoriser la proximité entre individus, ressources et organismes	99
5.3	Les limites et portées d'actions des actrices de la localité	103
5.3.1	Contraintes et opportunités financières dans le déploiement d'actions collectives	103
5.3.2	Héritage d'une mentalité régionale limitante à l'égard de la transition socioécologique	106
5.3.2.1	Influence politique entretenant les clivages.....	106
5.3.2.2	Obstacles informels à la convergence des mouvements de la transition	107
CONCLUSION		113

ANNEXE A Tableau des initiatives et personnes rencontrées au cours de l'étude de terrain120

ANNEXE B Tableau d'initiatives et personnes d'intérêt n'ayant pas donné suite à la prise de contact121

ANNEXE C Tableau des groupes et communautés virtuelles observées via Facebook.....122

ANNEXE D Grille d'entretien.....124

BIBLIOGRAPHIE.....126

LEXIQUE DES ACRONYMES

BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
CAQ	Coalition avenir Québec
CDB	Convention sur la diversité biologique
CF	Coalition Fjord
CIRAIG	Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services
CRCD	Conseil régional de concertation et de développement
CRDT	Centre de recherche sur le développement territorial
CRE	Conseil régional des élus.es
DD	Développement durable
GD	Grand dialogue de la transition du Saguenay-Lac-Saint-Jean
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts.es intergouvernemental sur l'évolution du climat
GNL	Gaz naturel liquéfié
IREC	Institut de Recherche en Économie Contemporaine
LDD	Loi sur le développement durable
LQE	Loi sur la qualité de l'environnement
LR	La Recette (épicerie communautaire)
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MF	Mères au Front
MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL	Organisation à but non lucratif
OSBL ¹¹	Organisation sans but lucratif
PAJR	Place aux Jeunes en région
PV	Parti Vert
QS	Québec solidaire
SLSJ	Saguenay-Lac-Saint-Jean
US	Unissons Saguenay
ZÉN	Zéro émission nette (« collectivités » ou « chantiers »)

¹¹ OSBL est l'appellation spécifique de la corporation créée en vertu de la loi québécoise ; OBNL réfère à une corporation établie en vertu de la loi canadienne.

RÉSUMÉ

Ce mémoire de maîtrise explore la relation entre la mobilisation sociale à échelle locale, la perception des risques industrialo-environnementaux et la transition écologique québécoise. Dans le cadre de cette étude, nous avons centré la recherche sur la région historiquement industrielle du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La présentation de l'historiographie portant sur les relations commerciales et économiques de la région ainsi que l'analyse des changements ayant intégré la notion de durabilité dans les politiques territoriales mènent à interroger les tactiques et perceptions des organisations sociales s'inscrivant dans un projet politique de transition sociale et écologique à l'échelle régionale. Grâce aux entrevues menées auprès des personnes venant des milieux communautaires ou écologistes et ayant joué un rôle d'actrice politique, l'étude montre la présence de contraintes plurielles empêchant une politique environnementale efficace et concertée.

Ces dernières décennies, la suppression d'instances de participation citoyenne aux processus de planification territoriale atteste d'une centralisation décisionnelle diminuant le pouvoir d'agir citoyen. Notamment, un clivage important est affirmé entre les discours progressistes minoritaires, partisans de changements structurels et les voix davantage conservatrices soutenant la nécessité de préserver une organisation économique industrielle traditionnelle. De plus, l'entretien des dissensus de la société civile par les décisions politiques s'avère être un facteur nuisant à la cohésion locale vis-à-vis des enjeux climatiques. Cette étude de cas révèle en ce sens l'héritage d'une mentalité conservatrice obstruant le renouvellement de l'identité régionale par la médiatisation de choix politiques privilégiant des retombées de court terme et demeurant attachés à son développement industriel. Émergeant de l'observation des tensions régionales lors de la promotion du principal projet d'Énergie Saguenay, ce mémoire montre l'importance pour la région de promouvoir des espaces de communication entre individus soucieux.ses de la localité, de ses richesses naturelles et humaines. À cet égard, les organisations non étatiques fournissent un travail de sensibilisation et de mobilisation conséquent pour susciter l'intérêt populaire et stimuler la cohésion sociale. La participation citoyenne apparaît comme une condition sine qua non à la mise en œuvre d'une vision coordonnée de l'avenir régional écologiquement viable et qui tiendrait compte de la diversité des besoins et des craintes des communautés.

Mots clés : planification territoriale, GNL Québec, transition écologique, justice sociale, démocratie participative, mobilisations citoyennes, circuits locaux

INTRODUCTION

Le 24 mars 2021, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public un rapport réitérant les risques portés par le projet de GNL Québec. Annoncé comme générateur d'emplois pendant sa construction et après l'installation de ses infrastructures, le complexe industriel se fournirait en gaz naturel liquéfié (GNL) dans l'Ouest canadien et nécessiterait la construction d'une usine de liquéfaction à Saguenay. Si le promoteur du projet avance s'engager dans les efforts de lutte contre les changements climatiques, il vise aussi l'exportation de plus de 10 millions de tonnes de GNL par année à l'échelle globale. Dans le contexte québécois, le Premier Ministre du Québec, François Legault, réitère sa position en faveur du complexe industriel à plusieurs reprises, et ce, malgré la multiplication de protestations dans des sphères militantes, autochtones ou scientifiques.

Le budget conséquent qu'implique de telles activités, neuf milliards de dollars seraient investis d'ici 2025, c'est autant qui ne seront donc pas injectés dans une transition énergétique en faveur d'un type de développement régional plus en phase avec les défis sociaux et écologiques actuels. Selon la commission d'enquête du BAPE agissant en vertu des principes de la *Loi sur le développement durable*, la participation citoyenne aux audiences publiques ainsi que le nombre de mémoires déposés, s'élevant à plus de deux mille cinq cents², sont historiques. Ces exercices de démocratie participative attestent que les populations locales habitant sur le territoire concerné par le complexe industriel se mobilisent, s'organisent et saisissent les opportunités de s'exprimer quant à la planification territoriale et les aménagements qui y sont envisagés. Face aux tensions suscitées par la promotion d'un tel projet ancré dans la réaffirmation d'une croissance salvatrice quant à certaines préoccupations régionales, la présente étude questionne les leviers de résistances ou de créations mobilisatrices soutenant d'autres trajectoires énergétiques et d'autres perspectives de planification territoriale.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est historiquement ancré dans une dynamique industrielle. Pourtant des mouvements organisent des voies alternatives à cette identité régionale. À la lumière de constats présentés et dans la perspective d'une nécessaire reconsidération de l'ordre social, économique, culturel et politique en vigueur, le présent mémoire se trouve aiguillé par la question suivante : quelles sont les

² BAPE. (2021, mars). *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz à Saguenay. Rapport d'enquête et d'audience publique.* [Rapport 358] <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-construction-complexe-liquefaction-gaz-naturel-saguenay/>

tactiques et les pratiques des organisations sociales s'inscrivant dans un projet politique de transition sociale et écologique à l'échelle régionale ? La présente recherche vise également à répondre à une seconde interrogation : quelle est la perception des actrices locales quant à leur pouvoir d'action local ?

Dans un contexte où 75% des sociétés mondiales d'exploration et d'exploitation minières ont leur siège social au Canada³, le cas saguenéen condense les débats en matière de transition énergétique et de son potentiel conciliable avec les enjeux sociaux singuliers de la région. Nous nous intéressons aux logiques du développement concrétisant des alternatives à la fois pour la localité, mais aussi en faveur d'un futur résilient. C'est-à-dire capable de faire face aux risques associés aux développements de la modernité tardive⁴, comme nous tenterons de l'explicitier davantage. Un paradoxe conséquent installe les prémisses de notre étude : le « développement » étant déployé pour résoudre les enjeux environnementaux, de pauvreté, genre ou « race » semble, dans les faits, creuser les inégalités socioéconomiques⁵ et sa mise en application semble perpétuer les violences à l'égard du vivant et des écosystèmes. Au-delà des relations institutionnelles, l'enjeu matériel et idéologique de l'accès aux ressources induit la sélection de cette région pour articuler comment les communautés étudiées perçoivent le conflit socioécologique et agissent pour (re)construire, coordonner, planifier et penser d'autres formes d'organisation. La présente étude évoluera à travers la mobilisation de ressources documentaires multidisciplinaires ainsi que la conduite d'entrevues semi-directives menées en immersion sur le territoire saguenéen. Aussi, en raison des contraintes que pose ce mémoire, nous avons fait le choix de sélectionner des mouvements œuvrant dans des champs variés. Sans toutefois rendre compte avec exhaustivité des formes diverses que peuvent adopter les mobilisations contestataires, la présente étude a retenu des personnes impliquées dans des réseaux diversifiés prônant une justice climatique, une transition sociale et économique et/ou une réelle consultation, considération et reconnaissance des communautés concernées à propos de la gestion du territoire local et de ses ressources. Nous éclairerons la façon dont les groupes étudiés au Saguenay perçoivent leur rapport au territoire, en analysant leur discours, les stratégies posées via la qualification, l'interprétation et l'échelle de leurs actions par rapport à certaines dimensions territoriales (matérielle et vécue, politique et idéelle...). Nous chercherons à comprendre comment, à travers leur action, ces groupes

³ Sacher, W. (2011). Dans Combes, M. Urgence d'un changement civilisationnel face à la nouvelle ruée minière mondiale. Entretien avec William Sacher. *Mouvements*, 67(3), 172.

⁴ Beck, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Aubier.

⁵ Escobar, A. (2013). L'invention du développement. Dans Pinet, N. *Être comme eux?: perspectives critiques sur le développement en Amérique latine*. Parangon.

articulent leurs rapports au territoire vécu, aux organismes non-gouvernementaux, aux modes de production, de consommation, de représentation de l'habitat (naturel, bâti, urbanisé, rural).

L'étude se divisera en cinq chapitres.

Le premier chapitre déploiera la méthode articulée pour mener cette recherche exploratoire à bien. La pertinence du choix du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ) comme terrain d'enquête sera détaillée, de la même façon que seront développés les processus de sélection des documentations consultées et d'acteurices impliqués.ées. Nous étayerons les hypothèses guidant notre grille d'entretien puis nous attèlerons également à établir les limites qu'il nous faut reconnaître dans le cadre de la présente étude : en tant que chercheuse-étudiante ainsi qu'en ce qui a trait à la démarche adoptée. Dès à présent, mentionnons que l'objectif majeur qui sous-tend notre mémoire est de contribuer à la compréhension des stratégies mises en place pour faire valoir des changements tant sur le plan social qu'écologique à l'échelle de la localité. Nous espérons, faute de contribuer à une amélioration de la portée des actions collectives, fournir un éclairage grâce à ce qui est recensé comme des obstacles ou des catalyseurs pour faire résonner les objectifs que nous allons présenter.

En second lieu, nous analyserons les dynamiques de l'organisation sociale et économique actuelle telle qu'elle est en vigueur dans notre modernité. Par le résumé des caractéristiques écologiques, politiques et économiques actuelles, nous insisterons sur les logiques ayant façonné le système social dans lequel nous évoluons. En raison des consensus scientifiques alertant sur les atteintes des seuils des limites planétaires, nous estimons particulièrement important de nous pencher sur les stratégies des acteurices sociaux.ales dont les pratiques visent à reconsidérer les façons de produire, de consommer et de vivre. Nous mobiliserons la notion de risque pour l'associer aux usages fonctionnels et instrumentaux sur lequel repose le modèle économique dominant. La présentation de la modernité capitaliste s'avère selon nous nécessaire en vue de traiter du sujet de la « transition socioécologique » teintant les rapports entre individus et écosystèmes. À la lumière de ces éléments, un retour historique plongera notre étude dans la compréhension des dynamiques se jouant actuellement au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La région hérite d'une culture de planification stratégique que nous entreprenons de résumer depuis l'établissement des premières villes sur les bords du Lac-Saint-Jean, du Saguenay et de ses effluents avec la mise en valeur des ressources naturelles à l'essor industriel façonnant les municipalités. En quelques décennies, une nouvelle organisation socioéconomique confirme la rupture dans les pratiques de subsistance depuis l'organisation du peuplement colonial à l'injection de capitaux étrangers dans les industries encore actives.

Dans le sillage des constats précédents, le troisième chapitre approfondira l'analyse des répertoires d'actions collectives. Le champ théorique s'intéressant aux actions contestataires et aux résistances créatrices nous outillera en vue d'approcher la notion de pouvoir en dehors de la seule instance étatique. Afin de collecter le sens donné et choisi pour orienter les stratégies des personnes constituant la constellation de partisans.es de la transition, nous présenterons plusieurs approches pour déterminer les cadres de diagnostic ainsi que le recensement des tactiques mises en œuvre. Dans notre étude, le cas de l'inédite mobilisation pour contester le projet d'Énergie Saguenay traduit l'importance que revêt l'acceptabilité sociale dans les aménagements territoriaux. Par la revendication de valeurs alternatives aux intentions politiques soutenant les groupes industriels, la participation citoyenne mène au rejet du projet. Les actions menées par les citoyens.ennes se trouvent être plurielles, bien que convergentes dans la défense du maintien de conditions de vie décentes dans la région. Aussi, les dynamiques de tension seront caractérisées par la présentation synthétique des organisations et mouvements rencontrés, contribuant à la constellation des mobilisations sociales et écologiques saguenéennes.

Ensuite, nous détaillerons l'intégration des principes du développement durable aux planifications territoriales et nous remarquerons que, depuis plusieurs décennies, certains indicateurs régionaux sociodémographiques sont en déclin. Cela sera mis en dialogue avec plusieurs recours qui attestent de préoccupations citoyennes quant aux activités économiques privilégiées dans la région et formulent des revendications à l'endroit des gestionnaires publics⁶ en mesure d'établir des solutions par leur pouvoir politique. Si le contrat social historiquement favorable à l'établissement d'industries a fait ses preuves, nous estimons que les retombées ne profitent plus, ou pas suffisamment, à la population.

Le dernier chapitre analyse les données recensées au cours du terrain de recherche. Nous procédons en trois temps pour explorer les éléments recueillis. D'abord, une présentation plus détaillée des personnes rencontrées souligne les sphères d'implication dans lesquelles elles interviennent. Cela définira à la fois les répertoires mobilisables dans le cadre de leur(s) engagement(s) ainsi que les motivations sous-jacentes à leur organisation ou mouvement. Les interprétations des défis ponctuant le territoire se verront aussi éclairées à la lumière des analyses qu'ils et elles formulent notamment à l'égard de la gestion de la controverse GNL / Gazoduq. Ensuite, nous analysons la diversité de leurs actions qui se fondent en majorité dans la défense d'une gestion territoriale plus participative et consciente des besoins de sa

⁶ Raymond, S. (2021). Ce vers quoi l'on tend : réflexion sur ce qu'est le hors système. *Revue Possibles*, 45(2). <https://revuepossibles.ojs.umontreal.ca/index.php/revuepossibles/article/view/452>

population, en rapport avec les spécificités régionales. Les potentielles ententes ou lignes de convergence se verront détaillées par le recensement des trois thématiques majeures extraites des entrevues menées. Notre enquête aboutira à la détermination des obstacles exerçant des contraintes sur la constellation des personnes sélectionnées dans la défense d'enjeux sociaux et écologiques. Certains éléments internes à cet ensemble, que nous savons non monolithique, se trouvent aussi relevés dans le but d'élaborer en conclusion des perspectives pouvant participer à décloisonner les leviers de la transition socioécologique.

CHAPITRE 1

Cadre théorique de la recherche et méthodologie employée

La perspective de transition socioécologique stimulant notre étude requiert une exploration du sujet selon certains choix méthodologiques. Ce premier chapitre situe la spécificité de notre étude de cas, la sélection de la documentation mobilisée et vise à développer nos objectifs de recherche ainsi que nos hypothèses. En vue de répondre à la question de recherche ciblant les modalités des actions des mouvements soumis à l'étude, nous détaillons les protocoles méthodologiques suivis pour recueillir les préoccupations des quelques participants.es sélectionnés.ées. Notre étude étant exploratoire et qualitative, la démarche entreprise pour la cueillette de données est présentée dans l'objectif d'analyser les éléments recueillis de manière rigoureuse. L'accent est mis sur les acteurices rencontrés.ées qui engagent la participation « par le bas » dans une volonté d'améliorer les conditions actuelles de vie par des actions de réappropriation du pouvoir.

1.1 La région du SLSJ : un cas d'étude pertinent pour penser et observer des visions de développements socioéconomiques antinomiques

1.1.1 Le territoire : influence globale d'une trajectoire locale

Développé par l'exploitation de ses denrées naturelles et l'accueil d'industries de transformation, l'espace régional saguenéen se présente, depuis plus de trois décennies, en laboratoire de résolution des défis politiques, sociaux et environnementaux⁷. Par l'exposé des divers cadres temporels, étapes et orientations données au développement saguenéen, nous mettons en exergue les paramètres qui structurent tant les groupes sociaux que les lieux accueillant ces phénomènes. Le partage des ressources communes et de leur espace d'extraction pose la question de leur condition d'accès pour les communautés composant le corps social saguenéen dans son éclectisme.

Le modèle d'interprétation du « développement saguenéen » élaboré par Gérard Bouchard repose sur la notion de « cointégration »⁸. Sociologue et historien spécialiste de la région saguenéenne dont il est originaire, Bouchard et ses travaux constituent une référence indispensable sur l'histoire de la région. Liant des éléments interprétatifs socioéconomiques à la considération de dynamiques sociales des collectivités

⁷ Brassard, A. (2007). *Le Tableau de bord du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Des indicateurs pour un développement durable*. Dans : Gagnon, C. (dir.) et Arth, E. (collab.). *Guide québécois pour des Agendas 21e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable*. http://www.demarchesterritorialesdedveloppementdurable.org/9594_fr.html

⁸ Bouchard, G. (1996). *Quelques arpents d'Amérique, population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*. Boréal, 473-495.

locales, la cointégration est privilégiée pour expliquer l'évolution industrielle, économique et sociale par le sociologue saguenéen. Avec d'une part l'ouverture au capitalisme pour écouler certaines productions transformées et d'autre part la préservation d'activités de subsistance, des disparités régionales indiquent qu'il s'agit d'un ensemble régional hétérogène depuis son avènement dans la modernité. Le « modèle saguenéen » semble indiquer un intrinsèque, bien qu'ambivalent, rapport aux rouages de la croissance économique mondialisée. Il importe cependant de ne pas réduire l'analyse de cet espace social à l'étude exclusive de l'intégration de la société saguenéenne au marché mondialisé. Certes, le capitalisme et le développement de l'économie extractive distinguent les espaces en les hiérarchisant tel que l'expression « territoire sous-développé » le sous-entend⁹. Mais l'échelle régionale, a fortiori locale, est comprise dans cette étude comme un lieu déterminant, et non prédéterminé, en ce qui a trait aux modalités et aux enjeux des mouvements de contestation s'élevant au sujet de la planification territoriale¹⁰.

Nous établissons que les mouvements étudiés ont un rapport à l'espace territorial qui contraste avec les groupes profitant matériellement le plus de l'exploration et l'exploitation des ressources faisant la richesse régionale. Leur répertoire d'actions collectives serait ainsi orienté selon ce qui est perçu comme acceptable par l'opinion publique (de proximité ou plus large, selon la visibilité de leur arsenal déployé)¹¹. Tel que nous le soutiendrons, la conscientisation des impacts locaux des activités régionales et globales ainsi que leur caractère non viable mènent les actrices à questionner l'ordre économique dominant dans ses fondements¹². Les phénomènes communément qualifiés de « crises » (ou symptôme de ces crises) se doivent d'être étudiés avec vigilance en considérant à la fois leurs fondements conceptuels et leurs impacts matériels. La lutte concernant la protection et la conservation des écosystèmes passe par l'identification des causes des enjeux territoriaux. Cette précaution est d'autant plus d'actualité dans le contexte géopolitique contemporain où des actrices civiles.es, militants.es, communautaires,

⁹ Bouchard, G. (1977). Introduction à la société saguenayenne aux XIXe et XXe siècles. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31(1), 20.

¹⁰ Del Fa, S., Marchand, E. (2021, 22 juillet). S'autodéterminer : esquisse sur les premiers pas du Grand dialogue régional pour la transition socioécologique au Saguenay–Lac-Saint-Jean. *Revue L'Esprit libre*. <https://revuelespritlibre.org/sautodeterminer-esquisse-sur-les-premiers-pas-du-grand-dialogue-regional-pour-la-transition>

¹¹ Tilly, C. (1986). *La France contestée de 1600 à nos jours*. (trad. E. Diacon) Fayard, 541-542.

¹² L'urgence climatique est telle qu'en parallèle du sujet de la distribution des ressources, les démocraties occidentales semblent sensibles à la conjoncture économique mondiale influant sur l'objectif de transition énergétique. Voir notamment : Shields, A. (2022, 9 juillet). GNL Québec présentera son projet à des sénateurs français. *Le Devoir*.

syndicalistes et politiques s'élevèrent pour une transition socioécologique régionale¹³. Conséquemment, nous nous référons à une littérature théorique critique pour observer « le monde tel qu'il est », nous souhaitons plonger au cœur de rapports solidaires, émancipateurs, innovants mis sur pieds par les habitants.es dans leur environnement quotidien.

1.1.2 Rappel des objectifs et de la question de recherche

En raison des connaissances de l'actualité du projet GNL Québec et des mobilisations remettant en question le bien-fondé de soutenir une croissance économique continue (ou infinie), nous souhaitons étudier davantage la possibilité d'un renouvellement des pratiques et stratégies citoyennes des actrices sociales au Saguenay. Ainsi, la présente étude explore les pratiques posées des participants.es de notre recherche à l'égard des enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans la région. Nous avons questionné ces citoyens.ennes sur les tensions entre les personnes tentant de faire des gains au sein des structures d'opportunités politiques déjà établies (comme le cadre municipal) et celles défendant la perspective des lieux non traditionnels de participation politique (avec notamment l'ouverture de nouveaux espaces de dialogue démocratique).

L'objectif poursuivi par cette étude est donc double. En sondant quelques cas concrets d'expressions citoyennes et politiques, nous souhaitons modestement contribuer à une meilleure compréhension des différentes perceptions des parties prenant part aux débats sur le développement de l'espace régional. Ensuite, il s'agit de faire état des défis auxquels s'exposent les mouvements prônant une justice sociale et environnementale ainsi que des stratégies adoptées pour se manifester collectivement. Par la sélection de groupes qui prennent action dans un souci socio-environnemental, nous cherchons à identifier les perceptions de ces citoyens.ennes au sujet des valeurs et des perspectives de transformations des milieux de vie. Dans une perspective sociologique, cette recherche est guidée par la question suivante :

¹³ Parmi les actrices du SLSL se revendiquant de ce type de transition, le Grand Dialogue Régional définit l'expression en ces termes : « C'est une démarche globale, pilotée de manière collective, qui transforme nos systèmes économiques, politiques, éthiques et culturels, afin de mettre en place des modèles de développement qui respectent à la fois les besoins humains et les limites écologiques. La transition implique des transformations importantes de nos sociétés, ainsi que de nouvelles modalités de gouvernance participative. La transition peut prendre la forme d'innovations technologiques, économiques, écologiques, sociales, culturelles, politiques et institutionnelles, qui se renforcent mutuellement. » Grand Dialogue - Saguenay-Lac-Saint-Jean. (s. d.). *Qu'est-ce que le Grand dialogue? - Grand Dialogue sur la Transition*. À propos. <https://www.granddialogue-slsj.com/a-propos#quest-ce-que-la-transition-sociale-et-ecologique>

Quelles sont les tactiques et les pratiques des organisations sociales s’inscrivant dans un projet politique de transition sociale et écologique à l’échelle régionale ?

Cet axe principal se voit complété par une interrogation secondaire : quelle est la perception des actrices locales quant à leur pouvoir d’action local ?

Notre analyse se veut, faute d’être exhaustive, consciente du caractère multidimensionnel des transformations qui détiennent le potentiel d’expérimentations collectives constituant le cheminement vers une modification systémique des sociétés modernes¹⁴. Il s’agit dans la présente étude de faire communiquer les notions théoriques qualifiant les transformations sociales et les observations empiriques propres aux entrevues réalisées dans le cadre du cas saguenéen. Nous tentons de discerner quelles conditions dynamisent les innovations sociales, le bien-être des populations et une gestion responsable des ressources, au-delà du modèle dominant qui régit les rapports sociaux, pratiques et institutions. De fait, nous souhaitons éclairer les traits structurels et paradigmatiques de pratiques influençant l’organisation du quotidien et participant au renouvellement du vivre-ensemble ancré dans la localité.

Dans la présente étude, le développement saguenéen est présenté en rapport avec son contexte géographique. Réputé pour son bassin hydrographique exploitable, cet espace l’est aussi pour ses très basses températures. La région accueille ainsi une faune et une flore boréales aujourd’hui menacées en raison des divers rejets industriels. Il convient de souligner que l’écologie n’est pas un pan à part de la planification territoriale; il s’agit d’une dimension à intégrer de manière transversale dans l’organisation du territoire (local, régional, international). L’ensemble des sujets sociopolitiques sont aujourd’hui liés aux questions environnementales¹⁵.

1.1.3 Hypothèses principales et secondaires

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est historiquement une région d’industrialisation périphérique. La prise en compte des cadres et des diagnostics posés par les mouvements à l’étude au sujet du développement territorial et des solutions revendiquées permettent de formuler une première hypothèse. Nous cherchons à recueillir les perceptions qu’ont certaines actrices impliquées dans les mobilisations

¹⁴ Le caractère multisectoriel de la transition -que nous décrivons aux prochains chapitres- appelle à des modifications transversales et profondes de la part des institutions gouvernantes, des parties civiles, mais aussi des secteurs de production et de transformation de ressources. Voir notamment : Hourcade, R. & Van Neste, S. L. (2019). Où mènent les transitions ? Action publique et engagements face à la crise climatique. *Lien social et Politiques*, (82), 23.

¹⁵ GIEC. (2022, avril). *Rapport technique*, 11-12.

prônant une justice sociale au SLSJ quant à leur marge de manœuvre dans l'échiquier politique régional. Les discours et stratégies des groupes soumis à l'étude convergeraient vers un principal défi concernant la présentation des rapports territoriaux et sociaux qu'ils et elles développent : retirer davantage de retombées locales¹⁶. Les communautés, non nécessairement « radicales » (au sens de « profond »), forment un contre-pouvoir lorsque leurs intérêts sont pris en compte comme avec la condition d'acceptabilité sociale, nous l'étayerons. Réappropriation des espaces ou radicalité du discours sont des exemples de cas de résistances visant justement une transition par la transgression, par le refus de l'ordre établi. La constitution, souvent en marge, de réseaux divers, soutient un certain consensus quant aux changements « civilisationnels » défendus. Ainsi la subversion de l'ordre social (dont les autorités publiques sont garantes) serait constitutive des mobilisations sociales créatrices, génératrices de valeurs environnementalistes et de justice globale.¹⁷ Karl Polanyi, dans *La Grande Transformation*, suggère une seconde hypothèse. Polanyi explique l'effondrement de la civilisation du XIXe qui mène à l'autonomisation de l'économie basée sur des conceptualisations tels que l'équilibre des puissances, le marché autorégulateur et l'État libéral¹⁸. Dans notre contexte de mondialisation modifiant l'espace de référence, l'action collective dépasse la logique, les contraintes et la primauté de l'échelle nationale. Les États-nations ne constituent plus à eux seuls le cadre de référence où l'action collective prend place. Les territoires régionaux, a fortiori la localité, lient davantage l'espace et le système encadrant le déploiement de l'action politique. Les mouvements sociaux, en ce sens, participent activement à redéfinir l'échelle des politiques y compris la possibilité de réorganisation des pouvoirs et des institutions sociales nécessaires à la définition d'une direction collective dans laquelle entraîner les décisions ainsi que leur mise en œuvre.

L'affirmation de la nécessité de changements structurels, qui s'apparenterait à une contre-culture, étant communément qualifiée d'identitaire plutôt que légitimée comme des (re)constructions symboliques, politiques et matérielles nécessaires sur le temps long. L'approche privilégiée accorde de l'intérêt à l'expression des hostilités aux projets soumis à l'opinion publique plutôt que de catégoriser ces réticences comme une menace à l'ordre social. Plus qu'un symptôme d'un hypothétique dysfonctionnement démocratique, la prise de position hostile et le conflit ouvert nous apparaissent comme des éléments constitutifs des changements et des ajustements structurels dans le monde social. Notre troisième hypothèse cible donc le potentiel positif du conflit en tant que facteur mobilisateur et/ou créateur de

¹⁶ Brochu, I. (2020). Nancy Ouellet directrice générale de la Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. *Revue Organisations & territoires*, 29(1), 165-169.

¹⁷ Neveu, É. (2019). *Sociologie des mouvements sociaux*. La Découverte, 9.

¹⁸ Polanyi, K. ([1944] 1983). *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Gallimard, 21-22.

cohésion et de solidarité sociale. En d'autres mots, sans solidarité interne, les sociétés courent le risque d'éroder la cohésion sociale. Alors qu'en permettant la formulation des dissensions au sein de groupes les tolérants, les communautés tendent à faire du conflit une force structurante plutôt qu'un instrument en soi. Quoi qu'il en soit, le dissensus est traité alors comme un vecteur de relations sociales, de (re)formation et de (re)définition des structures et des groupes¹⁹. Nous tâcherons de démontrer que la possibilité du conflit entre les groupes et en leur sein ouvre sur un rapport réadapté à l'environnement social dans lequel les individus évoluent.

1.2 Une recherche exploratoire et qualitative

1.2.1 Choix de la documentation

Pour saisir l'évolution et la construction du terme de « développement » tel qu'institué et déployé depuis la Seconde Guerre mondiale, le champ environnementaliste des sciences humaines guide notre réflexion, faute d'un corpus clairement identifié comme relevant de la « sociologie de l'environnement », spécifiquement sur la région étudiée. L'analyse des rapports de force en vigueur sert à saisir les positions tenues lors de débats régionaux comme celui de GNL Québec. Notre étude s'inscrivant dans une réflexion transversale sur le territoire comme espace du quotidien et échelon de participation citoyenne, les données et analyses mobilisées sont majoritairement issues d'enquêtes régionales.

D'abord, les ressources consultées s'inscrivent dans le champ de la recherche en études régionales. La monographie de Girard et Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, ainsi que celle de Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique* ont éveillé notre attention sur l'évolution sociohistorique saguenéenne. Nous ancrions également notre étude sur des analyses de la littérature scientifique sur des thématiques liées aux défis environnementaux contemporains. Des ressources formelles tels que des rapports d'activités ou comptes-rendus de rencontres - comme celui sur le pacte social de l'aluminium - en lien avec l'agenda régional complètent la documentation régionale. Sur ces mêmes enjeux, une littérature davantage technique et composée de rapports institutionnels et gouvernementaux a aussi été considérée pour affiner les problématiques liées au climat, aux conceptualisations du développement durable et aux objectifs de transition ainsi que leur portée concrète sur les territoires. Une attention particulière est dédiée aux modélisations, diagnostics et analyses publiées par le GIEC, le groupe recueillant lui-même des données tirées de références rigoureuses. S'ajoutent aussi les communiqués, publications et rapports

¹⁹ Beck, U. (2001). Introduction à « La politique dans la société du risque », *Revue du MAUSS*, 17(1), 380.

d'organismes communautaires et non gouvernementaux comme celles du TIESS (Territoires Innovants en Économie Sociale et Solidaire). En plus, la presse régionale a été consultée durant l'immersion sur le terrain pour suivre l'évolution des débats ponctuant l'actualité, tel qu'il est de mise avec un objet d'étude qui alimente des tensions toujours perceptibles.

Un approfondissement théorique complémentaire est effectué à partir des champs de la démocratie participative, d'études sur les milieux ruraux et sur les « risques » sociaux et écologiques modernes. Dans la littérature sociologique et politique, les sources choisies traitent de critiques du « développement », des rapports sociaux asymétriques dans l'organisation capitaliste et de l'évolution des espaces et instances de pouvoir dans les démocraties modernes. Cela enrichit les analyses sur l'environnement d'une historicisation des dynamiques de pouvoir ayant façonné les conflits dans l'économie-monde. Davantage théoriques, les études pluridisciplinaires considérées traitent également des risques identifiés dans les sociétés se structurant à travers le paradigme du progrès. Cela nous amène à la consultation d'ouvrages adoptant un positionnement critique revendiqué pour étayer les thèmes des mobilisations, actions collectives et luttes sociales. Compte tenu de l'importance des mobilisations citoyennes, d'ONG et de réseaux scientifiques, l'analyse s'appuie sur une variété de documentations informant sur le projet d'Énergie Saguenay et sur la planification territoriale saguenéenne. Les sources utilisées regroupent donc des données primaires et secondaires.

Finalement, cette étude comporte également des connaissances empiriques par la réalisation d'un terrain d'enquête tenu dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, concentré majoritairement aux alentours de la Ville de Saguenay, c'est-à-dire la conurbation Chicoutimi-La Baie-Jonquière.

1.2.2 Protocole de la recherche exploratoire

Pour récolter des informations sur notre sujet et tenter de répondre aux hypothèses initiales, nous avons adopté une méthodologie de recherche qualitative de type exploratoire et mené une série d'entrevues semi-directifs ainsi que des analyses de données en ligne et des analyses de discours issus des plateformes virtuelles. Nous considérons que celles-ci peuvent offrir des espaces d'opportunités de mobilisation et d'élaboration de stratégies de l'action collective, justifiant notre recours à la prospection et à l'observation virtuelles, en complément d'entrevues individuelles. En effet, « la sphère numérique assume une dimension à la fois expressive et organisationnelle, en offrant un cadre où des citoyens mécontents

peuvent publiciser leurs besoins et leur donner une dimension politique. »²⁰ L'usage des plateformes pourrait être déterminant pour gagner en visibilité et en autonomie au sein des mouvements sociaux traditionnellement présents sur le terrain.

Des travaux récents pointent le fait que l'hybridation entre les techniques marketing et les répertoires d'action contestataire constitue un trait saillant de la mobilisation numérique, les actions et les stratégies de mise en visibilité en ligne s'inscrivant davantage dans le registre de la campagne de communication que dans celui de la lutte sociale.²¹

Les groupes de mobilisation observés en lien avec GNL Québec sont recensés à l'annexe C du présent mémoire. L'objectif est de compléter notre panel d'intervenants.es grâce à la prise de position publique de personnes membres de groupes observés qui proposent des activités de mobilisation collective. Nous mettrons aussi en contexte les réponses obtenues grâce aux entrevues par diverses observations et informations récoltées. En outre, ce recours affine notre compréhension des réseaux existants, des fronts d'actions voire des perceptions exprimées publiquement par les individus œuvrant dans les débats virtuels sur l'avenir régional. Effectivement, les interactions collectives trouvent aujourd'hui un outil d'organisation et d'échanges au sein des plateformes numériques. Les mobilisations en ligne forment des manifestations non négligeables d'expressions de subjectivités, d'échanges idéologiques, de partages de ressources entre membres de « communautés virtuelles ». Ces espaces de concertation prolongent également le potentiel d'encadrer la définition de modes opératoires traditionnels visant à faire gagner en visibilité et en résonance les mobilisations locales. Structurant ou diversifiant des modalités plurielles de cohésion sociale entre usagers.ères, « Internet apparaît comme étant lui-même une nouvelle forme d'organisation du tissu social et symbolique de nos sociétés. »²²

En l'absence de réponse forte de la part des autorités gouvernementales, la légitimité de la responsabilité en matière de débats sur l'avenir régional mérite d'élargir la compréhension des personnes soucieuses du bien commun et de la défense de l'intérêt général. Par des considérations écologiques, sanitaires, économiques, sociales ou encore politiques, les actrices régionales insufflent déjà des pratiques, considérations, réseaux, besoins dont la portée contraste avec le modèle actuel – et dominant – du développement territorial. Nous verrons en quoi ces visions diffèrent de la rationalité des milieux

²⁰ Sedda, P. (2021). La mobilisation numérique : entre émancipation et rationalisation. *Approches Théoriques en Information-Communication (ATIC)*, 3, 55.

²¹ Jouët, J., Niemeyer, K. et Pavard, B. (2017). Faire des vagues : Les mobilisations féministes en ligne, *Réseaux*, 201(1), 21-57. Dans Sedda, P. (2021). La mobilisation numérique : entre émancipation et rationalisation. *Approches Théoriques en Information-Communication (ATIC)*, 3, 63.

²² Proulx, S., Poissant, L. et Sénécal, M. (2007). *Communautés virtuelles: penser et agir en réseau*. PUL, 14.

technoscientifiques et de celle des gestionnaires étatiques. Cette démarche est donc avant tout exploratoire puisqu'elle porte sur une petite sélection de personnes habitant dans la région saguenéenne. Notre étude est à la fois qualitative et déductive.

1.3 Justification de l'échantillon choisi et de ses limites

1.3.1 Choix de l'échantillonnage

L'espace régional se trouvant fragmenté par de multiples intérêts, notre étude des politiques de contestation s'oriente vers les individus œuvrant dans un projet sensible à la biodiversité, la politique locale ou le vivre-ensemble de proximité. Ils et elles participent à façonner une autre logique d'habitation du territoire et de développement quotidien que celle du paradigme extractif contemporain.

La méthode de recherche qualitative a pour but de comprendre les facteurs de motivation, les perceptions et débats traversant différentes sphères publiques, politiques et civiles dans la région du Saguenay. Des données empiriques sont récoltées à l'aide d'une série de six entretiens semi-dirigés, allant de quarante-cinq minutes à une heure et demie, réalisés auprès d'acteurices impliqués.ées dans le vivre-ensemble territorial. La grille d'entretien guidant la tenue des échanges avec les répondants.es est consultable à l'annexe D du mémoire.

Les personnes interviewées sont des membres de la société civile : écologistes, membres d'organisations communautaires, gouvernementales ou non, et regroupements citoyens ayant contribué à l'essor ou au maintien d'un cadre de vie valorisant la localité et ses parties prenantes et/ou s'identifiant à un discours « alternatif ». La sélection des cas vise à révéler le processus de diagnostic des enjeux en cours et à éclairer les variations entre les contextes et la mise en application de solutions ou actions concrètes collectives. L'utilisation d'un entretien semi-directif apporte une fluidité dans les échanges et permet de laisser place à des éléments nouveaux, qui n'auraient pas été traités dans des recherches précédentes. Les rencontres se déroulent en vidéoconférence ou physiquement, afin de prendre en compte des éléments non verbaux. Cette technique de collecte de données apporte une plus grande liberté aux répondants.es, tout en structurant les informations collectées grâce à l'élaboration d'un guide d'entretien autour de thèmes définis en amont, identiques pour toutes les participants.es. Les trois thématiques articulées sont les suivantes : « sentiment d'appartenance au territoire », « perception des risques industriels et environnementaux » et « stratégies de mobilisation et vision de transition socioécologique ».

Selon une méthode d'échantillonnage sélectionné et au gré des réponses obtenues ou non, nous interrogeons finalement six personnes habitant et s'impliquant au sein du SLSJ. Réalisée à partir de ces

entretiens semi-directifs, l'approche multisite permet de nous concentrer sur la spécificité de chacun.e sans présumer que les observations d'une entité à d'autres ou d'une municipalité saguenéenne à une autre sont interchangeables. Notre étude essaie d'éviter l'écueil que serait la reconstruction de la région ou du territoire comme un espace politique,²³ occultant les dissymétries symboliques et matérielles qui le traversent. Selon une approche sociologique, il nous faut reconstruire les relations sociales concrètes qui constituent l'espace à l'étude, la région étant entendue en espace social non monolithique.

Dans la mesure du possible, les intervenants.es sont sélectionnés.ées pour leur(s) action(s) et engagements publics participant à une plus grande cohérence entre les besoins concrets des communautés habitantes et les objectifs socioécologiques soutenus par la communauté scientifique. C'est ainsi que nous avons découvert des projets et personnes remettant en question l'abstraction économiste qui ne valorise que les activités jugées rentables en dépit de celles pourvoyant aux besoins sociaux et quotidiens. Ces actrices de la localité ont été identifiées.ées grâce aux ressources locales disponibles en pamphlets ou tel qu'élaboré, par le dynamisme des réseaux en ligne. Précisons que la constellation de ces personnes a gagné en diversité au fur et à mesure des échanges : l'éclairage qu'elles ont apporté a été utile pour ouvrir notre étude à des partenaires moins visibles pour une personne qui n'est pas coutumière de la région. Ainsi, toutes sont membres d'organisation œuvrant pour la défense d'intérêts de groupes particuliers (personnes précaires, population immigrante...) ou employés.ées au sein d'entités s'autodéterminant comme engagées pour la transition sociale et écologique (soit provinciale, soit locale-territoriale). La constellation saguenéenne impliquée dans le développement régional offre une opportunité de comprendre comment l'ancrage local permet d'élaborer des solutions aux enjeux territoriaux, écologiques, économiques et démocratiques.

Conséquemment, deux visées majeures orientent la tenue de ces entretiens. Nous souhaitons comprendre comment les intervenants.es organisent leurs pratiques, actions et éventuelles alliances collaboratives avec différentes communautés de l'espace régional. Il s'agit également de rendre compte de la marge de manœuvre politique que perçoivent ces mouvements de contestation. Cela sera approfondi en questionnant les personnes rencontrées sur l'orientation des pratiques et stratégies en fonction de leur discours, de la cohérence ou non avec des dimensions organisationnelles.

²³ Parent, F. (2011). Du matériel au symbolique. Fondements et limites des études rurales québécoises contemporaines. *Recherches sociographiques*, 52(2),335–351. <https://doi.org/10.7202/1005>

Une telle approche analytique pourrait aider à appréhender la *praxis* telle qu'elle s'exprime²⁴ (explicite ou implicite dans le langage), radicale ou non dans le discours, pratiques et stratégies. Il ne s'agit pas de faire un portrait arbitraire de leur répertoire d'actions ou de leur évolution, mais plutôt de recenser les modalités de leurs accomplissements, les fragilités ainsi qu'obstacles rencontrés pour partager certaines pistes de solutions quant aux rapports recueillis entre sociétés et nature, pouvant ensuite être davantage élaborés ou entretenus. Les propos recueillis sont retranscrits, codés pour être anonymisés puis classés pour extraire les éléments jugés pertinents en vue d'articuler et de mettre à jour les débats sur l'avenir régional, le développement voire, la pratique écologiste.

1.3.2 Identification des actrices en présence sur le terrain de recherche

Dans le contexte contemporain, la garantie de conditions de vie décentes, la lutte contre la précarité énergétique ainsi que l'usage des terres pour une alimentation humaine -non dédiée aux animaux voués à l'abattage- s'imposent en enjeux imminemment politiques, mais aussi intrinsèques à la santé publique²⁵.

La revendication de préoccupations sanitaires pour la société accueillant l'avenir des enfants d'aujourd'hui introduit la première participante à l'étude²⁶. Elle a été contactée par courriel en tant que militante de « Mères au Front » (MF). Depuis le printemps 2020, ce mouvement se présente comme décentralisé, non-violent et diversifié. Sa mobilisation panquébécoise est portée principalement par des mères et grands-mères « qui s'unissent pour protéger l'avenir de leurs enfants face aux changements climatiques et à la crise de la biodiversité »²⁷. À l'instar de l'ensemble des personnes rencontrées lors de notre terrain, nous analyserons la diversité des expériences militantes auxquelles « R. » a participé, les formes qu'ont prises ses actions ou encore sa perception des enjeux régionaux actuels.

S'adressant à la fois aux nouveaux.elles arrivants.es et aux individus de retour dans l'espace rural, « Place aux Jeunes en région » (PAJR) déploie plusieurs stratégies promouvant la qualité de vie, la proximité de bassins d'emploi, les spécificités culturelles ou l'accessibilité de la nature. La branche saguenéenne de PAJR est mise sur pied en 2008²⁸. À La Baie, l'organisme occupe la même structure que le Carrefour

²⁴ Dardot, P. et Laval, C. *Commun : Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, La Découverte, 49.

²⁵ Del Fa, S., Marchand, E. (2021, 22 juillet). S'autodéterminer : esquisse sur les premiers pas du Grand dialogue régional pour la transition socioécologique au Saguenay-Lac-Saint-Jean. *Revue L'Esprit libre*. <https://revuelespritlibre.org/sautodeterminer-esquisse-sur-les-premiers-pas-du-grand-dialogue-regional-pour-la-transition>

²⁶ Les personnes et organismes d'intérêt ayant accepté ou non de participer à l'étude sont répertoriées aux annexes A et B du présent mémoire.

²⁷ Barbeau-Lavalette, A. (2020, 4 novembre). *Présentation au nom de Mères au front devant le BAPE sur Énergie Saguenay*. [Présentation] BAPE.

²⁸ Place aux jeunes en région. (2011). *Rapport annuel 2010-2011*. [Rapport]

Jeunesse-Emploi de Saguenay, facilitant la poursuite d'actions collectives dédiées au maintien local des jeunes qualifiés.ées. En prospectant pour un logement durant mon séjour dans la région, j'ai pu connaître et établir un premier contact avec PAJR par courriel. Par la suite, « B. », actif dans l'organisation, a répondu présent pour répondre à nos questions.

Découverte inopinément pendant mon immersion saguenéenne, l'épicerie communautaire « La Recette » a d'abord été fréquentée en tant qu'étudiante soucieuse de consommer en vrac et sain, de manière abordable. J'y ai rencontré « O. » de l'organisme « La Recette » (LR) qui s'est montrée disponible à programmer une rencontre en dehors des heures d'ouverture pour échanger au cours d'un entretien. Le lieu communautaire naît en 1996 dans le quartier Saint-Joachim de Chicoutimi sur l'initiative de Marie-Claire Tremblay, impliquée dans le milieu communautaire pour lutter contre l'insécurité alimentaire des personnes majoritairement en situation de précarité, de la communauté alentour.

Ensuite, œuvrant pour outiller les municipalités et les institutions dans leur projet de revitalisation d'espaces et développant des aménagements d'agriculture urbaine, « Eurêko ! » se définit comme un « organisme régional engagé pour la restauration, la protection et la conservation des écosystèmes environnementaux »²⁹. Depuis 1978, leur mission a progressé vers des projets de restauration en vue de rendre les milieux plus favorables à la santé des communautés citoyennes et d'augmenter leur résilience face aux changements climatiques. Investi dans une diversité d'organisations, « N. » a répondu favorablement à une proposition d'entretien émise en me rendant dans les locaux d'Eurêko.

En juin 2021, « Unissons Saguenay » (US) adopte sa *Déclaration de principe*, officialisant son statut d'organisation politique. Le document explore neuf points charnières de la nouvelle entité municipale. « US » se positionne pour la démocratie participative et « pour le bien commun, pour faire de Saguenay une ville inclusive, humaine et qui respecte l'environnement »³⁰. Après avoir assisté depuis Montréal à la campagne du parti municipal, « P. » a été contacté pendant le séjour à Chicoutimi où nous avons pu planifier une rencontre.

²⁹ Eurêko! (s. d.). À propos. <https://eureko.ca/a-propos>

³⁰ Unissons Saguenay. *Déclaration de principe*. (s. d.). <https://www.unissonssaguenay.com/d%C3%A9claration-de-principe>

Finalement, dans le sillage de la publication du « Pacte pour la transition » en 2018 et sous l'égide du Front commun pour la transition énergétique³¹, des initiatives aspirent à concrétiser des solutions à l'échelle locale pour transformer le Québec en une région carboneutre, plus juste et résiliente³². De cette volonté de pallier aux déficits de la démocratie représentative en matière environnementale naît l'initiative du « Grand Dialogue pour la transition socioécologique du SagLac » (GD). L'initiative permet aux personnes issues de différents milieux d'échanger à l'échelon local pour définir les étapes de transformations d'une communauté visant la neutralité carbone :

Les Chantiers de transition vers les Collectivités ZÉN réunissent divers groupes partageant un même territoire dans le but de former des « Collectivités ZÉN ». Ces communautés humaines s'organisent afin d'élaborer et mettre en œuvre une démarche collective inclusive menant à la carboneutralité et à la résilience. La mise sur pied de Collectivités ZÉN est une étape centrale pour concrétiser la Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité lancée en novembre 2020 par le Front commun pour la transition énergétique.³³

Le « GD » présente sa démarche de transformation socioécologique en cinq étapes métaphoriques de la germination à la forêt³⁴. L'expérience de démocratie directe fonctionne en cercles de travail où chacun.e apporte sa voix en tant que citoyen.enne. L'essence du projet réside dans la circulation d'informations, la mobilisation et l'implication des groupes citoyens issus de secteurs divers en vue de former une expertise dont la légitimité est fondée sur la diversité complémentaire des approches, pistes d'actions et la diffusion de celles-ci. Le document fondateur précise à cet égard : « Nous souhaitons avant tout nous doter de nos propres véhicules pour la transformation. C'est une démarche d'autodétermination régionale. En ce sens, la démarche est politique, sans être partisane. »³⁵ Repérée comme active sur la plateforme virtuelle de GD, « V. » a été contactée par courriel. Elle a pris le temps d'explicitier les rouages de ce projet porté par

³¹ Depuis 2015, le Front commun pour la transition énergétique fédère plus de 80 organismes œuvrant dans les sphères citoyennes, syndicales, communautaires, étudiantes et environnementales. Il regroupe presque 2 millions de membres, tous conscients.es des dérèglements climatiques en cours. La transition revendiquée par l'organisation se présente avant tout d'envergure énergétique bien qu'elle s'attache à mettre en exergue les enjeux de diversité, d'inclusivité, de représentativité notamment, ce qui en fait également un projet de transition pour la justice sociale.

³² Front commun pour la transition énergétique. (s. d.). *La démarche Québec ZÉN – Front commun pour la transition énergétique*. <https://www.pourlatransitionenergetique.org/la-demarche-quebec-zen/>

³³ Front commun pour la transition énergétique. (s. d.). *La démarche Québec ZÉN – Front commun pour la transition énergétique*. <https://www.pourlatransitionenergetique.org/la-demarche-quebec-zen/>

³⁴ Grand Dialogue - Saguenay-Lac-Saint-Jean. (s. d.). *Qu'est-ce que le Grand dialogue? - Grand Dialogue sur la Transition*. <https://www.granddialogue-slsj.com/a-propos#quest-ce-que-la-transition-sociale-et-ecologique>

³⁵ Grand Dialogue sur la Transition. (s. d.) *Document de présentation du Grand Dialogue*, 6.

l'intention de démocratiquement dégager des visions de transition pour la région et construire, à terme, une feuille de route.

1.3.3 Limites de la récolte de données

Si l'échantillon est certes réduit, il permet de distinguer différents niveaux d'analyse. Nous reconnaissons qu'une majorité des actrices sélectionnées se concentrent dans la ville de Saguenay, c'est pourquoi les différents niveaux d'analyse émergeant dans les discussions éclairent les forces sociales à différents échelons (locaux, municipaux, régionaux, provinciaux, voire nationaux). Donc, la méthode préconisée dans ce mémoire conçoit la compréhension, la signification et l'interprétation des descriptions émises par les informants.es comme essentielles pour explorer les phénomènes de transition à l'étude.

Selon une volonté d'épargner d'éventuels conflits d'intérêts, les actrices des sphères industrielles ou entrepreneuriales n'ont pas été sollicitées afin de nous concentrer uniquement sur les rôles des personnes se mobilisant pour une région plus inclusive et écologiquement plus responsable. Aussi, le nombre de participants.es de notre échantillon n'est pas représentatif des tensions régionales, particulièrement en ce qui a trait à celles de Lac-Saint-Jean. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité pour dresser une typologie de l'écosystème socioécologiquement engagé dans la région. Toutefois, ces personnes offrent une certaine diversité sociodémographique : la sélection s'est concrétisée par un panel paritaire de personnes sondées, varié quant à l'âge et en ce qui a trait aux expériences passées et présentes. Nous regrettons le manque de ressortissants.es Autochtones dans nos entretiens. Plusieurs tentatives sont restées vaines pour définir des rencontres, notamment auprès de personnes s'identifiant comme innues, par des demandes auprès de professeurs.es de langue innue ou en me rendant au sein du centre communautaire Mamik Saguenay. Si elle était à refaire, cette étude s'assurerait de l'inclusion de personnes Premières Nations et innues concernées car il nous semble essentiel de faire-valoir la problématique du territoire à la lumière d'une réelle représentativité des groupes sociaux y habitant. Force est de confirmer qu'un lien de confiance réel dans le processus de recherche ne peut s'établir lors d'un terrain d'une relative courte durée ou par des échanges brefs, notamment initiés via courriels. Une limite de notre échantillon de personnes sélectionnées réside justement dans la participation de personnes sensibilisées aux problématiques territoriales ou socio-environnementales à la lumière d'études universitaires.

En outre, l'institution académique n'est pas dépourvue de biais dans l'élaboration des connaissances. Dans l'entreprise d'une recherche exploratoire interprétative, la position personnelle que j'occupe n'est pas

anodine et ne peut prétendre être objective. En tant que jeune étudiante de Montréal d'origine française, je me situe en interprète des visions et perceptions d'autres actrices des mouvements rencontrés. Le terrain a été concrétisé au cours d'un peu plus de trois mois d'immersion dans la région et après de multiples lectures effectuées en vue de saisir les dynamiques sociohistoriques y prenant place. En outre, les personnes ont été démarchées sur les lieux de leur organisation, grâce à des rencontres faites dans la Ville de Saguenay ou par les contacts numériques disponibles. L'intégralité de la démarche a été effectuée selon un protocole rigoureux, chaque personne a eu le temps de prendre connaissance des formulaires de consentement avant de le signer en vue de nos entretiens. Pour parvenir à collecter des données valides, la recherche a été menée conformément au certificat d'approbation éthique.

Sur le plan rédactionnel, certaines pratiques ont été réfléchies et adoptées. L'écriture inclusive (conformément au guide départemental de sociologie) sélectionnée adapte des termes en tournures neutres (tels que « actrices » ou « toustes »). Des tournures épiciènes sont aussi mobilisées pour prendre soin de désigner une assemblée de personnes plurielles. L'emploi de l'accord de proximité fait également partie des choix établis dans le processus d'écriture. Ce protocole de recherche se veut finalement sensible à la fiabilité des données collectées : par la triangulation opérée entre les sources théoriques variées, la récolte de témoignages et les analyses de discours et communiqués officiels. Ainsi, à travers les multiples ressources, événements et propositions que les lieux déjà existants expérimentaient, je tenais à demeurer inclusive malgré les caractéristiques personnelles (Française, étudiante de Montréal, au Saguenay) qui font que mon positionnement dans la démarche n'est pas neutre.

CHAPITRE 2

Contextualisation de la recherche

Un fondement de notre étude établit que la société occidentale capitaliste et les activités qu'elle requiert sont en grande partie à l'origine des problèmes environnementaux que nous connaissons aujourd'hui³⁶. Vécus indirectement ou au sein des espaces de vie quotidiens, il convient dès lors de désigner explicitement les origines anthropiques du dérèglement climatique et de la dégradation accélérée de la biodiversité³⁷. Dans ce second chapitre, nous tentons de mettre en évidence l'incompatibilité entre l'organisation économique moderne et les défis sociaux et écologiques actuels. En première instance, le consensus scientifique global sur les enjeux environnementaux outille pour saisir les rapports de pouvoir sous-tendant le type de développement socioéconomique régissant les territoires et les relations qui y prennent place. L'articulation entre croissance économique et objectifs environnementaux révèle certaines tensions que nous expliciterons avant de parcourir l'évolution historique ayant façonné des rapports utilitaires au territoire régional. La littérature en études régionales sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean est aussi présentée pour saisir la trajectoire du territoire, depuis les écrits traitant du « berceau du peuplement » de la société québécoise à une région dite « périphérique ». L'historiographie québécoise aide à comprendre l'essor des industries et leur impact sur le façonnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette mise en contexte est étayée grâce à des analyses scientifiques variées, à la fois historiques, géographiques et sociales, publiées depuis le milieu du siècle passé ainsi que des éléments d'archives jugés pertinents.

2.1 Les limites du modèle économique néolibéral à l'ère de l'anthropocène

2.1.1 Cadrage environnemental scientifique : une insoutenable et inéquitable dépendance énergétique

Un cadrage environnemental à l'échelle globale apparaît d'abord nécessaire pour cerner l'objet de notre étude. Issu de la collaboration entre des scientifiques du monde entier, le troisième volet du sixième rapport d'évaluation du GIEC paru en avril 2022 réaffirme l'urgence et la responsabilité des activités

³⁶ GIEC. (2022, février). *Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité*. (2^e volet).

³⁷ Selon l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), le taux d'extinction des espèces est démultiplié par 1000 par rapport au cycle naturel. La communauté scientifique désigne une « 6^e extinction » en cours, précipitant la disparition de milliers d'espèces menacées, animales et végétales. IPBES. (2019, 6 mai). *Le dangereux déclin de la nature : un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère*. [Communiqué] <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/communiquede-presse/le-dangereux-declin-de-la-nature-un-taux-dextinction-des>

humaines dans la situation environnementale contemporaine. Dans la continuité du précédent rapport sorti au cours de l'été 2021, les auteurices identifient directement la responsabilité des activités humaines sur le réchauffement planétaire de +1.1°C depuis l'ère préindustrielle. Avant la COP26, les contributions déposées par les États engageaient une baisse des émissions d'ici 2030 qui est insuffisante, même pour les trajectoires à +2°C de réchauffement. Il s'agit qu'après cette échéance, le taux des émissions baisse de plus de 70%. Dans un autre scénario, les experts.es du GIEC estiment qu'il est envisageable de réduire à plus de 50% nos émissions d'ici 2030 : si, et seulement si, l'ensemble des solutions soumises dans les rapports sont déployées simultanément et dès à présent. L'objectif vital de réduction est désigné par le terme « d'atténuation » qui discerne trois causes sur lesquelles agir pour limiter les impacts du réchauffement (en réduisant son ampleur). Celles-ci concernent les alternatives décarbonées, les gains d'efficacité et la diminution de la demande allant de pair avec une exigence de sobriété telle qu'avancée en objectif global par les chercheurs.euses du GIEC.

Face aux enjeux ciblés, l'inégale répartition géographique des hausses de GES mérite d'approfondir les raisons de la part croissante des émissions imputées aux pays dits « développés ». Ceux-ci contribuent majoritairement aux émissions mondiales³⁸ : cette inégale répartition vaut pour les émissions comptabilisées cumulativement depuis 1850 ainsi que celles dites « nettes »³⁹. Mais comment appréhender le fait que les États les plus avancés en matière d'adaptation matérielle et énergétique soient également les plus grands émetteurs ? La littérature scientifique aiguille sur l'inégale répartition des émissions peut faire l'objet : « le revenu, comme principal, voire unique facteur expliquant l'impact écologique [...] ne permet pas de rendre compte des inégalités écologiques. »⁴⁰ En plus de l'aspect géographique, l'empreinte carbone a tendance à augmenter avec une hausse de revenus. Elle dispose également d'une forte capacité à varier selon des facteurs techniques⁴¹. Les zones urbaines forment en cela les premiers lieux d'accroissement de l'efficacité des ressources, de réduction des émissions des GES, de mesures efficaces énergétiquement de transition vers des sources d'énergies renouvelables. Par

³⁸ Les différences d'émissions régionales et nationales par habitant.e révèlent que les 10% les plus émetteurs.ices mondialement équivalent à plus du double des niveaux d'émissions par habitant.e d'Asie, du Pacifique, d'Afrique ou d'Amérique latine. GIEC. (2022, avril). *Rapport technique*, 22.

³⁹ GIEC. (2022, avril). *Rapport à l'intention des décideurs*, 11.

⁴⁰ À titre d'exemple, si les surfaces à chauffer augmentent après un gain de revenus, les émissions du ménage peuvent témoigner d'une moindre variation (en fonction, par exemple, du type de chauffage utilisé qui servirait à plusieurs personnes). Pottier, A., Combet, E., Cayla, J., de Lauretis, S. & Nadaud, F. (2020). Qui émet du CO₂ ? Panorama critique des inégalités écologiques en France. *Revue de l'OFCE*, 169(5), 76.

⁴¹ Pottier, A., Combet, E., Cayla, J., de Lauretis, S. & Nadaud, F. (2020). Qui émet du CO₂ ? Panorama critique des inégalités écologiques en France. *Revue de l'OFCE*, 169(5), 84.

exemple, les villes font bénéficier leurs usagers.ères d'aménagements à moindre impact énergétique, de services de proximité, de réseaux de transports collectifs et d'une forme d'organisation à faibles taux d'émissions de carbone (relevant d'amorces non négligeables en matière de transition systémique)⁴². Justement, selon l'IREC, la province du Québec a une économie dite « post-industrielle »⁴³ qui se caractérise par « [...] [des] stratégies de réduction des émissions de GES vont être davantage associées à l'organisation urbaine, à la mobilité des personnes ou au transport des marchandises. » Une planification territoriale efficace s'impose donc comme point de départ sur la voie de transitions multisectorielles⁴⁴.

À l'échelle nationale, le rapport *Agir sur le Climat* rédigé par des universitaires canadiens.ennes propose également une piste d'atténuation⁴⁵. Celui-ci porte sur les solutions et fronts d'action pour mener une politique climatique consciente de l'exigence qu'induit une transition vers une société viable et sobre en carbone. Soulignons en effet que la notion de « sobriété » figure pour la première fois dans un rapport du GIEC. Peu reprise dans les espaces informationnels, la sobriété ne doit pas être appréhendée comme synonyme de régression économique ou sociale ni comme un terme reconduisant les injonctions à modifier les comportements individuels. Les actions et comportements individuels dépendent directement des cadres structurels collectifs d'ordres infrastructurels, techniques, gouvernementaux et aussi culturels. En l'absence d'une définition institutionnelle et univoque, la « sobriété » est donc comprise dans cette étude comme une démarche, au sens large, de réduction des consommations superflues. Elle se caractérise par des changements systématiques de nos modes de vie⁴⁶, de manière transversale à l'ensemble des secteurs des activités humaines.

⁴² Ainsi, à l'échelle québécoise, les principaux domaines d'émissions sont l'élevage et l'agriculture – avant les transports par camion et transports aériens-. L'agriculture au Québec est un secteur particulièrement intense en carbone relativement à d'autres espaces comme l'Ontario. L'IREC explique en partie les données en avançant que l'agriculture du Québec compte de nombreux élevages porcins et bovins (utiles pour la production laitière) tandis que l'Ontario se concentre sur le maraîchage. Godin, P. et Ramacieri, J. (2022). L'empreinte carbone des principaux émetteurs industriels au Québec et au Canada (année 2018), IREC, 16.

⁴³ Tenons compte du fait que le Québec connaît une réalité économique particulière avec un modèle de productivité électrique avancé en termes de carboneutralité bien que sa production ne se répercute pas sur l'ensemble de sa structure politique et industrielle.

⁴⁴ Held, S. (2022, 8 avril). 5 points à retenir du dernier rapport du GIEC à propos de l'énergie. *Programme De Développement Des Nations Unies*. <https://www.undp.org/fr/blog/5-points-%C3%A0-retenir-du-dernier-rapport-du-giec-%C3%A0-propos-de-l%C3%A9nergie>

⁴⁵ Dialogues pour un Canada vert. (2015). *Agir sur les changements climatiques : les solutions d'universitaires canadiens et canadiennes* [Rapport].

⁴⁶ GIEC. (2022, avril). Chapitre 5. Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité, 89.

2.1.2 Les risques coûteux de l'inaction climatique

S'il existe de bons exemples d'outils soumettant les projets d'exploitation de ressources à un certain contrôle, l'exploration et l'extraction des réserves naturelles, québécoises notamment, sont des ambitions insoutenables face aux conjonctures environnementales. Selon le GIEC, il faut inverser la tendance des GES, viser leur drastique réduction et soutenir une refonte transversale pour minimiser les risques irréversibles tant sociopolitiques qu'écologiques⁴⁷. L'essence de l'impasse caractérisant notre réflexion rejoint un point constatable partout où le marché mondialisé s'étend. Celui-ci cause des risques qu'il s'attache ensuite à mesurer pour en justifier la prise en charge et cette tension est explicitée par Tordjman :

Une telle approche du risque engendre un sentiment de maîtrise sur le cours des choses qui finit par conduire les acteurs de la finance à accroître leur exposition au risque au lieu de la réduire. [...] la multiplication des techniques de gestion des risques, alors qu'elle est faite au nom d'une plus grande efficacité, engendre une augmentation du risque global. [...] puisque les risques sont déplacés et disséminés, mais ne disparaissent pas pour autant : il faut toujours quelqu'un en bout de chaîne pour les porter.⁴⁸

À ce stade de la réflexion, l'apport d'Ulrich Beck sur la société moderne dite « du risque » apparaît utile pour poursuivre notre réflexion :

La société du risque désigne une époque dans laquelle les aspects négatifs du progrès déterminent de plus en plus la nature des controverses qui animent la société. Ce qu'initialement personne ne voyait et surtout ne souhaitait, à savoir la mise en danger de chacun et la destruction de la nature, devient le moteur de l'histoire.⁴⁹

Dans ces circonstances, les crises sont à saisir comme des démonstrations de l'inaptitude des pouvoirs publics et des firmes à agir en faveur de la protection environnementale. La collectivité n'aurait structurellement pas le pouvoir pour décider du maintien ou de la sortie du capitalisme⁵⁰. Placé en marge d'une gestion administrative de la durabilité, le cas des zones et populations plus directement impactées par les modifications climatiques contribue au processus de « marginalisation des victimes » souligné par

⁴⁷ « We are at a crossroads. The decisions we make now can secure a liveable future. We have the tools and know-how required to limit warming » prévient Hoesung Lee, président des experts.es du GIEC.

⁴⁸ Tordjman, H. (2011). La crise contemporaine, une crise de la modernité technique, *Revue de la régulation*, (10). <http://journals.openedition.org/regulation/9456>

⁴⁹ Beck, U. (2001). Introduction à « La politique dans la société du risque », *Revue du MAUSS*, 17(1), 376.

⁵⁰ Illich, I. ([1973] 2009). *La Convivialité. Œuvres complètes* (vol. 1). Fayard.

Beck en 2001.⁵¹ Or lorsque la situation change à mesure que s'aggravent les méfaits anthropiques, les mandats des autorités devraient s'ajuster mais ce n'est pas systématiquement le cas. Les modalités de sanction, d'intervention, mais surtout d'action des pouvoirs publics ne sont pas suffisamment modifiées ou pas assez efficaces pour contraindre des changements structurels. Pourtant, le récent rapport du GIEC (dans la foulée des grands rapports sur l'économie du changement climatique comme le Rapport Stern⁵²) stipule que le coût de protection du climat est inférieur aux coûts des dommages évitables en choisissant sérieusement la trajectoire de la protection climatique⁵³. Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies met en garde : « l'échec à respecter [l'objectif de 1,5°C de réchauffement climatique] se mesurera à l'aune du nombre de morts et de moyens de subsistance détruits »⁵⁴.

Face aux externalités du marché, à la pollution locale et globale engendrée nuisant à la biodiversité et aux personnes, le « mythe du progrès »⁵⁵ alimente les critiques parmi lesquelles celles de l'économiste Hélène Tordjman. Elle condamne la croissance économique qui se dit « verte » :

[...] les crises financières, économiques et écologiques doivent être analysées comme les expressions d'une même crise plus profonde, celle de nos rapports à la société et à la nature, caractérisés par une volonté de maîtrise étendue. Derrière des expressions concrètes qui peuvent être différentes, une logique commune apparaît qu'il s'agit de mettre en évidence, celle d'une civilisation qui oublie ses finalités parce qu'elle s'ingénie à accroître ses moyens techniques.⁵⁶

Sans contrainte à la création de retombées localement structurantes, une croissance reposant sur un capitalisme « vert » ou « écologique » porte ainsi le risque de renforcer la logique d'accumulation. Il épargnerait à chaque étape de production quelques dommages « collatéraux »⁵⁷.

⁵¹« Si on ne peut nier le dommage, alors il faut le rendre le plus diffus possible afin que la faute ne soit pas imputable et que les dommages soient circonscrits à un nombre limité de victimes. Que l'on n'y parvienne pas toujours ou seulement ponctuellement, c'est fort possible, notamment en raison du fait que les destructions s'opèrent désormais à tous les niveaux et que la sensibilisation de la population aux thèmes écologiques ne cesse de croître. Beck, U. (2001). Introduction à « La politique dans la société du risque », *Revue du MAUSS*, 17(1), 379.

⁵² Stern, N. (2007). La « STERN REVIEW » : l'économie du changement climatique. *Long résumé*.

⁵³ Leblanc, E. (2022, 9 avril). GIEC : les solutions sont là, qu'est-ce qu'on attend? *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1875172/analyse-giec-solutions-gouvernement-guilbeault-mesures>

⁵⁴ Les Echos. (2021, 17 septembre). ONU: le monde en chemin vers un réchauffement catastrophique.

⁵⁵ Latouche, S. (2004). *La méga-machine : Raison technoscientifique, raison économique et mythe du progrès*. La Découverte.

⁵⁶ Tordjman, H. (2011). La crise contemporaine, une crise de la modernité technique, *Revue de la régulation*, (10). <http://journals.openedition.org/regulation/9456>

⁵⁷ La réduction des combustibles fossiles s'impose impérativement face à de tels constats d'impacts liés au mode dominant de développement. Les émissions nettes de GES ont particulièrement augmenté dans de grands secteurs globaux : industrie, approvisionnement énergétique, transport, agriculture et bâtiment. GIEC. *Rapport à l'intention des décideurs*, 7.

En parallèle de leur investissement dans les énergies renouvelables ou dans les cycles de production « optimisés », les grands groupes semblent résister aux oppositions environnementalistes en défendant des projets générant du profit, au SLSJ comme ailleurs. Invitant également à dépasser la dualité environnement-société, l'un des pionniers de l'écologie politique, Ivan Illich déploie la notion de contre-productivité dans les années 1970. Il la définit ainsi : « Passé un certain seuil, l'outil, de serviteur, devient despote. Passé un certain seuil, la société devient une école, un hôpital, une prison. Alors commence le grand enfermement »⁵⁸. Son constat repose sur l'articulation de deux modes de production observés dans la modernité : l'un autonome, l'autre hétéronome⁵⁹. Le premier réfère à une relation d'usage qui serait sensée et équilibrée tandis que le mode de production hétéronome désigne un rapport instrumental et comptable. Pour lui, une société respectueuse des seuils est une « société conviviale » où techniques et outils sont au service des personnes qui, elles, s'associent en une collectivité⁶⁰. Selon notre lecture, en 2022, l'empreinte écologique des activités anthropiques tend davantage vers le dépassement accéléré d'autres seuils planétaires, tandis que cinq des neuf frontières planétaires ont déjà été franchies.⁶¹

Il nous apparaît plus clair que la poursuite d'une quête de « progrès » et de « croissance » prépare le terrain aux multiplications des techniques et autres « résolutions » requérant toujours plus d'énergies et de matières premières. Ces « innovations » s'additionnent aux « solutions » apportées pour tenter de résorber les maux d'hier. Les processus d'écoblanchiment de la part d'entreprises polluantes perpétueraient en cela le paradigme de la recherche de profits économiques sans tenir compte des enjeux environnementaux et sociaux⁶².

⁵⁸ Illich, I. ([1973] 2009). *La Convivialité. Œuvres complètes* (vol. 1). Fayard. 551-552.

⁵⁹ Illich, I. (1975). *Némésis medical*. Le Seuil.

⁶⁰ Illich, I. ([1973] 2009). *La Convivialité. Œuvres complètes* (vol. 1). Fayard.

⁶¹ Parmi elles, celles perturbant le cycle de l'eau douce. Voir : Wang-Erlandsson, L., Tobian, A., van der Ent, R.J., Fetzer, I., te Wierik, S., Porkka, M., Staal, A., Greve, P., Gerten, D. et Keys, P. W. (2022). A planetary boundary for green water. *Nat Rev Earth Environ*. <https://doi.org/10.1038/s43017-022-00287-8> ; Ou le seuil d'introduction de nouvelles particules polluantes dans la biosphère. Stockholm Resilience Centre. (2022, 18 janvier). *Safe planetary boundary for pollutants, including plastics, exceeded, say researchers*. <https://www.stockholmresilience.org/research/research-news/2022-01-18-safe-planetary-boundary-for-pollutants-including-plastics-exceeded-say-researchers.html>

⁶² Tordjman, H. (2011). La crise contemporaine, une crise de la modernité technique, *Revue de la régulation*, (10). <http://journals.openedition.org/regulation/9456>

2.1.3 Le courage politique de la transition : conjoncture globale, résonance locale

Il nous apparaît justifié d'avancer que le système social, économique et politique actuel entretient les inégalités, plus qu'il ne les résorbe⁶³. Les risques d'instabilité géopolitique, alimentaire, sanitaire et environnementale sont d'autant plus préoccupants en considérant les migrations climatiques déjà observables et celles projetées dans les prochaines années⁶⁴. Selon Lucas Chancel du *Laboratoire sur les inégalités mondiales*, la transition écologique relève d'un impératif, mais surtout, d'un choix profondément politique. A ce stade de l'étude, précisons que la « transition » est initialement énergétique, il s'agit d'un :

Concept d'histoire de la technique utilisé pour désigner la substitution d'une source d'énergie par une autre : de la force animale à l'usage de la vapeur, puis aux énergies fossiles. Depuis les années 1990 cependant, l'appropriation militante, puis politique, du concept dans le contexte du réchauffement climatique en a redessiné les contours.⁶⁵

Ce processus résonne avec le phénomène observé par Karl Polanyi lors de l'essor du marché mondialisé pendant l'urbanisation de la fin des années 1940 en Angleterre. En ses mots, « [notre] thèse est que l'idée d'un marché s'ajustant lui-même était purement utopique. Une telle institution ne pouvait exister de façon suivie sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société, sans détruire l'homme et sans transformer son milieu en désert »⁶⁶. Le phénomène de penser l'économie en dehors des sphères du social trouve une réactualisation particulière avec les mouvements contemporains soutenant une révision plus responsable de nos manières de produire, vivre et de nous adapter aux alternatives permises à l'échelle du territoire local. Nous prenons donc le parti de sonder les personnes rencontrées lors du terrain sur les solidarités existantes ou entretenues au sein des collectivités humaines proximité.

⁶³ Parmi les objecteurs.ices du dogmatisme néolibéral des organisations internationales, Joseph Stiglitz défend une conception alternative de développement qui tiendrait compte de la mauvaise répartition et distribution des richesses : « On ne peut pas séparer la sécurité économique, la protection sociale et la justice sociale de la création d'une économie plus dynamique, innovante et de la protection de l'environnement. » Dans : Stiglitz, J. E. (2019). *Peuple, pouvoir et profits. Le capitalisme à l'heure de l'exaspération sociale*, Les Liens qui Libèrent.

⁶⁴ En 2021, l'UNHCR comptabilise 89.3 millions d'individus contraints.es à la mobilité. UNHCR. (2022, 16 juin). Les chiffres du déplacement forcé dans le monde atteignent un nouveau record et confirment une tendance à la hausse depuis une décennie selon le HCR. [Communiqué]

<https://www.unhcr.org/fr/news/press/2022/6/62a9e94fa/chiffres-deplacement-force-monde-atteignent-nouveau-record-confirment-tendance.html>; Le sixième rapport du GIEC fait part du lien entre changements climatiques et déplacements contraints de populations en estimant à 1 milliard le nombre de déplacés.ées d'ici 2050 tandis que plus de 3,3 milliards de personnes vivent déjà dans des contextes hautement vulnérables aux changements climatiques. Dans : GIEC. (2022, avril). *Rapport à l'intention des décideurs*, 11-34.

⁶⁵ Hourcade, R. & Van Neste, S. L. (2019). Où mènent les transitions ? Action publique et engagements face à la crise climatique. *Lien social et Politiques*, (82), 5.

⁶⁶ Polanyi, K. ([1944] 1983). *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Gallimard, 22.

Traiter de « transition » (entendue comme un « processus vers une société carboneutre ») compte ainsi plusieurs avantages. Cela permet de déployer différents échelons temporels pour affiner les projets de métamorphose des différents secteurs à partir d'objectifs sur les court, moyen et long termes. Mobiliser le concept de « transition » établit une direction (plutôt qu'une finalité⁶⁷) orientant la co-constitution d'un paradigme alternatif, aiguillé par les apports de la communauté scientifique. La « transition » nous permet d'analyser en contexte dynamique l'articulation de ce qui forme une matrice partageant un même objectif de réduction de nos dépendances aux énergies fossiles et de nos activités destructrices. Tout comme l'industrialisation, l'urbanisation ou l'électrification ayant fait l'objet d'une transition par le passé, la transition vers des sociétés sobres (ou post-croissance) s'envisage par étapes⁶⁸.

Dans la présente étude, le choix du terme « transition » s'applique donc à différents ordres (énergétique, écologique, climatique, social, politique) et nous la caractérisons de « multisectorielle ». Le concept est mobilisé en référence à un cadre adoptant une « approche intégrée des usages de l'énergie en lien avec l'enjeu climatique »⁶⁹. Parmi les réappropriations de la transition initiant un réseau de projets conscient des défis soulevés par la dépendance au pétrole et le dérèglement climatique, le mouvement des Villes en Transition compte en exemple de référence. Le mouvement social naît en 2005 avec Rob Hopkins, auteur et agronome britannique⁷⁰. Désormais international, ce réseau accompagne la mise en place de projets concrets où la résilience des communautés est promue comme une condition à atteindre. L'initiative se déploie avec certaines visées structurelles communes pour réduire l'empreinte carbone humaine⁷¹. La mise en application des pratiques s'adaptant aux spécificités des territoires n'est pas sans évoquer l'expertise développée par le GREB dans la région du SLSJ⁷².

À la lumière de ces éléments, l'expression « transition socioécologique » mobilisée dans cette étude présente aussi l'avantage de la projection positive. Les opportunités diverses qu'elle défend forment une

⁶⁷ Hourcade, R. & Van Neste, S. L. (2019). Où mènent les transitions ? Action publique et engagements face à la crise climatique. *Lien social et Politiques*, (82), 23.

⁶⁸ Hourcade, R. & Van Neste, S. L. (2019). Où mènent les transitions ? Action publique et engagements face à la crise climatique. *Lien social et Politiques*, (82), 5-6.

⁶⁹ Hourcade, R. & Van Neste, S. L. (2019). Où mènent les transitions ? Action publique et engagements face à la crise climatique. *Lien social et Politiques*, (82), 6.

⁷⁰ Hopkins, R. ([2008] 2010), Manuel de Transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale. *Écosociété*, 131.

⁷¹ Diversification de l'économie locale, relocalisation des circuits d'activités et réseaux d'approvisionnement.

⁷² Le Groupe de recherches écologiques de La Baie a été fondé par Patrick Déry qui a notamment mis au point une technique « low tech » de construction d'habitats résilients. Également à l'origine d'une communauté écologique nommée « écohameau de La Baie » (sur pieds depuis les années 1990), Patrick Déry transmet sa technique et ses engagements pour favoriser l'autonomie collective sur les plans alimentaires et énergétiques. Schaal, S. (2020, 26 mars). *Au Saguenay, l'Écohameau de La Baie s'agrandit*. <https://www.ecohabitation.com/guides/1580/au-saguenay-lecohameau-de-la-baie-sagrandit/>

voie de (re)vitalisation de secteurs locaux, économiques, innovants et (re)nouant avec des comportements ou initiatives déjà existantes. Cela induit de profondément modifier les manières de faire et *d'être* au monde tout en requérant des moyens politiques et financiers adéquatement alloués par les instances détentrices de pouvoirs, publiques et privées. Une action climatique équitable et concertée se doit ainsi de reconnaître les causes ainsi que les effets des changements climatiques ainsi que des dommages de nos modes de production pour considérer l'adaptation des territoires à toutes les échelles. Pour explorer les moyens et les possibilités dont disposent les communautés saguenéennes de prendre action afin de développer une résilience connexe sur et selon le territoire local, un retour sur l'évolution régionale s'impose.

2.2 Cadrage historique : grands traits de la structuration socioéconomique de la région du SLSJ

2.2.1 Façonnement de la population et de la région

2.2.1.1 Genèse et ritualisation sous contrôle des échanges (1500-1842)

L'organisation actuelle de l'espace saguenéen ne peut être comprise sans en saisir à minima les fondements ou les rapports entretenus entre les groupes sociaux habitant ce territoire. Dès les premiers chapitres de sa monographie anthologique *Quelques Arpents d'Amérique*, Gérard Bouchard rappelle le contexte du peuplement particulièrement récent constituant l'actuelle société dite québécoise⁷³. Il s'agit de reconnaître que l'histoire et l'évolution du continent précèdent les projets coloniaux et le peuplement européen. En revanche, les écrits européens constituent les premières sources historiographiques sur la période d'avant-colonisation en Amérique du Nord en raison d'un rapport à la transmission passant par l'oral au sein des premières communautés ayant habité l'actuel Québec. La « découverte » est ainsi une façon culturellement située d'approcher l'histoire, car ce sont sur des terres habitées par les Autochtones que des Européens accostent à l'embouchure de la rivière Saguenay⁷⁴.

⁷³ Bouchard, G. (1984). Nouvelles perspectives pour les recherches génétiques : Le fichier-réseau de la population du Saguenay, *Annales de démographie historique*, 81-87. ; Bouchard, G. (1996). *Quelques arpents d'Amérique, population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*. Boréal.

⁷⁴ Lors de la visite papale organisée à Québec en juillet 2022, une banderole est déployée par des manifestants.es Autochtones dénonçant la « doctrine de la découverte » perpétuée depuis le XV^e siècle par l'Église catholique et servant de justification à la colonisation. Rochefort, A. et Nadeau, J.-F. (2022, 28 juillet). La messe papale de la réconciliation devant beaucoup moins de fidèles que prévu. Le pape François au Canada. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1901516/messe-pape-francois-sainte-anne-de-beaupre>

Trois groupes linguistiques sont recensés à travers les écrits dressant une nomenclature autochtone avant le XVI^e siècle⁷⁵: les Inuits.es dans le Nord, les Innus.es (ou Innuat au pluriel) dans les montagnes du Bouclier canadien leur valant le nom de Montagnais.es,⁷⁶ ainsi que les Iroquoiens.ennes dans la vallée du Saint-Laurent. La population du SLSJ vit alors de chasse, pêche, cueillette pour son autosubsistance et est nomade, utilisant des techniques développées pour se pratiquer sur l'ensemble du territoire. L'exploration de la côte nord-américaine est initiée au XVI^e siècle par des pêcheurs européens (« espagnols, basques, portugais, anglais, français ou bretons »)⁷⁷. Les marchands, marins et pêcheurs sont initialement attirés par les bénéfices de la pêche et l'utilisation des graisses de baleines (transformées en combustible, huile, cire)⁷⁸. Leur venue précède celles de Cabot à Terre-Neuve (1497)⁷⁹ et Cartier dans le golfe du Saint-Laurent (1534-1542)⁸⁰. Les pêcheurs européens accostent au Saguenay et établissent les premiers postes saisonniers⁸¹, ouvrant la voie aux rencontres avec les nations locales sur les côtes du Saint-Laurent : dès 1545⁸², la pêche ritualise les échanges autour de points stratégiques⁸³. Le troc pratiqué amorce la traite de fourrures avec les Premières Nations, chargées d'approvisionner en peaux contre des produits manufacturés⁸⁴.

Le contexte des innovations en matière de navigation, d'accélération des échanges et d'augmentation de la production rend profitable la traversée de l'Atlantique. En parallèle, le capitalisme marchand s'affirme par l'attrait et l'accès des marchés extérieurs⁸⁵. L'« exploration » par les colons européens d'une partie des Amériques est alors justifiée par la quête de ressources en marge du vieux continent.⁸⁶ Les historiens Girard et Perron décrivent les premiers contacts entre Autochtones et étrangers en mobilisant les termes

⁷⁵ Exception faite des expressions employées dans les citations, nous préférons aux terminologies désuètes la mobilisation des catégories « Premières Nations », « Autochtones » et désignations plus spécifiques comme « Innus.es ». Dickinson, J. A., et Young, B. (2003). *Brève histoire socio-économique du Québec*. Les éditions du Septentrion, 20-21.

⁷⁶ Charest, P. (2006). Les Montagnais d'autrefois, les Innus d'aujourd'hui. Dans E. Dubuc (dir.), *Des Montagnais aux Innus. L'histoire d'un peuple : « Utshiulnut ut luash Innut. Innut Utipatshimunuau »*. *Cap-aux-Diamants*. (85), 11.

⁷⁷ D'Avignon, M., et Girard, C. (2009). *A-t-on oublié que jadis nous étions « frères » ? alliances fondatrices et reconnaissance des peuples autochtones dans l'histoire du Québec*. Les Presses de l'Université Laval, 125.

⁷⁸ Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture (2, p. 60).

⁷⁹ Trudel, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France*. Les vaines tentatives (1524-1603). Introduction

⁸⁰ Hamelin, J. et Provencher, J. (1997). *Brève histoire du Québec*. Boréal.

⁸¹ Trudel, M. (1963). *Histoire de la Nouvelle-France*. Les vaines tentatives (1524-1603). Fides, 219.

⁸² Bouchard, R. (1989). *Le Saguenay des fourrures, 1534-1859 : histoire d'un monopole*, Chicoutimi-Nord, 23.

⁸³ Bouchard, R. (1989). *Le Saguenay des fourrures, 1534-1859 : histoire d'un monopole*, Chicoutimi-Nord, 34.

⁸⁴ Bouchard, R. (1989). *Le Saguenay des fourrures, 1534-1859 : histoire d'un monopole*, Chicoutimi-Nord, 23.

⁸⁵ Bouchard, R. (1989). *Le Saguenay des fourrures, 1534-1859 : histoire d'un monopole*, Chicoutimi-Nord, 22.

⁸⁶ À ce titre, entre 1534 et 1542, Jacques Cartier est désigné par le roi François Ier pour « découvrir certaines isles et pays où on dit qu'il doit se trouver grant quantité d'or et d'autres riches choses ». Hamelin, J. et Provencher, J. (1997). *Brève histoire du Québec*. Boréal.

de respect mutuel et de régime de « souveraineté partagée »⁸⁷. Ainsi se caractérisent les débuts de mutations profondes dans la tradition locale, commerciale et culturelle, profilant l'établissement de monopoles de traite à la fin du XVI^e siècle. Dans leur monographie de référence, Girard et Perron qualifient une « relative harmonie »⁸⁸ jusqu'au XVII^e siècle qu'ils expliquent par le peu de contacts entre les deux groupes aux conceptions culturelles du territoire fondamentalement différentes. Invoquer une réciprocité des rapports sociaux dans les premiers contacts entre Autochtones et Européens au temps de la « Nouvelle-France » (1534-1763) passe cependant certains événements sous silence.⁸⁹ Les contaminations de maladies importées comme le scorbut causent des pertes chez les primo-habitants.es dans la seconde moitié du XVII^e, jetant les bases de l'expansion du peuplement français⁹⁰.

Entre 1560 et 1650, les Innus.es auraient adopté « le rôle de grands pourvoyeurs »⁹¹ dans les activités commerciales menées par les Français qui prennent progressivement possession du territoire et de ses ressources⁹². Selon l'historien Jean-Paul Simard, les Kakouchaks – ou Innus.es- exercent un monopole en tant qu'intermédiaires entre les différents groupes autochtones fournisseurs et les traiteurs européens⁹³. Si Simard crée du dissensus au sein des mémoires régionales en observant que Tadoussac fut un « territoire de chasse gardée » sous la surveillance innue, ils et elles sont au moins « [...] des partenaires indispensables dans la récolte des fourrures »⁹⁴. Le rapport entretenu avec le territoire, les connaissances transmises par l'oralité ainsi que les outils adaptés aux caractéristiques topographiques et climatiques locales forment des expertises nécessaires aux quêtes allochtones⁹⁵. En 1603, une exclusivité française sur

⁸⁷ Girard, C. et Brisson, C. (2014). *Nistassinan-notre terre : alliance et souveraineté partagée du peuple innu au Québec : des premiers contacts à nos jours* (Ser. Mondes autochtones). Presses de l'Université Laval.

⁸⁸ Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture (2, p. 77).

⁸⁹ Tel que le *putsch* armé de Cartier face aux Iroquoiens.ennes lors de son voyage de 1536. Trudel, M. (2010). Tome 5. *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*, 15.

⁹⁰ Dickinson, J. A., et Young, B. (2003). *Brève histoire socio-économique du Québec*. Les éditions du Septentrion, 37-39.

⁹¹ Simard, J.-P. (1983). Dans Pouyez, C., Y. Lavoie, et G. Bouchard (dir.), *Les Saguenayens: introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVIe-XXe siècles*. Sillery. PUQ, 73-75.

⁹² Girard, C. et Tremblay, G. (2004). Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean et culture innue. Un potentiel pour l'industrie récréotouristique. Dans Désy, J., Girard, C., Lemieux, G.-H. et Nepton A. (dir.), *Le potentiel récréotouristique du Moyen Nord québécois. L'axe des Monts Valin-Mont Otish Saguenay—Lac-Saint-Jean*. UQAC, GRIR, 290.

⁹³ Simard, J.-P. (1983). Dans Pouyez, C., Y. Lavoie, et G. Bouchard (dir.), *Les Saguenayens: introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVIe-XXe siècles*. Sillery. PUQ, 73-75.

⁹⁴ Simard, J.-P. (1983). Dans Pouyez, C., Y. Lavoie, et G. Bouchard (dir.), *Les Saguenayens: introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVIe-XXe siècles*. Sillery. PUQ, 65.

⁹⁵ Jusqu'en 1647, le Saguenay incluant le fjord et Tadoussac constituent les terres de cette « chasse-gardée ». À titre d'illustration, les peuples autochtones utilisent des canots faits d'écorces, plus adaptés aux déplacements par navigation à l'intérieur du territoire saguenéen que les voiliers des Européens. Bouchard, R. (1989). *Le Saguenay des fourrures, 1534-1859 : histoire d'un monopole*, Chicoutimi-Nord, 46.

la traite des fourrures de la vallée du Saint-Laurent est décrétée par Henri IV⁹⁶. L'appropriation juridique du territoire ancestral préfigure les justifications de colonisation en Nouvelle-France, en dépit des droits et des populations autochtones. Malgré l'interdiction de la colonisation, Champlain construit en 1608 le poste de traite aux origines de la ville de Québec, où colons et marchands s'établissent. De nouvelles dynamiques d'échanges organisent le commerce de la ressource animale, entre centres métropolitains - transformant et vendant les fourrures- et territoire d'approvisionnement pourvoyant à la demande étrangère⁹⁷. Le commerce de fourrures se structure dans l'espace du « Domaine du Roi » avec la création de la Traite de Tadoussac en 1652. En payant loyer et droits sur les marchandises, les locataires s'attellent au développement de la traite de fourrures sous le contrôle de la couronne française. Au cours de l'année 1663, Louis XVI lève les droits de la Compagnie des Cent-Associés⁹⁸, faisant de la « Nouvelle-France » une colonie française dont le succès commercial est assuré par la Compagnie des Indes occidentales⁹⁹. Mais l'histoire des monopoles dans la Vallée est celle de concessions et rivalités durant plus d'un siècle entre les couronnes britannique et française. À la suite de la conquête britannique en 1760, la France cède sa « souveraineté » sur le « Domaine », la baie et le détroit d'Hudson aux Britanniques¹⁰⁰. Après la Proclamation de 1763, le premier gouverneur de la province de Québec, James Murray reconnaît en 1774 le territoire de la Traite de Tadoussac comme une terre non cédée ni achetée par les empires coloniaux. Le Saguenay devient une réserve autochtone, un « territoire de chasse des sauvages » selon les termes de James Murray¹⁰¹. Toute colonisation européenne y est désormais interdite. Malgré cette avancée juridique pour les droits fondamentaux des sociétés autochtones, le général Murray réhabilite le système d'affermage pratiqué dans le Domaine du Roi et les postes de traite deviennent les *King's Posts* dont les revenus bénéficient au régime anglais.

⁹⁶ Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.64).

⁹⁷ Le troc gagne en rentabilité pour les Hurons.onnes notamment par la mise en circulation d'armes à feu, mobilisées en offensive contre les Iroquoiens.ennes. Au sujet des conflits autochtones, rappelons que les armes britanniques fournies aux Iroquoiens.ennes ont contribué au massacre huron.

⁹⁸ Trudel, M. (1973). *La population du Canada en 1663*. Montréal, Fides, 29.

⁹⁹ Bouchard, R. (1989). *Le Saguenay des fourrures, 1534-1859 : histoire d'un monopole*, Chicoutimi-Nord, 155.

¹⁰⁰ Perdant momentanément en dynamisme malgré l'intégration de grandes compagnies au commerce, la France abandonne en partie son monopole sur les fourrures, entre 1696 et 1706. L'Acte du Québec révoque le traité de Paris de 1763 -mettant fin à la guerre de Sept Ans- qui décrète la cession française des territoires nord-américains à la Grande-Bretagne. L'accord semble insuffisant au regard de la stratégie française qui réitère le déploiement de son pouvoir, cherchant à exercer une influence malgré son officiel manque de droits. Voir notamment : Girard, C. et Tremblay, G. (2004). Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean et culture innue. Un potentiel pour l'industrie récréotouristique. Dans Désy, J., Girard, C., Lemieux, G.-H. et Nepton A. (dir.), *Le potentiel récréotouristique du Moyen Nord québécois. L'axe des Monts Valin-Mont Otish Saguenay—Lac-Saint-Jean*. UQAC, GRIR.

¹⁰¹ Girard, C. et Tremblay, G. (2004). Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean et culture innue. Un potentiel pour l'industrie récréotouristique. Dans Désy, J., Girard, C., Lemieux, G.-H. et Nepton A. (dir.), *Le potentiel récréotouristique du Moyen Nord québécois. L'axe des Monts Valin-Mont Otish Saguenay—Lac-Saint-Jean*. UQAC, GRIR, 137.

En définitive, du XVI au XVIIIe siècle, la mise en valeur « primitive » de la Vallée¹⁰² et l'établissement européen par voies fluviales introduisent la concurrence marchande par les échanges et précipitent des pénuries (en ressources naturelles). Les cycles des échanges pendant deux siècles environ provoquent des pertes de biodiversité conséquentes (feux en forêts, mise en place d'une exploitation écocidaire diminuant les richesses naturelles...)¹⁰³. Les populations autochtones continuent d'être des partenaires commerciales essentielles pour la réorganisation économique du domaine s'ouvrant à la propriété privée¹⁰⁴.

2.2.1.2 De la colonisation agroforestière à l'industrialisation (1842-fin XIXe)

Au XIXe siècle, la conjoncture économique marque le déclin de la demande de fourrure et des controverses en Grande-Bretagne perturbent le renouvellement des baux des postes de traite¹⁰⁵. Une nouvelle phase débute avec l'évolution de la demande sur les marchés britanniques : « Au début des années 1840, le commerce des fourrures est voué à disparaître au Saguenay. Il est remplacé par deux activités saisonnières, le travail en forêt et l'agriculture, qui se développent graduellement pour créer une nouvelle économie agro-forestière. »¹⁰⁶ En raison de sa faiblesse démographique et de son économie en désuétude, la gestion du Saguenay nourrit les débats sur son ouverture officielle au peuplement colonial¹⁰⁷. S'élevant à quelques centaines d'individus, les Autochtones représentent moins de 5% de la population totale de l'actuel SLSJ¹⁰⁸ alors que la vallée du Saint-Laurent atteint une phase de surpeuplement menant à la saturation des terres qui se fait sentir dès 1812¹⁰⁹. Le peuplement colonial du Saguenay est justifié par la quête d'autres zones

¹⁰² St-Hilaire, M. (1996). Chapitre 3 : L'organisation de l'espace saguenayen. *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay (1840-1960)*. PUL, 96.

¹⁰³ Les castors subissent une drastique diminution de leur population. L'animal est alors utilisé comme unité de détermination des prix au cours du XVIIIe siècle, illustrant l'emprise coloniale sur le commerce saguenéen. Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Québec*. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.101).

¹⁰⁴ Parce que les pourvoyeurs.euses Autochtones préparent puis vendent les peaux aux postes de traite, ceux-ci remplacent définitivement les foires, traditionnels lieux de troc, à la fin du XVIIIe siècle.

¹⁰⁵ Bouchard, R. (1989). *Le Saguenay des fourrures, 1534-1859 : histoire d'un monopole*, Chicoutimi-Nord, 197.

¹⁰⁶ Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Québec*. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.111).

¹⁰⁷ Parmi les pressions poussant la reconsidération du système socioéconomique, une pétition de 1800 signataires fait intervenir diverses parties en faveur de l'établissement sédentaire dans les terres saguenayennes. Voir : Centre d'Etudes et de Recherches historiques du Saguenay. (1968). *Pressions pour ouvrir le Saguenay*. Séminaire de Chicoutimi, 96.

¹⁰⁸ Connolly, A. (1972). Oti-il-no Kaepe: Les Indiens Montagnais du Québec. *Science moderne*, 73-74. ; Bouchard G. et De Braekeleer, M. (1992). Pourquoi des maladies héréditaires? Population et génétique au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sillery, Les Éditions du Septentrion, 59.

¹⁰⁹ Wallot, J.-P. et Paquet, G. (1972, septembre), « Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812: éléments pour une réinterprétation », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 26(2), 216-18.

cultivables et d'approvisionnement¹¹⁰. Dans une telle conjoncture, William Price s'impose comme un entrepreneur forestier capable de faire prospérer rapidement la région. En saisissant l'attrait des travailleurs à la colonisation saguenéenne et le besoin d'une relance économique, il oriente l'exploitation vers les pinières¹¹¹. L'ouverture des Postes du Roi au peuplement permanent entre en vigueur en 1842¹¹².

L'agroforesterie apporte d'abord aux populations denrées de subsistance et revenu d'appoint, en croissance avec l'ouverture des marchés. Les initiatives économiques opérées par les populations elles-mêmes s'opèrent en parallèle de l'investissement des élites d'affaires anglophones dans la région. Un autre monopole prend donc place dans la région avec l'industrialisation du secteur forestier agricole. Si l'industrie forestière bénéficie d'un bassin de main-d'œuvre pendant la saison de la coupe et fait naître un nouveau prolétariat forestier¹¹³, un tel système implique une accélération de l'accumulation de capital par les entreprises forestières capitalistes. Leur installation est facilitée par l'octroi de longs baux (trente ans et plus) sans réguler les coupes exploitant les ressources terrestres, au détriment des pratiques traditionnelles¹¹⁴.

Dans le sillage de la Confédération canadienne en 1867, les exportations se trouvent mises à mal dans le contexte de la crise internationale de 1873 à 1879¹¹⁵. Les activités agricoles s'élargissent alors à la transformation de produits¹¹⁶. Au début des années 1880, le modèle des « fromageries coopératives », en opposition à celui de la fabrique individuelle¹¹⁷, se développe en parallèle des productions rurales (incluant laine, beurre, bleuets). Après 1880, avec la protection tarifaire, des entreprises et manufactures

¹¹⁰ Un article paru dans *Le Canadien* en 1836 mentionne que : « la dépopulation du comté Saguenay a commencé cette année sur un pied inquiétant; une population vigoureuse s'en va offrir son précieux travail à un [autre] pays. [...] Le désir de la population [saguenayenne] d'avoir des terres sur le territoire de Chicoutimi est tel, le besoin qu'elle a de ces terres est tel, que des concessions entières s'y porteraient. [...] Le gouvernement local actuel [...] ne fera-t-il pas quelque effort, pour venir au soulagement d'une partie intéressante de ce peuple? ». Dans : *Le Canadien*. (1836, 2 novembre). p.2. Dans : Centre d'Etudes et de Recherches historiques du Saguenay. (1968). Pressions pour ouvrir le Saguenay. Séminaire de Chicoutimi, 96.

¹¹¹ Selon l'urbaniste régional Marc-Urbain Proulx, la conjoncture y est également globalement favorable car la demande en bois afflue particulièrement de Grande-Bretagne. Proulx, M-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*. PUQ, 12.

¹¹² Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.83).

¹¹³ Côté, D. (1999). *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1838-1988)*. Société D'histoire Du Lac-Saint-Jean.

¹¹⁴ Blais, R. et Boucher, J.L. (2008). Les régimes forestiers québécois. Régimes d'accumulation, structures d'acteurs et modèles de développement, *Les Cahiers du CRISES*. Montréal, 10-11.

¹¹⁵ Hamelin J. et Roby Y. (1971). *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 161.

¹¹⁶ L'étude de Régis Thibeault sur l'industrialisation laitière, profitant de la mécanisation, détaille l'avènement des fabriques de beurres et fromages au Québec entre 1865 (installation de la première fabrique) et 1911. Thibeault, R. (2008). *Industrie laitière et transformation agraire au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1870-1950*. PUL.

¹¹⁷ Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.166)

éclosent dans un contexte où la main-d'œuvre est décrite comme une population pauvre et a fortiori, demandeuse d'emploi. Au cours du XIXe siècle, le Saguenay passe donc à une économie de transformation, tout en conservant certains lieux de production comme les fermes qui témoignent de la continuité d'activités traditionnelles.¹¹⁸ Toutefois, l'organisation de la société rurale pâtit des chemins terrestres ou résidus de défrichements entravant les connexions entre lieux de production et zones de consommation¹¹⁹.

2.2.1.3 Développement industriel et urbanisation depuis le XXe

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, le système agro-forestier domine sur l'agriculture d'autosuffisance ainsi que la foresterie traditionnelle, initialement exercée en activité d'appoint ou hivernale. Cette évolution s'inscrit dans un contexte extrarégional de mécanisation, d'amélioration des techniques et des voies de communication favorisant l'ouverture à de nouveaux marchés. L'industrie prospère du Saguenay se concentre sur le bois de sciage alors que l'épuisement de la ressource des pins réoriente l'industrie forestière vers l'épinette¹²⁰. En 1904, le descendant de l'entrepreneur William Price incorpore la *Price Brothers Compagny Limited* s'assurant ainsi le financement de l'entreprise en bourse¹²¹. Les scieries augmentent en nombre dans la région sous l'impulsion de Benjamin Alexander Scott, un homme d'affaires canadien achetant de vastes étendues forestières au Lac-Saint-Jean¹²². La tendance est aussi au développement des services depuis le milieu du siècle passé¹²³, laissant se profiler deux centres régionaux décisionnels : Chicoutimi et Dolbeau¹²⁴. Le développement urbain s'avère structurant dans les zones où le peuplement le plus ancien arrive à former désormais des noyaux dynamiques à l'origine des villes. Au début du XXe, les observateurs de la région relèvent que les industriels forestiers participent à fournir le bois tiré des concessions aux pulperies. La demande en papier croît aux États-Unis, ouvrant l'importation à la pulpe canadienne et spécifiquement à celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, riche en

¹¹⁸ Thibeault, R. (2008). *Industrie laitière et transformation agraire au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1870-1950*. PUL, 45.

¹¹⁹ « Ce n'est qu'avec la construction du chemin de fer que l'État québécois [en 1888] se donne une politique plus cohérente en matière de communication régionale » Dans : Girard et Perron, op. cit. p.124. Stipulons que l'inauguration de l'accès ferroviaire à Roberval, lieu de commerce et d'industrialisation privilégié, dans les années 1890 ainsi que l'implantation d'un réseau de navigation sur le lac correspondent à l'apparition d'un nouveau secteur exploitable : le domaine récréotouristique. Voir : Côté, D. (1999). *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1838-1988)*. Société D'histoire Du Lac-Saint-Jean, 66.

¹²⁰ Côté, D. (1999). *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay Lac-Saint-Jean (1838-1988)*. Société D'histoire Du Lac-Saint-Jean, 69.

¹²¹ Côté, D. (1999). *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay Lac-Saint-Jean (1838-1988)*. Société D'histoire Du Lac-Saint-Jean, 64.

¹²² Côté, D. (1999). *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay Lac-Saint-Jean (1838-1988)*. Société D'histoire Du Lac-Saint-Jean, 66.

¹²³ Scott se trouve justement également à l'origine d'un complexe touristique à Roberval. Côté, D. (1999). *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay Lac-Saint-Jean (1838-1988)*. Société D'histoire Du Lac-Saint-Jean, 66.

¹²⁴ Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.336).

conifères¹²⁵. Price impulse l'ajout de la fabrication du papier à celle de l'exploitation forestière¹²⁶. La *Compagnie de la Pulpe de Chicoutimi* est fondée en 1896 par Julien-Edouard-Alfred Dubuc qui devient une figure régionale¹²⁷. L'essor industriel s'opère en fonction de la demande américaine en pulpe, c'est ensuite la pâte et le papier qui sont convoités à partir de 1910¹²⁸. En plus du patrimoine naturel, les moyens de production incluent les capitaux humains, or cette période de transition économique se caractérise par une démographie croissante¹²⁹. De manière corollaire, l'agriculture intègre progressivement les marchés et structures capitalistes tant de production que de vente¹³⁰.

Dans le contexte général de modernisation des moyens de production québécois, les avancées technologiques (les tracteurs se substituant aux bœufs et chevaux) la mécanisation de la production agricole se généralisent particulièrement dans la période 1940-1950 au Saguenay¹³¹. L'historien Régis Thibeault identifie un double processus marqué par la structuration de l'espace autour de localités créées au XXe répondant peu aux processus de modernisation de l'agriculture et considérations agraires¹³². En bref, le scénario prédominant se bâtit autour des grandes entreprises de transformation des ressources naturelles rendues attractives par des emplois ouvriers bien rémunérés et les possibilités de se syndiquer¹³³. « Dans les décennies qui suivent [1911], la syndicalisation s'accélère dans le secteur pendant qu'émergent des coopératives forestières dans le but d'une réappropriation du territoire et du travail. »¹³⁴

¹²⁵ Les forêts sont centrales dans l'histoire régionales, elles recouvrent près de soixante-quinze pour cent du territoire. Boileau, G. (1977). *Le Saguenay-Lac-Saint-Jean*. La Documentation québécoise, 33.

¹²⁶ La littérature parcourue observe que *Price Brothers* favorise à elle-seule la création du réseau hydroélectrique en construisant des centrales au gré de l'augmentation de sa capacité de production. Gagnon, G. (2003). *Au Royaume du Saguenay et du Lac-Saint-Jean : une histoire à part entière, des origines à nos jours*. GID, 157.

¹²⁷ Musée régional de La Pulperie de Chicoutimi *La main à la pâte*. [Exposition permanente].

¹²⁸ Proulx, M-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*. PUQ, 27.

¹²⁹ En effet, la tendance régionale de la population est à la hausse de 1851 jusqu'à 1911, s'ensuit un brutal déclin, puis croît ensuite entre 1921 et 1961. *Population totale du Québec et population du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1951-1986* [Tableau]. Dans Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.144).

¹³⁰ Bouchard, G. et Thibeault, R. (1992). *Change and continuity in the Saguenay agriculture : the evolution of production and yields (1852-1871)* (vol. 8), 231-259.

¹³¹ Thibeault, R. (2008). *Industrie laitière et transformation agricole au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1870-1950*. PUL, 103

¹³² Thibeault, R. (2008). *Industrie laitière et transformation agricole au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1870-1950*. PUL, 129.

¹³³ A ce sujet, voir notamment : Maltais-Tremblay, P. (2015). L'évolution du syndicalisme et des relations du travail chez Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean de 1937 à 2007 : l'implantation progressive d'une culture de concertation syndicale-patronale. *Revue française d'histoire économique*, (4-5), 166-179.

¹³⁴ Blais, R. et Boucher, J.L. (2008). Les régimes forestiers québécois. Régimes d'accumulation, structures d'acteurs et modèles de développement, *Les Cahiers du CRISES*. Montréal, 46.

La restructuration économique se répercute sur le plan social et sur l'organisation de l'espace, car la communauté ouvrière voit ses conditions matérielles modifiées¹³⁵ dans ce qui constitue alors une nouvelle agglomération. Fort du potentiel hydroélectrique, les secteurs de l'aluminium et du papier -devenant prolifiques- transforment les villages en villes ou en font naître d'autres comme celles d'Arvida et de Kénogami¹³⁶. Entre 1925 et 1943, les vastes projets des industriels utilisent le SLSJ comme un réservoir de ressources naturelles avec la production d'aluminium comme instigatrice des projets exigeant une technique de pointe et d'amples capitaux¹³⁷. La saturation des terres est avancée en facteur de changement agricole : les premières zones saturées le sont en raison de leur prospérité, productivité et mécanisation¹³⁸. L'économiste Marc-Urbain Proulx développe :

Depuis 1945, la rationalisation de cette industrie [agroalimentaire] a occasionné une diminution radicale du nombre de fermes, une augmentation importante de la capitalisation ainsi qu'une hausse de superficies individuelles cultivées dans un contexte global d'une baisse québécoise de la superficie totale consacrée à l'agriculture. [...] [Ainsi depuis 1961] Les fermes sont éliminées, intégrées, fusionnées dans un contexte de capitalisation de plus en plus poussé.¹³⁹

Dans la continuité des monopoles depuis la Nouvelle-France, le développement régional du XXe siècle s'avère tributaire du développement industriel régional. À partir des années 1980, la modernisation impulsée par les forces du privé s'opère avec la fragmentation des lieux de production et l'étoffement des infrastructures constituant le complexe industriel d'Alcan¹⁴⁰. Utilisée en référence majeure pour notre ancrage sociohistorique, la monographie de l'historien saguenéen Gérard Bouchard s'attache à démontrer l'évolution du Saguenay¹⁴¹ et les spécificités des rapports s'y déployant. Certaines dynamiques internes

¹³⁵ Perron et Girard explicitent que le Québec investit à partir des années 1930 dans les pouvoirs publics dont la médecine hospitalière fait partie. Un exemple éloquent de l'implication transversale du privé dans les secteurs publics et pratiques quotidiennes est l'ouverture à toustes d'un hôpital par l'Alcan en 1927. Les soins hospitaliers s'en trouvent crédibilisés par la population et les historiens. ennes consultés.ées mettent en avant un autre paramètre. Avec une restructuration de la sphère productive, les conditions salariales évoluent ainsi que les risques et blessures liées à ces inédites conditions de travail. Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Québec*. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.524).

¹³⁶ L'usine d'électrolyse de l'entreprise Alcoa -devenue Alcan- et la ville d'Arvida sont créées entre 1925 et 1926 avec l'acquisition par Davis (un industriel américain nommé président d'Alcoa en 1910) du stock actionnarial de James Buchanan Duke (un homme d'affaires dans le milieu du tabac). Igartua, J.E. (1996). *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press; Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Québec*. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.337).

¹³⁷ Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Québec*. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.469).

¹³⁸ Thibeault, R. (2008). *Industrie laitière et transformation agraire au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1870-1950*. PUL, 129.

¹³⁹ Proulx, M-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*. PUQ, 59.

¹⁴⁰ Gagnon, C. (1996). L'impact de la grande entreprise sur la dynamique sociospatiale du Saguenay—Lac-Saint-Jean. *Trames, Revue de l'aménagement*. (11, p.57). ; *Localisation des centrales hydro-électriques d'Alcan* [Carte]. Dans : Gagnon, G. (1988). *Un pays neuf. Le Saguenay-Lac-St-Jean en évolution*. Le Royaume, 159.

¹⁴¹ Bouchard, G. (1996). *Quelques arpents d'Amérique, population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*. Boréal.

propres à la région doivent à présent être approfondies pour mettre en exergue des liens entre individus et lieux.

2.2.2 L'identité du territoire : structurations géographiques et toponymiques

Marc-Urbain Proulx apporte un éclairage complémentaire sur les défis et perspectives de la région à l'étude. Dans *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*, il présente un ensemble d'informations, de données, d'explications des enjeux et des possibilités mises en évidence pour assurer le destin économique et social de cet espace de la province francophone. Il travaille en tenant compte de l'historiographie et des spécificités du SLSJ. Dirigé par une culture de planification stratégique régionale, le Saguenay est présenté comme ayant des caractéristiques uniques à l'échelle du Québec et au regard des différentes économies régionales canadiennes.

Les caractéristiques naturelles ont donc profité au développement d'une économie régionale axée sur la mise en valeur de l'agroforesterie et de ses capacités hydroélectriques. Les différents cours d'eau sont des ressources exploitées dans l'évolution des activités pratiquées, depuis la traite des fourrures jusqu'à l'avènement des alumineries¹⁴². Depuis les premières explorations, les points d'arrêt de la grande route des fourrures font émerger des centres d'occupation stratégiquement positionnés par rapport aux cours d'eau permettant la traversée des mers et l'accès des marchés commerciaux. Les parties prenantes s'y installent au rythme de jeux de pouvoirs, fusions ou disparitions de compagnies, cessions des droits et logiques concurrentielles¹⁴³. L'édification de la pulperie chicoutimienne correspond au premier développement du potentiel hydroélectrique régional : Dubuc est le premier à investir dans une petite centrale de ce type¹⁴⁴. Jusqu'en 1925, les dirigeants de la pulperie font bâtir plusieurs unités de production, profitant de la rentabilité du milieu en expansion et s'imposant comme la première production de pâte du Canada.¹⁴⁵ Les barrages constituent un terrain fertile pour de nouveaux aménagements tels que les

¹⁴² Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.43).

¹⁴³ Après la fondation en 1779 de la Compagnie anglo-canadienne du Nord-Ouest : « La zone d'exploitation des fourrures correspond à l'ensemble du territoire que les Amérindiens identifient au Saguenay. » Dans : Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.582).

¹⁴⁴ Cette énergie est exploitée aussi en 1920, dans l'usine Sainte-Marie qui ouvre le premier moulin capable de fonctionner seulement à l'hydroélectricité.

¹⁴⁵ Notons que « si la production de pulpe peut se faire grâce à l'énergie hydraulique, [...] celle du papier ne peut se faire qu'avec l'électricité ». Côté, D. (1999). *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1838-1988)*. Société D'histoire Du Lac-Saint-Jean, 93.

centrales, synonymes d'exploitation de ressources et génératrices de risques¹⁴⁶. Lorsqu'Alcan aménage la rivière Péribonka et que Price élargit son réseau sur la rivière Shipshaw, les effets néfastes des aménagements de ces massifs réservoirs sur l'environnement sont ressentis¹⁴⁷. En 1929, la région accueille « huit établissements de production de pâtes et papiers ainsi qu'une aluminerie »¹⁴⁸ : le SLSJ acquiert son image de « région-ressource »¹⁴⁹.

Les éléments topographiques ainsi présentés doivent être complétés par une mention sur l'évolution de la structuration toponymique de la région. Relayant la citation du Frère Marie-Victorin selon laquelle « on ne connaît pas un territoire dont on ne connaît pas le nom »¹⁵⁰, l'anthropologue québécois Serge Bouchard établit que territoire et identité sont intrinsèquement liés. L'influence des populations anglophones est perceptible quand les « Postes du Roi » utiles au commerce des fourrures deviennent les « *King's Posts* » sous la couronne anglaise. Depuis la croissance des activités agroforestières, l'exploitation des ressources hydrauliques au cours de la première moitié du XXe siècle caractérise les facteurs de production du SLSJ. L'essor des secteurs de l'aluminium et du papier suscite la création de villes industrielles propices au développement urbain¹⁵¹. Conséquemment, ces zones urbaines sont baptisées selon les détenteurs des moyens de production y établissant les industries de transformation à l'image d'Alcan. L'influence religieuse est aussi perceptible par les désignations en « Saint » ainsi que l'hommage à des figures ecclésiastiques menant à des noms de municipalités tels de Dolbeau ou la rue Racine à Chicoutimi.

La toponymie s'avère un moyen d'assurer son autorité sur le plan socioculturel. À ce titre, la mise à l'écart des Autochtones loin des sphères décisionnelles se consolide avec un modèle de gouvernance régionale

¹⁴⁶ Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.470).

¹⁴⁷ La mise en place de barrages et digues provoquent des risques pour les zones proches des cours d'eau, les inondations de 1926 et 1928 au Lac-Saint-Jean en attestent, à l'instar des risques toujours présents Un rapport du BAPE paru en 1985 souligne : « C'est dans ce contexte que les régionaux appellent une réflexion en profondeur sur les rapports qui régissent l'État et le capital et leur impact sur le développement global des régions ». Proulx, M.-U. (1998). *Une Région Dans La Turbulence*. PUQ, 217.

¹⁴⁸ Proulx, M.-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*, 26; L'ascension motrice du secteur de Chicoutimi inspire l'éclosion d'autres usines de pâte à papier dans la région : Jonquière (en 1899), Péribonka (en 1901), Saint-André sur la rivière Métabetchouane et Val-Jalbert (en 1901) ou encore Port-Alfred (en 1916). Voir : Côté, D. (1999). *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay Lac-Saint-Jean (1838-1988)*. Société D'histoire Du Lac-Saint-Jean, 80-88.

¹⁴⁹ À son apogée, deux mille travailleurs offrent leur force de travail à la Pulperie; les emplois couvrent toutes les étapes de conception de la pulpe (« du billot au ballot ») ainsi que de pièces ou machines d'autres usines. L'Europe absorbe les trois quarts de la production de papier de l'usine chicoutimienne tandis que le reste est exporté à New-York, où le bois saguenéen compose les pages du *New York Times*. Musée régional de La Pulperie de Chicoutimi *La main à la pâte*. [Exposition permanente].

¹⁵⁰ Bouchard, S. (2013). Dans Bazzo, M. F., Bouchard, C., Dubois, R.-D. et Marissal, V., *De Quoi Le Territoire Du Québec A-T-Il Besoin? : Recueil D'entretiens*. Leméac, 17.

¹⁵¹ Proulx, M.-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*. PUQ, 454-456.

alternant entre décisions de l'État, de son mandataire ou des compagnies contre des coûts de location¹⁵². En outre, si les populations Autochtones sont minoritaires numériquement, la reconnaissance de leur présence ancestrale passe par la réhabilitation de noms en langue innue faisant partie de notre devoir de mémoire attentive à l'existence de l'histoire précoloniale. Les termes « saga » et « nipi » signifient eux-mêmes « d'où l'eau sort » ou « eau qui sort de la terre » : constituant l'appellation « Saguenay » d'usage commun¹⁵³. Saint-Jérôme est rebaptisé Métabetchouan, tandis que Piékouagami indique le nom du Lac-Saint-Jean ou encore la « réserve » de Pointe Bleue devient Mashteuiatsh, toujours en innu. Désignations de rues, villes, lacs, rivières : la toponymie témoigne du lien entre géographie, histoire façonnée selon certains rapports de pouvoir, aménagements et récits retraçant l'influence de communautés habitantes sur leurs espaces de vie¹⁵⁴. Edith Cloutier, directrice du centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, détaille davantage l'interconnexion entre territoire et identité en se référant à la cosmologie algonquine :

Pour nous, cette terre, c'est un héritage que nous recevons de nos ancêtres et que nous léguons plus tard à ceux qui nous suivent. On dit toujours qu'on habite le territoire, mais il faut se rappeler que le territoire nous habite, lui aussi. [...] Parler de Terre Mère, c'est parler de l'obligation que nous avons de prendre soin d'elle.¹⁵⁵

Elle émet des réserves à interrelier « identité québécoise » et « territoire » (sous-entendu « territoire québécois ») en raison de leur affiliation historique aux concepts coloniaux de propriété et d'occupation.

La conjoncture socioécologique se trouvant éclairée, nous saisissons l'urgence des appels à la reconsidération de l'ordre économique qui structure tant le tissu social que les rapports entretenus avec les écosystèmes. En lien avec son histoire et regrettant la méconnaissance de la nordicité québécoise (75% du territoire¹⁵⁶) par les Québécois.es, Bouchard suggère que nous serions dans une « période d'abstraction »¹⁵⁷. Pour en sortir, il préconise de politiser le territoire, de le raconter et d'entretenir la

¹⁵² Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture (2, p.83).

¹⁵³ Gagnon, G. (1988). *Un pays neuf. Le Saguenay-Lac-St-Jean en évolution*. Le Royaume, 15.

¹⁵⁴ « Une des grandes richesses de la nordicité québécoise et du territoire québécois, c'est que nous sommes parmi les dernières régions du monde à avoir conservé la notion de *wilderness*- de vie sauvage. [...] [Le Québec] est la seule province canadienne à posséder une région nordique qui fait le tour complet des zones écologiques : forêt boréale, taïga, forêt d'épinettes clairsemées, toundra. [...] [Le territoire québécois] a besoin d'être raconté. Filmé. Romancé. Mythifié. Sacralisé. Et, bien sûr, fréquenté. » Bouchard, S. (2013). Dans Bazzo, M. F., Bouchard, C., Dubois, R.-D. et Marissal, V., *De Quoi Le Territoire Du Québec A-T-Il Besoin? : Recueil D'entretiens*. Leméac, 28-31.

¹⁵⁵ Cloutier, E. (2013). Dans Bazzo, M. F., Bouchard, C., Dubois, R.-D. et Marissal, V., *De Quoi Le Territoire Du Québec A-T-Il Besoin? : Recueil D'entretiens*. Leméac, 78-79.

¹⁵⁶ Cloutier, E. (2013). Dans Bazzo, M. F., Bouchard, C., Dubois, R.-D. et Marissal, V., *De Quoi Le Territoire Du Québec A-T-Il Besoin? : Recueil D'entretiens*. Leméac, 78-79.

¹⁵⁷ Bouchard, S. (2013). Bazzo, M. F., Bouchard, C., Dubois, R.-D. et Marissal, V., *De Quoi Le Territoire Du Québec A-T-Il Besoin? : Recueil D'entretiens*. Leméac, 23.

fierté d'en être¹⁵⁸. Ainsi, pour être reconstituée en pratiques et en idées, la région en tant qu'ensemble d'espaces vécus n'est pas à entendre comme un lieu physique seulement ou un découpage administratif. Elle doit plutôt être comprise selon les faits sociaux qui lui sont particuliers et qualifiée par ceux s'y impliquant. Ainsi éclairée sur l'historique lien entre développement local et croissance économique, il nous importe de questionner les personnes rencontrées sur leur propre perception au sujet de l'évolution de l'identité régionale, de la commercialisation des ressources et des relations entre communautés habitantes.

¹⁵⁸ Se distinguant de discours nationalistes ou de considérations « pratiques ou fonctionnelles » il plébiscite l'usage des arts pour mettre le territoire en images. Ainsi mis en mouvement et récits, cela élargirait les représentations d'appartenance et perceptions partagées du patrimoine. Bouchard, S. (2013). Dans Bazzo, M. F., Bouchard, C., Dubois, R.-D. et Marissal, V., *De Quoi Le Territoire Du Québec A-T-Il Besoin? : Recueil D'entretiens*. Leméac, 22.

CHAPITRE 3

État des lieux des connaissances

Notre intérêt porte dans ce chapitre sur les mouvements sociaux et actions collectives au Saguenay qui revendiquent un développement plus juste et plus conscient des limites planétaires. Nous établissons le cadre théorique qui nous a aiguillée dans la sélection des actrices de la localité impliquées au sein de réseaux de solidarité œuvrant pour rendre la région plus résiliente. Notre étude entend dépasser les mots du diagnostic pour en considérer les fronts de prises d'action. Dans un premier temps, l'étude de mouvements sociaux détermine les repères guidant notre enquête de terrain. L'implication citoyenne s'avère effectivement essentielle dans l'optique de convenir d'une vision coordonnée et inclusive du territoire et de ses aménagements. Nous développons ensuite sur les modes de réappropriation du pouvoir démocratique pour les mobilisations en faveur de la préservation des écosystèmes, selon un objectif de transition écologique et sociale. La notion d'acceptabilité sociale se voit elle aussi définie afin d'éclairer sa portée et son rôle dans la gestion territoriale.

3.1 Les concepts des mouvements sociaux et des stratégies de la contestation citoyenne

3.1.1 Outils analytiques des mobilisations et de leurs modalités

Dans le cadre de cette étude, certaines perspectives sont pertinentes pour cerner les mouvements choisis. L'objectif n'est pas de dresser une présentation exhaustive des théories des mouvements sociaux. Il s'agit davantage d'une sélection d'outils issus de la littérature sur les mouvements sociaux en vue de traiter des stratégies et tactiques configurant les actions et éventuels contre-mouvements des répondants.es. L'histoire des mouvements sociaux écologistes est dense, depuis l'ébullition des mouvements sociaux québécois des années 1960, avec l'essor de l'altermondialisme post-1990 et l'élan impulsé par le Sommet des Amériques de Québec en 2001. Ce champ d'étude gagne en visibilité récemment, dans le sillage des manifestations pour le climat de 2018 faisant éclore des groupes de désobéissance civile à l'instar de XRQC qui s'affirment dans l'espace public. En parallèle, la volonté politique institutionnelle comporte des écueils parmi lesquels : la lenteur de « l'écologie par le haut ». Les préoccupations environnementales, la lutte pour la préservation du vivant et la gestion concertée des milieux de vie sont mobilisées par des mouvements militants et/ou locaux. Ceux-ci peuvent œuvrer à la réappropriation du territoire notamment

par une perspective de décolonisation des terres ainsi que de protection de communs¹⁵⁹. Pour saisir à la fois les critiques, motivations, stratégies et modes d'action déployés par les groupes à l'étude, deux approches sont dès à présent mobilisables: la théorie des processus de cadrage (TPC) ainsi que l'approche par processus politique (APP).

D'une part, la TPC apparaît nécessaire pour discerner la perception et l'intention des actrices afin d'esquisser le projet du mouvement analysé. Aux fondements de l'analyse des cadres des mobilisations se trouve la notion de « schème d'interprétation » développée en sociologie par Erving Goffman. Ceux-ci correspondent à des cadres de référence outillant les individus pour leur « [permettre], dans une situation donnée, d'accorder du sens à tel ou tel de ses aspects, lequel autrement serait dépourvu de signification »¹⁶⁰. La notion est ensuite mobilisée pour rendre compte de la façon dont les membres d'un mouvement social elleux-mêmes « cadrent » leurs actions, c'est-à-dire comment ils et elles les perçoivent, les identifient et les désignent :

En matière de mobilisation collective, [...] [il] ne suffit pas qu'une situation soit injuste pour qu'elle soit perçue comme telle et qu'elle donne lieu à mobilisation. Pour qu'il y ait mobilisation, il faut donc au préalable qu'une masse critique de gens aient socialement construit une représentation commune de la situation comme injuste et immorale et non comme malheureuse mais tolérable. Autrement dit, il ne saurait y avoir mobilisation sans alignement des cadres d'interprétation des individus autour d'un cadre commun.¹⁶¹

Cette approche suppose donc une influence des entrepreneurs.euses de mobilisation sur les représentations, l'étiquetage de l'enjeu, son cadrage, par l'entremise de campagnes et activités vouées à faire adhérer au caractère problématique de ce même enjeu. Le politologue Jean-Gabriel Contamin développe : « ces cadres procurent un principe interprétatif qui aligne les schèmes d'interprétation que les participants apportent avec eux dans l'interaction. »¹⁶² Dans cette même veine, plusieurs études ont recours au concept « d'identité collective » en vue d'analyser les choix stratégiques des agents.es des mouvements sociaux. La mobilisation peut être consolidée autour d'un objet construit socialement, certes. Néanmoins, ses dynamiques culturelles, croyances ou représentations se doivent de « résonner »

¹⁵⁹ Massé, B., J. Leblanc et P. Saint-Hilaire Gravel. (2017). Portrait des groupes écologistes communautaires du Québec, *Réseau Québécois des Groupes Écologistes*.

¹⁶⁰ Goffman, E. ([1974] 1991), *Les Cadres de l'expérience*, Les Editions de Minuit, 30. Dans Mathieu, L. (2004). *Comment lutter? : Sociologie et mouvements sociaux*. La Découverte, 63.

¹⁶¹ Contamin, J.-G. (2010). Chapitre 3. Cadrages et luttes de sens. Dans Agrikoliansky, É., Sommier, I. et Fillieule, O. (2010). *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. La Découverte, 57-58.

¹⁶² Il mentionne alors Robert Benford et David Snow, des sociologues de référence dans le champ d'étude des mouvements sociaux. Voir : Contamin, J.-G. (2010). Chapitre 3. Cadrages et luttes de sens. Dans Agrikoliansky, É., Sommier, I. et Fillieule, O. (2010). *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. La Découverte, 58.

suffisamment ou bien d'être assez intériorisées pour en légitimer la défense par l'action, c'est-à-dire pour justifier l'adhésion au mouvement social¹⁶³. Dans le cas présent, nous n'ignorons pas le caractère construit des identités collectives et leur complexité lorsqu'il s'agit de les affilier à la défense d'un territoire fragmenté en de multiples entités administratives et/ou d'affect ou encore subjectivement délimitées. Néanmoins, la TPC et ses fondements désormais éclairés, mettent en exergue la possibilité pour l'agent.e de se déterminer, à minima, à travers les activités collectives dont le sens transcende la primauté individualiste. Par conséquent, les explications découlant de ce modèle d'analyse permettent de relever les rôles des agents.es qui sont elleux-mêmes les formulateurs.ices d'enjeux, de saisir comment les entrepreneurs.euses sociaux.ales identifient ces problématiques, ainsi que les moyens dont disposent les promoteurs.ices pour les résorber. Tenant compte de cela, notre grille d'entretien tend à interroger les intervenants.es sur leur perception de leur environnement de vie et de mobilisation mais aussi sur les processus de consolidation de réseaux d'alliances et les principaux défis observés dans leurs engagements. Le cadre de la justice sociale et environnementale bénéficie depuis quelques années, au Québec, d'un espace où la carboneutralité est une revendication capable de faire écho et d'entrer en résonance avec d'autres mouvements et des partis politiques étiquetés « à gauche »¹⁶⁴.

Examinons également la notion d'APP (approche par processus politique). Bien que nombre de critiques et mises à jour aient été publiées depuis 1978, Charles Tilly demeure une référence de l'étude des mouvements sociaux grâce à son approche érigeant en objet d'étude le rapport entre les individus et l'État¹⁶⁵. Sa perspective s'intéresse à la portée contestataire à l'action collective¹⁶⁶. Face à un système politique ne permettant pas l'expression de leurs revendications, les militants.es auraient besoin de « s'imposer » dans des structures de pouvoir dominées par des parties privilégiées bénéficiant « d'un accès routinier aux ressources matérielles, légales et symboliques de l'État »¹⁶⁷. En d'autres mots, contraignant l'exclusion de certains.es hors des sphères légitimes ou institutionnelles,

[c]ette fermeture expliquerait la dimension « perturbatrice » des mouvements sociaux, dont les militants devraient en quelque sorte [perturber] (au besoin par la violence), [...] un jeu politique contrôlé par et pour un groupe plus ou moins restreint d'« élites ». [La conception

¹⁶³ A ce sujet, voir par exemple : Jasper, J.M. (2008). *The art of moral protest: Culture, biography, and creativity in social movements*. University of Chicago Press, 86-88.

¹⁶⁴ Dupuis, C. (2022). Québec ZÉN : une initiative de la société civile pour coconstruire le Québec carboneutre de demain, *Éducation relative à l'environnement*, 17(1).

¹⁶⁵ Tilly, C. (1978). *From Mobilization to Revolution*, Reading, Mass, Addison-Wesley.

¹⁶⁶ Mathieu, L. (2004). Comment lutter? : Sociologie et mouvements sociaux. La Découverte, 20.

¹⁶⁷ Ancelovici, M. et Rousseau, S. (2009). Présentation : les mouvements sociaux et la complexité institutionnelle. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 9.

de Tilly] envisage l'action contestataire comme le fait de « challengers » tentant par la perturbation et le rapport de force de forcer l'entrée d'un système politique (polity) dont les « membres », entendant pour leur part défendre leurs intérêts, tenteraient de les tenir à distance par la répression, est exemplaire de cette conception des mouvements sociaux (et, par extension, des mouvements révolutionnaires).¹⁶⁸

Pour explorer avec le plus de justesse possible les actions posées par les intervenants.es, il nous faut dès lors expliciter les outils analytiques permettant de distinguer les actions menées selon certaines visées.

3.1.2 Répertoires d'actions collectives

Les travaux de Tilly projettent de recenser les actions collectives, du XVIIIe au XIXe, en vue d'expliquer le bouleversement des tactiques relevé au sein des structures des opportunités politiques¹⁶⁹. Pour illustrer l'importance de mener une étude en tenant compte de différents niveaux d'analyse, le sociologue revient dans plusieurs de ses écrits sur sa notion de « répertoire d'actions collectives ». Ces éléments façonnent les mobilisations dans un contexte particulier (incluant les mouvements antérieurs chronologiquement) et les modalités de la prise d'action collective. Selon lui,

Toute population a un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire des moyens d'agir en commun sur la base d'intérêt partagé [...]. Ces différents moyens d'action composent un répertoire, un peu dans le sens où on l'entend dans le théâtre et la musique, mais qui ressemble plutôt à celui de la commedia dell'arte ou du jazz qu'à celui d'un ensemble classique. On connaît plus ou moins les règles, qu'on adapte au but poursuivi.¹⁷⁰

Par le concept de « répertoire de l'action collective », Tilly désigne donc l'ensemble des formes d'activités de protestation que les militants.es choisissent de mobiliser. Les modes d'action sont ainsi propres aux conditions sociohistoriques et géographiques et ils héritent des expériences de mobilisations collectives produites dans le passé. Les études de mouvements sociaux tiennent compte d'une large nomenclature avec un répertoire incluant des registres classiques (campagne électorale, engagement associatif, manifestation, grève, etc) et des méthodes contestataires moins conventionnelles¹⁷¹ (*sit-in*, blocages d'axes routiers¹⁷², évènements mis en scène, etc). Nous veillerons en ce sens à recueillir les évolutions des modes d'actions choisis par les intervenants.es rencontrés.ées. Effectivement, le choix tactique des modes

¹⁶⁸ Mathieu, L. (2004). Comment lutter? : Sociologie et mouvements sociaux. La Découverte, 20.

¹⁶⁹ Tilly, C. (1995). *Popular Contention in Great Britain, 1758-1834*. Cambridge, Mass., Harvard University Press, 364-377. Dans Kriesi, H. (2009). Les mouvements sociaux et le système politique : quelques remarques sur les limites de l'approche du processus politique. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 24.

¹⁷⁰ Tilly, C. (1986). *La France contestée de 1600 à nos jours*. (trad. E. Diacon) Fayard, 541-542.

¹⁷¹ Mathieu, L. (2004). Comment lutter? : Sociologie et mouvements sociaux. La Découverte, 139-144.

¹⁷² Au sujet des formes de désobéissance civile et d'éco-sabotage, voir par exemple : Malm, A. (2020). *Comment saboter un pipeline*, La Fabrique.

opératoires influence les retombées de l'action et la portée des revendications. Cité dans l'ouvrage de Lilian Mathieu, Michel Dobry, sociologue et politique spécialiste des révolutions et crises démocratiques indique:

Le répertoire opère d'abord, dans la conscience des acteurs, 'en tant que représentations cristallisées de façons d'agir, possibles ou impossibles, accessibles ou inaccessibles, dotées d'une certaine efficacité ou inefficaces, d'un coût limité ou "à haut risque", allant de soi enfin, ou anormales, illégitimes ou parfois déshonorantes'.¹⁷³

Si autant d'individus, dans les rues de Montréal, ont manifesté « pour le climat » en 2019, c'est un élément, symbolique et quantitatif, pouvant être avancé par des organisations en faire-valoir de l'engouement de la communauté citoyenne à l'égard de politiques plus consciencieuses de la préservation environnementale. À l'inverse, il y a un risque de condamner l'ensemble du mouvement si des édifices privés ou publics sont la cible de détériorations par l'action directe. Les « dégâts » sont souvent des dommages isolés, mineurs ou peu coûteux en réparations¹⁷⁴. Que ce soit lorsqu'il la facilite ou la réprime, en amont ou en réponse, l'action collective est pensée en lien avec l'évolution du cadre national, or certains mouvements œuvrent sans s'adresser aux décideurs.euses institutionnels.elles¹⁷⁵. Chercheur en sciences politiques et spécialiste de la démocratie directe et des mouvements sociaux, Hanspeter Kriesi compte parmi les relecteurs.ices de l'APP. Sa version défend que les structures sociales n'ont pas d'effets directs sur les décisions institutionnelles :

[ce] n'est qu'à travers des processus de mobilisation, de politisation et de démocratisation qu'un clivage politique spécifique acquiert son profil normatif et son réseau organisationnel [...] la configuration des clivages politiques dans un pays constitue un élément clef des opportunités politiques. [...] les adeptes de cette approche n'ont probablement pas tort de penser que l'expression politique des mouvements sociaux reste leur expression la plus importante et, qu'en reliant cette expression aux changements profonds de la société, ils arrivent à faire une contribution clef à la compréhension de ces changements mêmes.¹⁷⁶

¹⁷³ Dobry, M. (1990). Calcul, concurrence et gestion du sens. Cité par Favre P. (2004). Le répertoire de l'action collective. Dans Mathieu, L. (dir.), *Comment lutter? : Sociologie et mouvements sociaux*. La Découverte, 135.

¹⁷⁴ Voir notamment : Dupuis-Déri, F. (2013). « Les casseurs ». Retour sur le « Printemps étable » de 2012. *Possibles*, 36(4), 115-129. Tout un champ de la littérature des mouvements sociaux se concentre sur les cibles matérielles visées par des mouvements dits « violents » comme les Black Bloc. Par exemple, Elsa Dorlin renverse la perception usuelle de la violence et élabore sur les praxis de résistance en investissant son raisonnement de la notion d'autodéfense. Dorlin, E. (2017). *Se défendre: Une philosophie de la violence*, Paris, Zones.

¹⁷⁵ Kriesi, H. (2009). Les mouvements sociaux et le système politique : quelques remarques sur les limites de l'approche du processus politique. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 24-26.

¹⁷⁶ Kriesi, H. (2009). Les mouvements sociaux et le système politique : quelques remarques sur les limites de l'approche du processus politique. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 26.

Plus récemment, le rapport nodal accordé à l'État-nation est relativisé dans l'ouvrage de Tarrow, Tilly et McAdam. Ils actualisent au sujet de l'APP :

Tenant compte du fait que, comme le souligne *Dynamics of Contention* (McAdam, D., Tarrow, S. et Tilly, C. 2001), les menaces et les opportunités n'émergent pas toujours automatiquement de certains changements objectifs dans la société, mais qu'il faut des acteurs qui attribuent à ces changements une signification spécifique et qui construisent des interprétations en termes d'opportunités et de menaces pour la défense des intérêts de certains groupes.¹⁷⁷

Ceci nous mène à considérer avec attention les interactions entre les mouvements eux-mêmes, s'il en est, car les politiques contestataires ont des rôles ne devant pas être réduits à leur seul espace physique. Nous saisissons à ce stade leur capacité à s'adapter aux besoins de mobilisation à différentes échelles¹⁷⁸. Dans un contexte où depuis la fin du XXe, les mouvements sociaux se globalisent, il nous apparaît réducteur de tenter une explication des structures d'opportunités politiques centrée sur le cadre national. De la même façon que les dommages environnementaux traversent les frontières, il y a une diffusion des actions collectives, à l'image des *Vendredi pour le climat* organisés dans de nombreuses villes dans le monde. À l'instar de ce mouvement, les campagnes environnementales sont organisées de manière transnationale. L'implication des organisations non-étatiques sur l'élaboration de rapports ou la sensibilisation à l'égard de pratiques pourtant locales favorise leur retentissement rapide grâce aux nouvelles technologies d'information. En effet, la structure des opportunités politiques identifie les effets possibles des actions et les formes de protestations à leur disposition. Bien qu'il nous soit impossible à démontrer au sein de la présente étude de cas, nous soulignons que les connexions entre différentes échelles et groupes sont susceptibles d'influer sur les dynamiques des processus entrepris. La perspective de Tarrow, Tilly et McAdam fonde finalement la structure d'opportunités politiques sur six éléments:

la multiplicité des centres de pouvoir indépendants au sein du régime considéré; son ouverture à de nouveaux acteurs ; l'instabilité des alignements politiques; la disponibilité d'alliés influents pour les contestataires; la propension du régime à faciliter ou à réprimer l'expression collective de revendications ; des changements décisifs à l'intérieur des cinq précédents éléments.¹⁷⁹

¹⁷⁷ McAdam, D., Tarrow, S. et Tilly, C. (2001). *Dynamics of Contention*, Cambridge University Press. Dans Kriesi, H. (2009). Les mouvements sociaux et le système politique : quelques remarques sur les limites de l'approche du processus politique. *Sociologie et sociétés*, 41(2), 24

¹⁷⁸ McAdam, D., Tarrow, S. et Tilly, C. (2001). *Dynamics of Contention*. Cambridge University Press.

¹⁷⁹ Fillieule O., Mathieu, L. et Péchu, C. (2009). *Le dictionnaire des mouvements sociaux*, Les Presses de Sciences Po, 53.

Le cadre de l'APP apporte donc un traitement affiné des formes tactiques en regardant les interconnexions entre les composantes structurelles et les actions déployées par les mouvements sociaux. Ces deux cadres d'analyse nous apparaissent résolument complémentaires dans le sens où la première approche vise à comprendre les stratégies des mouvements en relevant la construction de sens posée par les actrices ; tandis que la seconde situe d'abord historiquement l'émergence des phénomènes et mouvements sociaux pour dégager ensuite les répertoires de conflits conditionnant les structures d'opportunités, les contraintes politiques et le panel de tactiques disponibles.

3.1.3 Focus sur les mobilisations environnementales appréhendées par la notion de conflit

Le développement de la résilience climatique se doit d'être articulé à toutes les échelles pour pouvoir prétendre à des résultats plus efficaces que les projets individuels en matière de réduction des émissions nettes. En 2022, le dernier volet du sixième rapport du GIEC stipule que les mouvements de la société civile forment le premier moteur de changements tant sociaux qu'institutionnels (mise à jour des systèmes éducatifs, conscience du bien-être du vivant...)¹⁸⁰. Avec des niveaux élevés de preuve et d'accord, il y est renseigné que : « Lorsqu'ils réussissent, les mouvements sociaux ouvrent des fenêtres d'opportunités (ou « fenêtres d'Overton ») pour déverrouiller des changements structurels »¹⁸¹. Réitérons qu'il ne s'agit pas d'occulter les dimensions structurelles en réduisant la réflexion aux changements à l'échelle individuelle. Le rapport mentionne la résilience dans l'ensemble des solutions suggérées, à adapter aux capacités locales, pour contribuer à prolonger la prise de conscience et la prise d'actions face aux changements climatiques¹⁸².

Le sociologue Ulrich Beck discerne en ce sens deux « étapes du conflit idéologique »¹⁸³. D'abord, il est caractérisé par l'asymétrie des perceptions au sujet des limites des opportunités, en l'occurrence, industrielles et/ou environnementales. Face à cela, pour les mouvements écologistes, il s'agit de « faire prendre conscience du problème et de l'étendue du péril contre la croyance aveugle au progrès »¹⁸⁴. À ce

¹⁸⁰ "Subnational actors have built climate institutions by creating new visions and narratives, by setting new entities or committing existing offices, providing them with funds, staff and legal authority, or by experimenting with innovative solutions that could be transferred to other local governments or scaled nationally [...]" GIEC. (2022, avril). *Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité*, 13-20.

¹⁸¹ GIEC. (2022, avril). *Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité*, 5-83.

¹⁸² "FOOTNOTE 60: Sufficiency policies are a set of measures and daily practices that avoid demand for energy, materials, land and water while delivering human wellbeing for all within planetary boundaries." GIEC. (2022, avril). *Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité*, 41. ; GIEC. (2022, avril). *Rapport à l'intention des décideurs*, 29-30.

¹⁸³ Beck, U. (2001). Introduction à « La politique dans la société du risque », *Revue du MAUSS*, 17(1), 379-380.

¹⁸⁴ Beck, U. (2001). Introduction à « La politique dans la société du risque », *Revue du MAUSS*, 17(1), 379.

titre, les mobilisations environnementales des années 1970 incarnent dans le monde occidental une première vague de sensibilisation écologique démontrant selon l'auteur allemand :

[un] succès [...] dû à *une politique de scénarios d'horreurs réalistes* qui a révélé par les moyens du diagnostic scientifique le scandale (par rapport aux prétentions du système) et qui a conduit à une plus grande réflexivité politique tant au niveau des médias que dans tous les recoins et toutes les couches de la société.¹⁸⁵

La seconde phase du conflit écologique est ensuite, toujours selon Beck, amorcée depuis le milieu des années 1980 :

Lorsque la connaissance écologique de l'étendue des destructions *est totale* en principe, alors que, en même temps, il ne se passe rien ou on se contente d'interventions de façade. Soit que les représentants de l'industrie aient tiré les leçons des mouvements de citoyens (ainsi le drame du trou dans la couche d'ozone peut-il donner une nouvelle légitimité à l'énergie nucléaire), soit que des blocages s'opèrent au niveau des institutions, soit encore que les priorités changent avec l'actualité [...] ¹⁸⁶

La perspective de cet observateur des mouvements écologistes envisage que le conflit écologique se meut, depuis, en conflit de responsabilité¹⁸⁷. Le statu quo des actions politiques est désigné avec une nouvelle ampleur lors de grandes manifestations climat ou par la mise en œuvre de collectifs revendiquant le désinvestissement de fonds des secteurs fossiles au sein des universités québécoises¹⁸⁸. En cela, il s'agit d'une véritable concrétisation de ce que recommandait Beck il y a vingt ans lorsqu'il appelait à ce que toutes les avancées possibles soient mises en œuvre arguant qu'« il est nécessaire de *mettre en place des dispositifs d'imputabilité de la faute* à tous les niveaux et par tous les moyens. »¹⁸⁹ Éclairée par ces éléments, nous demanderons aux intervenants.es de qualifier les rôles des différentes parties de la planification régionale de leur région ainsi que de commenter la gestion de la controverse GNL Québec en leurs propres termes.

¹⁸⁵ L'italique est ici utilisé en respectant le choix fait dans le texte original. Beck, U. (2001). Introduction à « La politique dans la société du risque », *Revue du MAUSS*, 17(1), 380.

¹⁸⁶ L'italique est ici utilisé en respectant le choix fait dans le texte original. Beck, U. (2001). Introduction à « La politique dans la société du risque », *Revue du MAUSS*, 17(1), 380.

¹⁸⁷ Beck, U. (2001). Introduction à « La politique dans la société du risque », *Revue du MAUSS*, 17(1), 380.

¹⁸⁸ Dans ce sens, Facebook héberge des communautés virtuelles actives parmi lesquelles : L'Écothèque, Vire au Vert, La Planète s'invite au Parlement, Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES)

¹⁸⁹ Beck, U. (2001). Introduction à « La politique dans la société du risque », *Revue du MAUSS*, 17(1), 380.

En reprenant les propositions de Simmel concernant le comportement des groupes face à la gestion de conflits, le sociologue Lewis A. Coser¹⁹⁰ identifie plusieurs fonctions sociales du conflit engendré par ce qui est perçu comme une menace. Étant donné que l'organisation sociale -de toute société humaine- suppose une inégale répartition des ressources, richesses, pouvoirs, alors les tensions en sont des variables très probables. Le conflit s'imposerait, en effet, comme un moyen de promouvoir un changement. Par l'examen de ses conditions, Coser suggère qu'il est possible d'évaluer la capacité du conflit, d'établir une identité ainsi que la cohésion des groupes. Conséquemment, le conflit induit une convergence des apports des membres du groupe et, a fortiori, aboutit à une hausse de la cohésion du groupe. Par exemple, leur fonction est variable selon que les hostilités sont internes ou externes au groupe, selon qu'elles visent la résolution de l'objet du conflit lui-même ou qu'elles servent à accumuler les charges envers la menace identifiée (aussi entendue par « bouc émissaire »). À l'inverse, d'autres conditions telles qu'un groupe très large ou une structure rigide empêchant l'expression des réticences ou l'identification des causes d'un « mal » mènent à des dissensus qui coûtent plus qu'ils ne fédèrent les groupes. La particularité du « conflit écologique », rappelons-le, offre une nouvelle dimension à ces éléments théoriques car cet état de fait moderne statue que l'immobilisme environnemental coûte plus que la poursuite d'une transition vers une société sobre¹⁹¹. En revanche, l'inaction climatique en tant que « pouvoir qui détruit les fondements de la vie [,] ne [peut] attendre aucune loyauté de ses sujets »¹⁹². Ces éléments nous amènent à questionner les personnes interviewées au sujet des ententes avec les milieux industriels et les pouvoirs publics au Saguenay¹⁹³. Dans le champ très documenté de la sociologie des mouvements sociaux, quatre éléments caractéristiques développés par Tarrow et Tilly nous guident dans l'élaboration de notre grille d'entretien et nous permettent alors de mieux appréhender certaines formes d'expression tels des mouvements sociaux :

(1) une campagne durable de revendication ; (2) un ensemble de représentations publiques telles que cortèges, rassemblements, manifestations, création d'associations spécialisées, réunions, déclarations, pétitions, envois de lettres, lobbying ; (3) l'expression ostentatoire de la dignité, de l'unité, de la masse et de l'engagement par des moyens telle que le port de certaines couleurs, de badges ou d'insignes, le défilé discipliné, les slogans scandés en chœur

¹⁹⁰ . L'auteur entend alors « conflit » au sens large, sans lien explicite avec l'action violente ou la guerre. Coser, L. A. ([1956] 1982). *Les fonctions du conflit social*. PUF.

¹⁹¹ Voir notamment le cours des énergies carbonées augmentant alors que baisse, à l'épreuve de la durée, le cours des alternatives moins polluantes GIEC. (2022, avril). *Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité*, 12-13.

¹⁹² Malm, A. 2020. *Comment saboter un pipeline*, Paris, La Fabrique, 162.

¹⁹³ Précisons que le scrutin électoral comme seule désignation de dissensus et conflits de classes ne constitue pas en soi une mobilisation sociale ni un mouvement contestataire. A cet égard, soulignons que le taux de participation s'élevait à 46,9% lors des récentes élections municipales de 2021 à Saguenay, soit en-deçà de la participation aux élections de 2017 s'élevant à 55,7%. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (s. d.). *Résultats des élections pour les postes de maire et de conseiller*.

et les rassemblements devant les bâtiments publics. Il puise ses forces dans (4) les organisations, réseaux, traditions et solidarités qui nourrissent toutes ces activités et que nous appelons bases du mouvement social.¹⁹⁴

Conséquemment, nous saisissons avec plus d'acuité que les mobilisations qui retiennent notre attention sont celles « du bas », qui ne sont pas uniquement des mouvements d'opposition.

3.2 Modes d'actions collectives et réappropriation du pouvoir « par le bas »

3.2.1 Possibilités de déploiement des actions citoyennes dans la transition

Face à l'usage utilitaire soumettant la nature, les mobilisations écologistes tendent à renouveler les visions et pratiques pour compter en contrepoids face aux décisions corporatistes soutenues par les pouvoirs publics. Dans le champ d'étude de l'exercice du pouvoir moderne, Michel Foucault constitue une référence pour en saisir les mécanismes et les analyser¹⁹⁵. Contestant le pouvoir exercé du haut vers le bas, la notion foucauldienne de « pouvoir circulatoire » interroge la représentation du pouvoir politique¹⁹⁶. Si celui-ci s'exerce sur le sujet, le corps individuel, ainsi que le corps collectif, cette concentration du pouvoir cloisonne sa circulation à certaines expérimentations du monde¹⁹⁷. De manière complémentaire, Charles Tilly souligne que : « les droits et obligations politiques des citoyens varient en fonction du genre, de la race, de la religion, de l'origine nationale, de la richesse ou de n'importe quel autre ensemble général de catégories »¹⁹⁸. Ainsi, par l'occultation de voix représentatives des intérêts variés de la population, le pouvoir par domination nuit aux liens de solidarité. Les mouvements environnementaux se placent en réponse au problème de circulation du pouvoir, pour concrétiser les transitions dans la gestion de l'énergie, de l'eau, des circuits d'approvisionnement ou encore des transports. Dans ces conditions, l'érosion de la vie démocratique s'incarne par la volonté politique de préserver l'uniformité des savoirs, des modes de vie, des pensées; or l'écologie se doit de préserver la diversité de ce qu'elle représente : le vivant. Cela peut être mis à l'épreuve de différentes conditions faisant converger notre réflexion vers l'observation d'un processus de « dédémocratisation ». Ce phénomène réfère à la détérioration du pacte démocratique

¹⁹⁴ Tarrow, S. et Tilly, C. (2008). *Politique(s) du conflit, de la grève à la révolution*. Les Presses de Sciences Po, 27.

¹⁹⁵ Foucault, M. (1976). Cours du 14 janvier 1976. *Dits et Écrits* (vol.2, texte n°94), Paris, Gallimard.

¹⁹⁶ Foucault, M. (2009). *Security, Territory, Population: Lectures at the College de France 1977-78*. Picador. Dans Schlosberg, D. & Coles, R. (2019). Le nouvel environnementalisme du quotidien : durabilité, flux matériels et mouvements sociaux. *Lien social et Politiques*, (82), 247.

¹⁹⁷ Il affirme ainsi que « Le pouvoir est domination : tout ce qu'il peut faire, c'est interdire, et tout ce qu'il peut commander, c'est l'obéissance. Le pouvoir en dernier ressort, c'est la répression ; la répression c'est l'imposition de la loi ; et la loi exige qu'on s'y soumette ». Dreyfus, H. L., Foucault, M., et Rabinow, P. (1984). *Michel Foucault. Un parcours philosophique au-delà de l'objectivité et de la subjectivité*. Gallimard.

¹⁹⁸ Tilly, C. (1995). Democracy is a lake. Cité dans Dufour, F.G. (2015). La sociologie historique: traditions, trajectoires et débats. PUQ, 339.

et est régi selon quatre indicateurs : la consultation des citoyens.ennes, l'égalité de capacité des groupes à s'exprimer, la protection de l'expression de leur demande ainsi que le degré de contrainte interférant entre les parties prenantes¹⁹⁹. Une réduction de l'un de ces quatre aspects mène à justifier l'observation d'un certain recul de la démocratie. Notre enquête de terrain cherche à saisir si le constat s'applique à l'échelle locale, lorsque des actions collectives s'organisent contre les projets d'exploitation soutenus par les autorités gouvernementales.

Si le pouvoir circule par d'autres voies que celles traditionnellement dites souveraines, la conscience de former un contre-pouvoir pour les mobilisations observées reste à démontrer. Nous nous référons alors à Erik Neveu, sociologue des mouvements sociaux, qui propose que l'action collective réfère à « un *agir-ensemble intentionnel*, marqué par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert. Cet agir-ensemble se développe dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une "cause". »²⁰⁰ Dans la littérature, ce principe évoque le lien dressé entre réflexion et *agir* quotidien, il réfère au pouvoir d'agir social, ou à la « praxis ». Servant de justification à l'agir créatif commun, Dardot et Laval développent l'idée de « praxis instituante ». Celle-ci désigne alors un principe d'organisation alternatif aux normes dominantes résultant de l'activité commune des membres composant la société parce que c'est « seulement l'activité pratique des [individus] qui peut rendre des choses communes, de même que c'est seulement cette activité pratique qui peut produire un nouveau sujet collectif. »²⁰¹ Il nous importe alors d'entendre les intervenants.es rencontrés.ées au sujet des liens, activités, informations (sur le climat ou l'actualité) influençant, ou non, la formation d'un socle commun de revendications.

Ainsi, les deux critères de Neveu délimitent les mouvements que nous sondons : des revendications ou actions collectives portées par la défense de causes ou intérêts. Ce qui converge avec la conceptualisation foucauldienne où le sujet existe en relation avec le pouvoir. C'est le pouvoir et ses mécanismes (normes, régulations, etc) qui le/la constitue en sujet. Si le dispositif, au sens de Foucault, constitue l'exercice de techniques, gestes, opinions, discours et pratiques historiquement et politiquement situées, alors il s'agit pour nous d'analyser les dispositifs qui co-construisent les mobilisations collectives et individuelles, de la même façon qu'elles en découlent, pour penser l'émancipation. En d'autres termes, nous héritons de

¹⁹⁹ Dufour, F.G. (2015). La sociologie historique: traditions, trajectoires et débats. PUQ, 339.

²⁰⁰ Neveu, É. (2019). *Sociologie des mouvements sociaux*. La Découverte, 9.

²⁰¹ Dardot, P. et Laval, C. *Commun : Essai sur la révolution au XXIe siècle*, La Découverte, 49.

conditions constituant un cadre normatif à éclairer pour comprendre ce qui se joue dans les structures, interactions, actions observables au niveau microsociologique du présent.

La création de cadres d'action collective dessine des propositions impactantes pour s'immiscer dans les « interstices » du paradigme dominant, pour reprendre l'expression de Wright dans *Utopies Réelles*. Au-delà de diagnostiquer les maux du capitalisme, Erik Olin Wright problématise les possibilités d'alternatives et de changements du système capitaliste établi en tant que mode de (re)production. Pour cela, il identifie trois logiques stratégiques de transformation : la rupture, l'approche interstitielle ou la stratégie symbiotique²⁰². Si la première abandonne l'idéal de grand soulèvement révolutionnaire, la seconde observe un renforcement de l'action des travailleurs.euses dans l'économie pour amener l'élite capitaliste à initier des compromis, par réformes ou règlements, sous la responsabilité de l'État. L'auteur postule ainsi que domestiquer le système libéral en réformant l'État, « par le haut », est une perspective peu plausible. La troisième transformation est dite « interstitielle ». Elle réfère à l'émancipation par les initiatives citoyennes exploitant les incohérences du système en place pour faire émerger de nouvelles pratiques et normes ce qui engendrerait, a fortiori, une transformation plus large. Des formes d'organisation collective comme celle des Villes en Transition s'imposent effectivement en exemple constitutif de germes rendant possible une transformation sociale profonde. Ses visées de transformation sont louées à travers la propagation de petites initiatives locales, Hopkins décrit par exemple :

Le gouvernement n'aurait plus peur du changement et il serait emporté par la vague d'un immense mouvement en faveur du changement. Des politiques qui auparavant ne pouvaient gagner de votes deviendront la norme. [...] l'ampleur de cette transition nécessite des ressources personnelles intérieures qui dépassent la simple compréhension abstraite. Ce terrain, relativement nouveau pour le mouvement environnemental, est crucial pour notre succès et pour mobiliser le nombre de personnes nécessaires à une tâche d'une telle ampleur.²⁰³

Dans la même optique, les chantiers ZÉN au Québec - Zéro Émission Nette - sont mis de l'avant par le Front commun pour la transition énergétique grâce auquel nous avons pu suivre l'évolution du Grand Dialogue depuis ses prémices. Le mouvement de transition soutenu par le professeur britannique suscite plusieurs critiques touchant particulièrement à ses ambitions transformatrices. Particulièrement sous la plume de décroissantistes et/ou d'auteurices de la collapsologie, le mouvement social compte parmi ses griefs celui

²⁰² Wright, E.O. (2017). *Utopies réelles*. La Découverte.

²⁰³ Hopkins, R. ([2008] 2010). Manuel de Transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale, Écosociété, 82-85.

de dépolitiser les rapports de force caractérisant les causes de la nécessité d'adaptation²⁰⁴. En tant que lecteur de textes sur la décroissance et partisan du municipalisme, le chercheur-militant Jonathan Durand Folco commente : « l'approche des villes en transition diverge de la décroissance par son caractère apolitique, « post-idéologique » et « non-militant », misant sur le discours consensuel de la résilience plutôt que sur la conflictualité et la critique de l'ordre établi. »²⁰⁵ Néanmoins, Paola Cossart, sociologue spécialisée en démocratie délibérative commente également la proposition interstitielle émise par Wright : « [Ces utopies réelles] représentent en vérité des institutions, des relations et des pratiques qui existent déjà et préfigurent un monde idéal. »²⁰⁶ La chercheuse discerne la pertinence de la notion d' « utopie » en recherche : « à force de lutter « contre », chercheurs et activistes se soucient toujours plus de l'édification d'alternatives »²⁰⁷. Une telle approche rappelle la branche décroissantiste de l'anarchisme préconisant de réduire la croissance et la surproduction. « Utopie »²⁰⁸ et « autonomie »²⁰⁹ apparaissent intrinsèquement en lien dans plusieurs travaux qui traitent de luttes pour l'émancipation²¹⁰. Une restructuration sociale orienterait le passage de la société de consommation à celle de communauté(s) notamment par la refonte de la place du travail dans le quotidien ou une démocratisation des décisions à l'échelle locale. Les entretiens constituant le terrain de recherche pourront éventuellement désigner le travail, la décroissance ou l'autonomie alimentaire comme des champs à investir pour façonner des voies alternatives.

En somme, telle une boussole indiquant la direction à donner aux multiplications d'initiatives de transition, la voie de l'utopie s'impose en outil encourageant les fondements de changements paradigmatiques misant sur le renforcement du pouvoir d'agir de la société civile face à celui de l'Etat ou du marché. L'exigence de cette émancipation, selon Wright, pose deux conditions d'ordre moral : la justice globale

²⁰⁴ « [En anesthésiant] le débat démocratique et [rendant] improbable la construction d'une alternative politique réelle ». Voir notamment : Jonet, C. et Servigne, P. (2013). Initiatives de transition : la question politique. *Mouvements*, 75(3), 73.

²⁰⁵ Folco Durand, J. (2020). Vers une ville post-croissance. *Revue Possibles*, 44(1), 68.

²⁰⁶ Cossart, P. (2017). Le communalisme comme « utopie réelle ». *Participations*, 19(3), 246.

²⁰⁷ Cossart, P. (2017). Le communalisme comme « utopie réelle ». *Participations*, 19(3), 249.

²⁰⁸ La notion est d'abord théorisée par Thomas More au XVIe, elle est ensuite réhabilitée par Ernst Bloch dans sa variante « concrète », elle-même reprise par Michel Lallement en 2015 ; la déclinaison « utopie réaliste » est étoffée sous la plume de Rutger Bergman en 2014. Wright et sa perspective des « utopies réelles » traduite en 2016 prolonge un certain regain d'intérêt pour la notion dans les champs scientifiques et militants. « Qu'elle soit définie comme réelle, réaliste ou concrète, l'utopie est à la fois une fin et un moyen : elle préfigure un monde idéal tout en permettant des avancées immédiates vers un monde plus juste et plus humain. » Cossart, P. (2017). Le communalisme comme « utopie réelle ». *Participations*, 19(3), 248.

²⁰⁹ Au sens de Castoriadis : « Être autonome, pour un individu ou une collectivité, ne signifie pas "faire ce que l'on désire", ou ce qui nous plaît dans l'instant, mais se donner ses propres lois. ». Dans : Castoriadis, C. (1986). *Les carrefours du labyrinthe*. Éditions du Seuil. (II, p.198).

²¹⁰ Certains exemples mobilisés dans la littérature consultées sont récurrents : l'expérience communaliste au Rojava, celle du Chiapas zapatiste, du budget participatif de Porto Alegre ou bien encore par des études recensant des communs numériques à l'instar de *Wikipédia*. Voir notamment : Abraham, Y.-M. (2019). *Guérir du mal de l'infini. Produire moins, partager plus, décider ensemble*. Écosociété. ; Durand Folco, J. (2018, mars-avril). Des voies pour sortir de la mondialisation néolibérale. *Relations*, (795), 32–33.

(définie comme l'égal accès aux biens matériels et sociaux permettant une « bonne vie », un épanouissement) et la justice politique (vue comme l'égal accès aux décisions collectives).

3.2.2 La gestion environnementale et l'acceptabilité sociale : vers un précédent régional?

Le territoire s'impose en espace où le pouvoir doit circuler pour y (re)définir son identité, ses opportunités, le choix de s'émanciper (ou non) des infrastructures héritées -ou entretenues- du passé par des capitaux exogènes. Dans le présent mémoire, au nom notamment de la préservation de la biodiversité du Fjord, du fleuve, des économies locales, l'échelle régionale se présente en microcosme des débats socioécologiques globaux. Pour étayer ce propos, l'article collectif de Dougherty, Anderson et Perez-Rocha offre plusieurs pistes de réflexion sur le régime des droits des investissements étrangers²¹¹. La protection des droits et privilèges des sociétés étrangères prime sur les intérêts locaux²¹². Le cas des règlements des différends par arbitrage²¹³ au sein de tribunaux internationaux ou nationaux compte en instruments permettant de contourner l'appareil décisionnel local propre à la région ou à la municipalité. Dans ce sens, les organisations internationales forment des instruments de la prolongation du pouvoir des États-nations, autant que les pouvoirs gouvernementaux prolongent la capacité décisionnelle des communautés locales.

Concernant l'arbitrage des conflits, le Saguenay ne fait pas exception. Le recours à la médiation est observé par exemple en cas de gestion de conflits entre les usines d'Alcan et les groupes activistes défendant le patrimoine naturel local et l'entrepreneuriat œuvrant notamment dans l'éco-foresterie ou l'industrie culturelle²¹⁴. En matière de gestion environnementale, l'opacité d'informations constitue une faute démocratique parce qu'elle contredit le principe gouvernemental de représentativité des citoyens.ennes dans le processus décisionnel, tel que détaillé précédemment. Il relève d'un droit pour les citoyens.ennes d'être consultés.ées lors de l'élaboration des projets, faisant valoir l'échange entre intérêts divergents dans l'optique de convenir d'un consensus, d'ajustements ou encore pour obtenir un moratoire. Les aménagements relevant du « développement » doivent ainsi répondre à certains facteurs d'ordres variés (environnementaux, sociaux, de gouvernance, territoriaux, économiques ou technologiques). Ces

²¹¹ Dougherty, M.L., Anderson, S. et Perez-Rocha, M. (2016). The Rise of the Corporate Investment Rights Regime and « Extractive Exceptionalism »: Evidence from El Salvador. *Mining in Latin America: Critical Approaches to the New Extraction*. Social Science Research Network.

²¹² Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture (2, p. 579).

²¹³ Gouvernement du Québec. (s.d.) *L'arbitrage*. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/modes-prevention-reglement-differends/arbitrage>

²¹⁴ Tremblay, G. et Désy, J. (2007). Pour une politique de foresterie en milieu urbain et agro-forestier intra-municipal à Saguenay en 2025 éléments de prospective, tendances lourdes et scénario alternatif probable, les réponses possibles d'un système sous contraintes conséquences et résultats prévisibles. [Rapport - Les verts boisés du fjord] <https://sdeir.ugac.ca/54/>

modalités sont supposées garantir une pertinence aux prétentions des projets. De telles conditions renvoient aux dimensions du développement durable, comme nous les avons. Au Québec, le BAPE encadre l'acceptabilité sociale pour les projets sollicitant les ressources naturelles, la qualité des habitats qui en seraient atteints ou des écosystèmes, plus largement²¹⁵. Dans le champ de la recherche scientifique, l'acceptabilité sociale réfère à :

un processus d'évaluation politique d'un projet mettant en interaction une pluralité d'acteurs impliqués à diverses échelles et à partir duquel se construisent progressivement des arrangements et des règles institutionnelles reconnues légitimes car cohérents avec la vision du territoire et le modèle de développement privilégiés par les acteurs concernés.²¹⁶

Constituant un espace d'information et de participation pour les groupes citoyens, les institutions encadrant les étapes du façonnement de l'acceptabilité sociale reconnaissent la légitimité de différents milieux préoccupés par l'avenir des activités avancées. Des conditions propices à l'échange et au dépôt de mémoires sont également assurées par le BAPE. Notamment, les audiences publiques s'établissent sur plusieurs semaines, afin de permettre l'évolution des subjectivités au gré des échanges, rencontres, enseignements tirés. En théorie, cette institution tend à clarifier la responsabilité, la participation et l'influence des parties. Le but est d'éviter la seule considération des entités les plus influentes dans la gestion de certains dossiers. A contrario, le manque d'acceptabilité sociale²¹⁷ s'impose en contre-pouvoir décisif dans l'élaboration du projet d'envergure. Il s'agira de questionner les personnes rencontrées au sujet de leur perception de l'institution mise à l'épreuve de la controverse GNL Québec.

Il est intéressant de constater que les réflexions théoriques de Beck sont confortées par ce qui s'est produit lors du débat autour du développement du complexe de liquéfaction de gaz au Québec. En dépit des données scientifiques contrevenant à la pertinence de son déploiement, le gouvernement du Québec choisit d'orienter sa « transition énergétique » vers une trajectoire soulevant controverses et externalités négatives. Entre mars 2021 (date de publication du rapport accablant du BAPE) et l'été 2021 (période de rejet officiel du complexe industriel), Energie Saguenay vante des retombées multiples qui seraient

²¹⁵ Fortin, M.-J. et Fournis, Y. (2013). Acceptabilité sociale, énergies et territoires : De quelques exigences fortes pour l'action publique. [Mémoire GRIDEQ]. UQAR.

²¹⁶ Fortin, M.-J. et Fournis, Y. (2013). Acceptabilité sociale, énergies et territoires : De quelques exigences fortes pour l'action publique. [Mémoire GRIDEQ]. UQAR.

²¹⁷ La notion « d'acceptabilité » diffère de celle « d'acceptation ». L'acceptabilité se construit en amont du projet, éclairée de consultations des parties et de diffusions d'informations claires pour avancer une décision en transparence ; tandis que « l'acceptation sociale » s'apparente davantage à une validation du projet après qu'il ait été décidé par les promoteurs. Pour compléter la distinction, voir : Batellier, P. (2012). *Revoir les processus de décision publique : de l'acceptation sociale à l'acceptabilité sociale*. Gaïa Presse.

permises grâce au gazoduc et à l'usine de liquéfaction de gaz. La compagnie promet des milliers de créations d'emplois (plus nombreuses pendant la construction qu'une fois l'infrastructure en service). Le gouvernement québécois réitère son appui pour le désormais caduc « nouvel écosystème industriel ». Ce soutien s'effectue en dépit des considérations écologiques évaluées par l'enquête du BAPE qui montre les dommages pronostiqués comme la dégradation de la qualité de l'air, les nuisances -psychologiques, matérielles, sociales- subies par les populations et les déversements d'hydrocarbures et matières dangereuses²¹⁸. L'évaluation du CIRAIG énonce quant à elle :

[en] considérant l'ensemble du cycle de vie du projet, de l'extraction du gaz à sa liquéfaction dans le terminal de Saguenay, celui-ci émettrait près de 7,8 millions de tonnes de CO₂ annuellement. Cela reviendrait à effacer, en 12 mois seulement, plus de l'ensemble des efforts réalisés par le Québec pour réduire ses émissions de GES depuis 1990.²¹⁹

Il s'avère que courant juillet 2021 et après des mois de débats, Benoit Charrette - le ministre de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques - officialise le rejet du projet. Les raisons avancées visent le manque d'acceptabilité sociale, comptant parmi les trois conditions préalables au lancement d'Énergie Saguenay. À son encontre, la prise en considération des conclusions du BAPE alerte effectivement sur les désavantages environnementaux supérieurs aux potentiels gains.

Ce cas illustre les limites d'un mythe où croissance et emplois sont soutenus, loués et réaffirmés en dépit de la destruction de la biodiversité et de lieux de vie. Il nous paraît que « le haut »²²⁰ intègre peu la société civile, des collectivités aux représentants.es communautaires, pour considérer ses besoins et ajuster les planifications qui s'en suivraient. La considération de retombées par les élites industrialo-politiques a tout de même occulté, dans un premier temps, la détérioration des conditions de vie -selon une approche non-économique- des habitants.es opposés.ées à cette zone industrialo-portuaire. Paradoxalement, les municipalités sont en même temps encouragées à contribuer à la réduction de leurs émissions de GES et

²¹⁸ BAPE. (2021, mars). *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz à Saguenay. Rapport d'enquête et d'audience publique*. [Rapport 358] <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-construction-complexe-liquefaction-gaz-naturel-saguenay/>

²¹⁹ Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services. (2019). Dans Gaudreault, S. (2021). *Pragmatique, quand le climat dicte l'action politique*. Somme Toute, 65.

²²⁰ En référence à la démarche « top-down » désignant une démarche d'expertise basée sur les sciences environnementales et économiques relevant de l'évaluation des enjeux et la justification de mise en place de « solutions » impulsées par les décideurs.euses. Outil que nous adoptons comme complémentaire au processus « par le bas » (« bottom-up ») misant sur une approche participative, sur les initiatives de collectivités locales. Reed, M. S., Fraser, E. et Dougil. A.J. (2006). An adaptive learning process for developing and applying sustainability indicators with local communities. *Ecological Economics* 59(4), 406-418.

consommation énergétique²²¹. Un paradoxe se dessine dans notre étude. La priorité revendiquée de limiter les impacts sur les écosystèmes contraste avec les décisions réduites à en réguler plutôt les dommages collatéraux²²². La tension entre développement traditionnel d'une industrie lourde et revendications ancrées sur la justice environnementale s'avère perceptible; or cela perpétue le statu quo écologique. Nous questionnerons les intervenants.es rencontrés.ées sur les consultations menées au cours de l'évaluation du BAPE : ces personnes ont-elles perçu leur participation comme étant aussi « légitime » que celles de l'État ou du promoteur entrepreneurial?

²²¹ Rousseau, J. (2020). *Energie Saguenay : quels bienfaits pour la Terre et pour l'humanité?* [Mémoire présenté à la Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement]. BAPE, 3-5.

²²² A ce stade de notre étude, nous considérons qu'il est justifié d'entendre par « dommages collatéraux » une expression-écran référant plus directement aux : enfreintes des droits et terres autochtones ainsi qu'aux destructions écosystémiques.

CHAPITRE 4

Accent sur l'évolution des politiques environnementales

Ce quatrième chapitre présente les dynamiques politiques intégrant la notion de durabilité dans la gestion environnementale. Pour appréhender les points de tensions et dynamiques traversant la région, nous y détaillons aussi les caractéristiques socioéconomiques et démographiques de l'actuel SLSJ. Tel qu'argumenté précédemment, un double processus semble éroder le pouvoir citoyen. D'une part, à l'échelle locale, cette ambivalence évoque la notion d'*enclosure* faisant référence aux cloisonnements des biens écologiques communs, à la privatisation des terres et réserves d'eau, par exemple²²³. D'autre part, le processus s'effectue de manière transnationale avec les activités des grandes entreprises accaparant ces biens, imposant la privatisation des ressources utilisées historiquement de manière publique ou communautaire. En parallèle, les choix politiques et économiques articulés promeuvent des retombées qui alimentent les craintes de certains.es et les attentes d'autres.

4.1 Le SLSJ, une région dont les ressources attirent les capitaux privés étrangers

4.1.1 Des avantages significatifs régionaux pour la production d'hydroélectricité

Le Québec dispose de caractéristiques favorables à le positionner dans les *leaders* mondiaux de l'énergie électrique grâce à l'hydraulique. Riche d'une expertise qui lui est propre, la province produit 25% de la production hydroélectrique d'Amérique du Nord²²⁴. Les études régionales détaillent avec rigueur les tensions historiques entre capitaux étrangers et élites locales investies dans le développement régional. Il apparaît consensuel que la concrétisation de l'industrialisation impulsée par l'élite d'affaires -Dubuc, Price, Guay notamment- rejoint le projet de renforcer la région économiquement en misant spécifiquement sur les potentiels naturels territoriaux. La condition *sine qua non* de ces ambitions réside dans l'accaparement des ressources jugées exploitables au SLSJ et des moyens de production régionaux. D'abord, l'utilisation des rivières comme autant de sources d'énergies directes consommées sur le lieu de la production ne tarde pas à être perçue comme une source produisant de l'énergie hydroélectrique dont il est possible de générer des profits croissants ; les intérêts, capitaux, technologies du privé précipitent ainsi l'exploitation

²²³ Harvey, D., Udry-Richet, I., Cros, B., & Ballier, N. (2004). Le « Nouvel Impérialisme » : accumulation par expropriation. *Actuel Marx*, 35(1), 71-90.

²²⁴ Prémont, M.-C. et Proulx, M.-U. (2020). L'hydroélectricité du Québec et les grandes régions productrices. *Revue Organisations & territoires*, 29(1), 83. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1128>

du bassin hydrographique saguenéen²²⁵. La région hérite d'une trajectoire de « développement » interreliée à une conception fonctionnelle des ressources naturelles. La littérature fait, par conséquent, mention de la terminologie « région-ressources » pour désigner la relation d'exploitation économique passée et présente. Claude Villeneuve, directeur de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC, déplore cette expression : elle porte un « regard prédateur dans lequel la loi du nombre et l'avidité du profit effacent toute particularité, toute valeur intrinsèque, tout sentiment de responsabilité intergénérationnelle ou environnementale. »²²⁶ Génératrice de profits, la localité ainsi associée à ses caractéristiques naturelles sert les discours et pratiques relevant de l'avantage comparatif pour pourvoir à la demande domestique ainsi qu'à l'exportation. Dans ce sens, une caractéristique *objective* du rapport entre capitalisme et société saguenéenne continue d'être la diversité des ressources naturelles fondant les pratiques économiques depuis la colonisation, avec l'essor des industries de transformation et jusqu'aux projets d'exploitation contemporains. Plus précisément, « [...] l'entreprise, a fortiori la grande entreprise, liée à l'exploitation des ressources naturelles, agit directement et indubitablement sur la structuration de l'espace régional, voire sur l'orientation de l'aménagement du territoire. »²²⁷

Aujourd'hui l'industrie des pâtes à papier et des métaux profite de l'électricité propre, localement disponible, afin d'amoindrir l'intensité en carbone selon l'IREC (Institut de Recherche en Économie Contemporaine)²²⁸. Néanmoins, au nom du développement industriel et de la création d'emplois, le siècle passé a été témoin des multiples privilèges accordés, notamment fiscaux, aux grandes entreprises amenant la région à expérimenter un cycle de croissance et de développement positif de 1945 à 1980 environ²²⁹. Mais avec la rupture de ce cycle vient la remise en question du pacte social justifiant la dépendance sciemment entretenue de la région à la grande multinationale.

À titre d'illustration, en avril 2018, la multinationale minière Rio Tinto Alcan reconnaît avoir rejeté de l'acide chlorhydrique dans la rivière Saguenay en importante quantité, ce qui contrevient aux lois

²²⁵ À titre d'illustration, en 1922, l'industriel James Buchanan Duke s'entretient avec Price au sujet des constructions de barrages hydroélectriques en vue d'élaborer une stratégie de vente du surplus de l'énergie produite. Gagnon, G. (2003). *Au Royaume du Saguenay et du Lac-Saint-Jean : une histoire à part entière, des origines à nos jours*. GID, 199.

²²⁶ Bazzo, M. F., Bouchard, C., Dubois, R.-D. et Marissal, V. (2013). *De Quoi Le Territoire Du Québec A-T-Il Besoin? : Recueil D'entretiens*. Leméac, 140.

²²⁷ Gagnon, C. (1996). L'impact de la grande entreprise sur la dynamique sociospatiale du Saguenay-Lac-Saint-Jean. *Trames, Revue de l'aménagement*, 56.

²²⁸ Gagnon, C. (1996). L'impact de la grande entreprise sur la dynamique sociospatiale du Saguenay-Lac-Saint-Jean. *Trames, Revue de l'aménagement*, 56.

²²⁹ Gagnon, C. (1996). L'impact de la grande entreprise sur la dynamique sociospatiale du Saguenay-Lac-Saint-Jean. *Trames, Revue de l'aménagement*, 89-90.

environnementales fédérales²³⁰. Aussi appelé « chlorure d'hydrogène », ce gaz présente un taux non négligeable de toxicité, d'où ses répercussions néfastes sur la santé et les écosystèmes, selon l'INRS²³¹ : ce qui en fait une externalité négative sur les écosystèmes. Plusieurs regroupements militants (le *Collectif anarchiste Emma Goldman, Comités de défense et de décolonisation des territoires* – CDDT –) ont collectivement pris position contre les grands projets et déversements polluants de la compagnie. Ces organisations rappellent que ces destructions ont lieu sur des territoires non-cédés par les Innus.es²³². Nous remarquons que l'histoire de la nationalisation électrique au Saguenay contrevient à cette reconnaissance lorsque le gouvernement libéral de Jean Lesage confère un pouvoir considérable aux multinationales sur le sol saguenéen en 1962. Il s'en remet aux multinationales d'Alcan ou Price, pour assurer les besoins en électricité dans la région, sans perturber la propriété privée du réseau électrique. L'économie québécoise ne repose pas uniquement sur les énergies fossiles depuis la nationalisation de l'hydroélectricité²³³ : celle-ci est « une énergie abondante, propre et abordable, et la développer de façon massive dans les décennies suivantes. »²³⁴ Cette décision n'est pas revendiquée comme un virage soutenant l'écologie politique. Toutefois, elle est une opportunité de « transition vers une société sobre en carbone et durable »²³⁵ promue par des organismes revendiquant un plan de décarbonisation du Québec.

Néanmoins, le SLSJ demeure la seule région où l'entreprise privée est titulaire majoritaire des droits hydrauliques²³⁶. Alcan, devenue la propriété de Rio Tinto après 2008²³⁷ illustre qu'une multinationale basée en partie aux États-Unis, en Angleterre et en Australie s'impose comme un acteur privé influent face aux autorités gouvernementales québécoises :

La présence de ces entreprises, notamment les alumineries, s'inscrit dans une politique de cessions de droits sur des ressources publiques territoriales censées laisser sur le territoire des retombées importantes pour les populations locales. Comme une peau de chagrin, ces

²³⁰ Environnement et Changement climatique Canada. (2018, 6 juin). *L'entreprise Rio Tinto Alcan Inc. écope d'une amende totalisant 100 000 \$ pour avoir contrevenu à la Loi sur les pêches*. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/application-lois-environnementales/notifications/rio-tinto-alcan-ecope-contrevenu-loi-peches.html>

²³¹ INRS. (2019). Chlorure d'hydrogène (ou acide chlorhydrique) et solutions aqueuses. [Fiche toxicologique n°13]

²³² Comités de défense et de décolonisation des territoires - CDDT. (2018, 22 février). *Facebook*. [Publication virtuelle publique] <https://www.facebook.com/cddt.ctdd/posts/367706327042479>

²³³ Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture. (2, p.591).

²³⁴ Gaudreault, S. (2021). Pragmatique, quand le climat dicte l'action politique. *Somme Toute*, 115.

²³⁵ Gaudreault, S. (2021). Pragmatique, quand le climat dicte l'action politique. *Somme Toute*, 115-116.

²³⁶ Proulx, M.-U. (2016). *Vision 2050 – Pacte social aluminium*. [Rapport exécutif - Forum Pacte social aluminium].

²³⁷ Proulx, M.-U. (2016). *Visionnement 2025 au Saguenay—Lac-Saint-Jean*. *Cahiers de géographie du Québec*, 60(170).

retombées se sont graduellement amenuisées, au point où la « mise en ressources » de la région devient criante.²³⁸

Au regard du système de répartition des droits hydrographiques détenus à 11% par les compagnies et 89% par l'entreprise nationale Hydro-Québec, le SLSJ compte encore comme une région « mise en ressources ». Les barrages régionaux sont la propriété majeure de deux entreprises : Rio Tinto – Alcan et Produits Forestiers Résolus (PFR)²³⁹. Selon une étude de 2014, une région mise en ressources répond aux caractéristiques suivantes : « la rente hydroélectrique, correspondant à la différence entre les coûts de revient et le prix obtenu par la vente, s'avère largement drainée vers l'extérieur des lieux de production de cette énergie renouvelable. »²⁴⁰ En contrepartie de cet avantage significatif, les agents.es capitalistes affichent vouloir subvenir à des besoins concrets sociaux, voire éthiques. Mais à nouveau, l'échange paraît asymétrique : avec une capacité hydroélectrique à quasi 90% détenue par le privé, le SLSJ ne profite pas des avantages comparatifs justifiant pourtant la présence des alumineries et ne peut profiter de la rente hydroélectrique ou de la valorisation territoriale de la ressource²⁴¹. À titre illustratif, le rapport du DD de Rio Tinto annonce par exemple : « contribuer au développement socioéconomique des communautés » ou encore « sensibiliser la population au patrimoine naturel et historique du fjord du Saguenay »²⁴². Néanmoins, la production se doit de générer du profit : accumuler des capitaux est la condition de « survie » d'un acteur économique sur le marché mondialisé.²⁴³ En se faisant à la fois allié et médiateur, les gouvernements québécois conforteraient une position de dépendance structurelle à l'égard de la production énergétique fournie par la compagnie étrangère, Rio Tinto²⁴⁴. Une impasse régionale se trouve ainsi éclairée : pour que le SLSJ ne soit pas limité à une dimension purement extractiviste, il lui faut retirer des retombées économiquement structurantes localement ou bien transformer les avantages accordés aux compagnies privées au profit des populations habitantes.

²³⁸ Prémont, M.-C. et Proulx, M.-U. (2020). L'hydroélectricité du Québec et les grandes régions productrices. *Revue Organisations & territoires*, 29(1), 94. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1128>

²³⁹ Prémont, M.-C. et Proulx, M.-U. (2020). L'hydroélectricité du Québec et les grandes régions productrices. *Revue Organisations & territoires*, 29(1), 84.

²⁴⁰ Fressoz, J.-B., Graber, F., Locher, F. et Quenet G. (2014). *Introduction à l'histoire environnementale*. La Découverte. Dans Prémont, M.-C. et Proulx, M.-U. (2020). L'hydroélectricité du Québec et les grandes régions productrices. *Revue Organisations & territoires*, 29(1), 94. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1128>

²⁴¹ Prémont, M.-C. et Proulx, M.-U. (2020). L'hydroélectricité du Québec et les grandes régions productrices. *Revue Organisations & territoires*, 29(1), 95. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1128>

²⁴² Rio Tinto. (2019). *Rapport de Développement Durable 2019*. Groupe Aluminium – Québec.

²⁴³ « Or, cette stratégie ne résout en rien la montée des inégalités sociales, causée par l'impératif d'accumulation, d'accélération et d'expansion illimitée du capitalisme qui alimente la crise écologique, la dégradation des conditions de vie et l'insécurité. » Durand Folco, J. (2018, mars-avril). Des voies pour sortir de la mondialisation néolibérale. *Relations*, (795), 32.

²⁴⁴ Prémont, M.-C. et Proulx, M.-U. (2020). L'hydroélectricité du Québec et les grandes régions productrices. *Revue Organisations & territoires*, 29(1), 89-92. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1128>

4.1.2 Dynamiques démographiques et contre-cycle déstructurant socioéconomique

Au regard des milliards de dollars injectés dans les infrastructures liées aux énergies fossiles, les autorités politiques locales déclinent les possibilités structurelles de s’émanciper des capitaux et investissements étrangers. Ces investissements apparaissent orientés par un cadre fédéral « [qui] représente de la pure négligence, voire de l’insouciance, à l’endroit des générations futures »²⁴⁵. En outre, ces capacités financières ne se répercutent pas sur les tarifs aux usagers.ères et ne modifient manifestement pas suffisamment l’ensemble de la structure industrielle²⁴⁶ étant donné que les producteurs d’énergie fossile alimentent les marchés gourmands en ces sources énergétiques.

Nous approfondissons alors la compréhension de telles dynamiques économiques en les faisant dialoguer avec certaines évolutions démographiques de la région. Malgré une forte urbanisation, le SLSJ traverse une phase de décroissance démographique entre la décennie 1990 et les années 2000. La population s’élève à 278 971 habitants.es en 2020²⁴⁷, représentant 3,25% de la population québécoise²⁴⁸. Le léger accroissement de ces deux dernières années est toutefois insuffisant pour contester les perspectives démographiques de la population saguenéenne à l’horizon 2041²⁴⁹. Celles-ci demeurent négatives et ce, sans tenir compte d’éventuelles migrations, notamment d’ordre climatique, tel qu’évoqué au second chapitre. La conurbation de la région La Baie, Chicoutimi, Jonquière – devenue ville de Saguenay - attire plus de la moitié de la population régionale, en raison des services, commerces, emplois qui y sont concentrés²⁵⁰. Ainsi, la part des emplois dans le secteur tertiaire s’élève à 75.4% de la totalité des postes occupés de la région, principalement dans les services aux ménages et secteurs publics²⁵¹. Au-dessus de la moyenne provinciale, le taux de chômage atteint 9.3% au SLSJ l’année de l’apparition de la COVID-19 et suit une tendance haussière depuis. La tendance démographique à la baisse est expliquée par les gains en

²⁴⁵ Gaudreault, S. (2021). Pragmatique, quand le climat dicte l’action politique. *Somme Toute*, 115.

²⁴⁶ Godin, P. et Ramacieri, J. (2022). L’empreinte carbone des principaux émetteurs industriels au Québec et au Canada (année 2018), IREC, 26.

²⁴⁷ Institut de la statistique du Québec. (2021). *Bulletin statistique régional - Saguenay-Lac-Saint-Jean*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/bulletin-statistique-regional-saguenay-lac-saint-jean>

²⁴⁸ Ministère de l’économie et de l’innovation. *Saguenay-Lac-Saint-Jean - Occupation du territoire*. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/saguenay-lac-saint-jean/portrait-regional/occupation-du-territoire/>

²⁴⁹ Institut de la statistique du Québec. (2021). *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions*. <https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region/02>

²⁵⁰ Gagnon, C. (1996). L’impact de la grande entreprise sur la dynamique sociospatiale du Saguenay-Lac-Saint-Jean. *Trames, Revue de l’aménagement*, 56.

²⁵¹ Ministère de l’économie et de l’innovation. *Saguenay-Lac-Saint-Jean / Structure économique* <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/saguenay-lac-saint-jean/portrait-regional/structure-economique/>

productivité des dernières décennies par l'Institut de la Statistique du Québec : les offres d'emplois industriels sont moindres tandis que la population vieillit²⁵².

De telles données statistiques n'indiquent pas qualitativement la réalité des conditions de travail des Saguenéens. Par exemple, le nombre d'emplois à temps partiel dans la région baisse, entre 2019 et 2020, tout comme recule le volume total d'emplois dans les services. Étant donné qu'aucune hausse substantielle du volume de la population active n'est recensée, nous questionnons la précarisation se cachant derrière cette dernière donnée ainsi que celle qui l'aggrave. L'apparente contribution du secteur professionnel industriel invite effectivement à affiner l'analyse sur la structure régionale du marché d'emplois offerts. En 2016, le rapport du CRDT évalue le pacte social établi avec l'industrie aluminifère. Au Saguenay, la baisse continue du remplacement de la main-d'œuvre confirme un contre-cycle²⁵³. L'IREC y atteste un taux d'activité inférieur à la moyenne provinciale par la perte de travailleurs.euses observée depuis début 2020, se poursuivant jusqu'aux dernières données relevées en mars 2022²⁵⁴. Initialement remarquées en 2007, les modalités régionales détaillées par Proulx sont mises à jour et les trajectoires pronostiquées sont affinées (aussi en 2016). En interprétant les données du CRDT, l'économiste établit que la région traverse une mutation de son tissu industriel : « depuis plus de trois décennies déjà [particulièrement depuis l'élimination de postes dans le secteur aluminium de 1981], le Saguenay-Lac-Saint-Jean traverse une phase historique de déclin relatif »²⁵⁵.

En effet, relevons que suite à la nouvelle convention collective du SNEAA (Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida) en 2005, la compagnie Rio Tinto Alcan cherche à abaisser ses coûts salariaux et flexibilise son offre d'emploi²⁵⁶. Conséquemment, en faisant appel à des sous-traitants, Alcan structure :

[...] une nouvelle classe ouvrière de l'aluminium, intermédiaire entre le salaire minimum des commerçants et celui des emplois directs [...] Nous estimons autour de 500 le nombre

²⁵² Institut de la statistique du Québec. (2021). *Bulletin statistique régional : Saguenay-Lac-Saint-Jean*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/bulletin-statistique-regional-saguenay-lac-saint-jean>

²⁵³ Ou une dévitalisation économique du territoire, malgré un rehaussement du salaire minimal. Ramacieri, J. (2022). *Saguenay-Lac-Saint-Jean – Dynamisme du territoire 2022*. IREC. <https://irec.quebec/publications/autres/saguenay-lac-saint-jean-dynamisme-du-territoire-2022>

²⁵⁴ Ramacieri, J. (2022). *Saguenay-Lac-Saint-Jean – Dynamisme du territoire 2022*. IREC. <https://irec.quebec/publications/autres/saguenay-lac-saint-jean-dynamisme-du-territoire-2022>

²⁵⁵ Proulx, M.-U. (2016). Visionnement 2025 au Saguenay-Lac-Saint-Jean. *Cahiers de géographie du Québec*, 60(170), 350. <https://doi.org/10.7202/1040539ar>

²⁵⁶ Proulx, M.-U. (2016). *Vision 2050 – Pacte social aluminium*. [Rapport exécutif - Forum Pacte social aluminium], 35.

d'emplois indirects créés par la nouvelle sous-traitance, tandis que 3 000 emplois directs furent éliminés entre 2006 et 2015.²⁵⁷

Regroupant 2 600 emplois directs dans le secteur, le SLSJ et la « Vallée de l'aluminium » participent à mettre sur les marchés 36% du total d'aluminium produit au Canada²⁵⁸. Néanmoins, sur le marché du travail régional, l'Accès-Travail-Femmes, partenaire de l'usine Alcan d'Alma, souligne le non-emploi de femmes en raison de critères les éliminant d'office :

L'analyse des systèmes de gestion des ressources humaines nous démontre qu'ils avantagent presque toujours les hommes au détriment des femmes, d'où l'expression *discrimination systémique*. Ces systèmes de gestion comportent des politiques et des pratiques discriminatoires face à l'embauche, à la formation, au perfectionnement et à l'intégration dans l'organisation. Cette discrimination est bien souvent invisible, indirecte et non intentionnelle de la part des responsables des ressources humaines (MAM, 1990)²⁵⁹

Alors que le travail à temps partiel concerne en majorité les femmes et les jeunes²⁶⁰,

[il] faut rappeler que, le travail constituant la base de l'autonomie économique des femmes, la précarité de l'emploi et l'absence de travail les rendent dépendantes de leur conjoint, de sorte qu'une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière.²⁶¹

À titre illustratif, en 2015 dans la région, la part des hommes occupant un emploi (s'élevant à 69.3%) est supérieure à celle des femmes qui ont occupé un emploi dans l'année (représentant 56.3%)²⁶². L'iniquité salariale en fonction du genre est un phénomène qui caractérise le marché du travail au-delà du Québec²⁶³. Relevons également que, principalement concentrée dans la MRC²⁶⁴ du Domaine-du-Roy, la population

²⁵⁷ Proulx, M.-U. (2016). *Vision 2050 – Pacte social aluminium*. [Rapport exécutif - Forum Pacte social aluminium], 36.

²⁵⁸ Ministère de l'Économie et de l'Innovation. 2021. *Créneaux d'excellence / Transformation de l'aluminium*. <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/creneaux/transformation-de-laluminium/>

²⁵⁹ Ministère Des Affaires Municipales (MAM), (1990). *La discrimination systémique - la barrière invisible à l'équité en emploi*, 12-13. Dans Femmes Regroupées En Options Non Traditionnelles (FRONT). (1997, octobre). *De solitaires à solidaires* (cahier 1), 13.

²⁶⁰ Conseil du statut de la femme. (2015). *Portrait statistique Égalité Femmes hommes - Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Gouvernement du Québec, 29.

²⁶¹ Conseil du statut de la femme. (2015). *Portrait statistique Égalité Femmes hommes - Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Gouvernement du Québec, 29.

²⁶² Conseil du statut de la femme. (2015). *Portrait statistique Égalité Femmes hommes - Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Gouvernement du Québec, 29.

²⁶³ L'écart des revenus perçus suit une certaine amélioration à travers le recul de 13 points de pourcentage en dix ans, le faisant plafonner à 32,1% en 2017. Dans Magnan-St-Onge, C. (2019). *02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Observatoire des réalités familiales du Québec. <http://www.orfq.inrs.ca/17-regions-du-quebec/02-saguenay-lac-saint-jean/>

²⁶⁴ L'État soutenant le projet d'un développement planifié du territoire participe à cette remodelisation par le découpage administratif du territoire en MRC (municipalités régionales de comté) en 1979. Dirigées par des préfets.es élus.es pour chapeauter l'action des municipalités, tant rurales qu'urbaines, quatre MRC composent désormais le SLSJ : le Fjord du Saguenay, le Lac-Saint-Jean Est, le Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine. Voir notamment : Bouchard, G. (1984). Nouvelles perspectives pour les recherches génétiques : Le fichier-réseau de la population du Saguenay, *Annales de démographie historique*, 81-88. ; Bouchard, G. (1996). *Quelques arpents d'Amérique, population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*. Boréal, 640.

autochtone du Saguenay représente la plus importante part de participation régionale au régime d'assurance-emploi²⁶⁵ sur la période 2020-2021²⁶⁶. Statistiquement, il s'agit également d'un groupe sociodémographique moins représenté dans les instances régionales de pouvoir.²⁶⁷ Selon les termes issus d'études féministes marxistes, un tel processus à la fois genré et racial correspond à une division sociale du marché du travail.

Les différentes caractéristiques énumérées mènent à analyser que de grandes difficultés sont « éprouvées dans la région [...] »²⁶⁸ dans les principaux secteurs de production. Le chercheur en économie régionale Marc-Urbain Proulx définit qu'un « contre-cycle économique déstructurant »²⁶⁹ est à l'œuvre dans ce contexte :

[d]épuisement des réserves connues (l'agriculture, d'abord ; la forêt, ensuite ; maintenant, l'hydroélectricité), [de] désormais très forte concurrence mondiale pour nos produits d'exportation, [de] tendance protectionniste américaine ainsi que [de] diktat technologique représentant des facteurs puissants qui menacent l'évolution de l'économie régionale et obligent à envisager un scénario catastrophique.²⁷⁰

Ces éléments apparaissent comme autant de défis où la prise d'action est nécessaire pour que la région ne tombe pas en désuétude. Ce bilan régional éclaire sur plusieurs déclin : déficit démographique, niveau décroissant d'investissements et faible renouvellement des processus de démocratie représentative et participative²⁷¹. De telles ruptures drainent les activités commerciales qui reposent sur les savoir-faire et capitaux locaux. En parallèle, soulignons que les ressources locales sont continuellement exploitées tandis que la recherche régionale atteste que peu de retombées économiques structurantes bénéficient

²⁶⁵ Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale définit la catégorie « clientèle de l'assurance-emploi » comme suit : « [est] actif à l'assurance-emploi lorsqu'une période de prestation d'assurance-emploi a été établie et n'était pas terminée au moment du début de l'approche d'intervention »

²⁶⁶ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2015). *Rapport statistique sur les individus participant aux interventions des Services publics d'emploi - Clientèle : Autochtones*, 3. <https://www.mtess.gouv.qc.ca/statistiques/>

²⁶⁷ Concernant la faible présence - voire l'absence - de femmes et jeunes au sein des conseils d'administration des CRE : « après une représentation qui n'a jamais atteint plus du tiers de représentation des femmes, de 22,7% en n 2007, celle-ci a chuté à 14,3 % en 2012. Du côté du conseil exécutif de cette instance, en 2007, aucune femme n'y siégeait, et depuis 2012, 14,3 % des membres étaient des femmes. Chez les 35 ans et moins, en 2007, une seule femme siégeait au conseil d'administration de la CRÉ de la région, alors que plus aucune n'y était en 2012. Le pourcentage de jeunes au conseil d'administration de la CRÉ est passé de 4,5% en 2007 à 9,5 % en 2012. Aucun jeune n'était membre du conseil exécutif. » Conseil du statut de la femme. (2015). *Portrait statistique Égalité Femmes hommes - Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Gouvernement du Québec, 74.

²⁶⁸ « dans les secteurs de l'aluminium, du bois d'œuvre, de l'agriculture, de l'agroalimentaire ainsi que du papier ». Proulx, M.-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*. PUQ, 132.

²⁶⁹ Proulx, M.-U. (2016). Visionnement 2025 au Saguenay—Lac-Saint-Jean. *Cahiers de géographie du Québec*, 60(170), 349. <https://doi.org/10.7202/1040539ar>

²⁷⁰ Proulx, M.-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*. PUQ, 132.

²⁷¹ Proulx, M.-U. (2016). Visionnement 2025 au Saguenay—Lac-Saint-Jean. *Cahiers de géographie du Québec*, 60(170), 349. <https://doi.org/10.7202/1040539ar>

directement aux circuits économiques locaux ou à la création d'emplois.²⁷² Ces différentes études éclairent quant au litige opposant l'utilisation du territoire par la multinationale Rio Tinto – Alcan aux collectivités territoriales d'accueil, sensibilisées aux coûts et avantages liés à la présence du complexe industriel.

À des facteurs démographiques limitants s'ajoutent donc des structures économiques conditionnant une évolution régionale limitée.

4.2 La gestion étatique de la région du SLSJ : laboratoire d'une politique dite « verte »

4.2.1 Du développement durable à la planification territoriale

Dans la décennie 1990, la terminologie du « DD » intègre les débats publics au Québec dans le sillage de la tenue du Sommet de la Terre en 1992 à Rio²⁷³. Dans le contexte global élaborant les principes de cette variante du « développement », les *leaders* de la région du SLSJ fondent de manière inédite la Région laboratoire de développement durable (RLDD) en 1991²⁷⁴. L'approche territoriale rappelle l'importance d'une mise en œuvre de certains principes à l'échelle locale, selon les particularités microsociologiques, tout en veillant aux rapports entretenus entre milieux et communautés. La RLDD devenue depuis le Centre québécois de développement durable (CQDD) s'engage dans des planifications stratégiques régionales - quinquennales- réitérées depuis 1996.

Chaperonné par le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), le lien entre collectivités et territoire est réitéré en 1995 quand se tiennent les États généraux sur l'avenir du SLSJ. Adressant huit priorités régionales en vue d'adapter le cadre stratégique des actions déployées, le CRCD se donne officiellement comme défi majeur d'améliorer la compétence de la population tout en optimisant l'utilisation des ressources²⁷⁵. Ensuite remplacé par la Conférence régionale des élus (CRE), le CRCD s'est vu confier plusieurs partenariats de maximisation des retombées économiques notamment pour de

²⁷² Voir, par exemple : Proulx, M.-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*. PUQ.

²⁷³ Pensé et défini par les Nations Unies, le concept est repris par les organisations environnementales internationales comme locales. La concrétisation du DD donne lieu à différentes programmations et conventions internationales. Il est, depuis, reconnu comme un échec partiel en matière d'avancées environnementales par certains observateurs. Voir notamment : Vaillancourt, J.-G. (2002, décembre). Action 21 et le développement durable. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 3(3).

²⁷⁴ Brassard, A. (2007). *Le Tableau de bord du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Des indicateurs pour un développement durable*. Dans : Gagnon, C. (dir.) et Arth, E. (collab.). *Guide québécois pour des Agendas 21e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable*. http://www.demarchesterritorialesdedeveloppementdurable.org/9594_fr.html

²⁷⁵ Les autorités régionales conviennent ainsi que « [Seule] la modification des causes structurelles aux problèmes de développement de la région peut contrer, à terme, sa déstructuration. [...] En conséquence, la démarche adoptée devra conduire d'abord et avant tout à un engagement collectif et individuel concret de la population du Saguenay Lac--Saint--Jean sur les nouveaux fondements du devenir régional. » CRCD. (1995). *États généraux sur l'avenir de la région. Cadre stratégique du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Jonquière*, 1-2.

grands projets de construction (l'usine Alcan à Alma ou l'aménagement hydroélectrique dans la rivière de Péribonka par Hydro Québec²⁷⁶). La région s'axe sur la planification stratégique concrétisée par la centralisation décisionnelle en vue d'encourager la création d'initiatives industrielles par un cadre facilitant :

La mise en place des centres locaux de développement (CLD) à partir de 1998 a accentué la concentration des ressources planificatrices vers l'élaboration de stratégies et la préparation de décisions. En éliminant largement la société civile de la concertation régionale, les nouvelles conférences régionales des élus (CRE) de 2003 ont vu leur globalité de vision territoriale s'affaiblir encore.²⁷⁷

Dissoutes en 2016, les CRE œuvraient en mandataires entre les gouvernements et les enjeux régionaux, en collaboration avec les centres de développement, municipalités et autres acteurs régionaux. Les pouvoirs des CRE ont été conférés aux MRC, « qui deviennent les seules responsables du développement économique et du soutien à l'entrepreneuriat. »²⁷⁸ Conséquemment, tel que constaté par Proulx, la participation de la société civile à la prise de décisions recule ; tandis qu'une collaboration accrue est remarquée avec le secteur entrepreneurial²⁷⁹.

Plusieurs événements opérationnalisent l'expertise nécessaire à un développement viable, à commencer par le Forum national sur le développement durable qui se tient à Québec en 2002, en prévision de la rencontre de Johannesburg. En 2006, le gouvernement du Québec promulgue la Loi sur le Développement Durable (LDD) en intégrant le concept de biodiversité tel qu'élaboré par la CDB²⁸⁰. Dans un premier temps, son ambition affichée est d'accroître l'efficacité économique en s'assurant le respect des normes et règlements, bien qu'aucun indicateur n'assure un suivi qualitatif ou quantitatif du patrimoine culturel ou naturel²⁸¹. Selon Claude Villeneuve, initiateur de la chaire de recherche et d'intervention en éco-conseil

²⁷⁶ CRCQ. (2003). *Projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec*. [Mémoire présenté aux commissaires du BAPE]. BAPE.

²⁷⁷ Proulx, M.-U. (2016). Visionnement 2025 au Saguenay—Lac-Saint-Jean. *Cahiers de géographie du Québec*, 60(170), 345. <https://doi.org/10.7202/1040539ar>

²⁷⁸ Anonyme. (2015, 6 mars). Gouvernance régionale : un nouveau forum pour remplacer la défunte CRE. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/710160/gouvernance-regionale-forum-elus-capitale-nationale-vendredi>

²⁷⁹ Proulx, M.-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*. PUQ.

²⁸⁰ Les stratégies et planifications qu'elle émet doivent se concrétiser grâce à la création d'un appareil institutionnel chargé de placer le DD au « centre de la gestion de son administration publique ». Dans : Bernier, R. et Paquin, S. (dir.). (2019). *L'État québécois : Où en sommes-nous?*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 293.

²⁸¹ Bernier, R. et Paquin, S. (dir.). (2019). *L'État québécois : Où en sommes-nous?*, Québec, Presses Universitaires du Québec, 295.

de l'UQAC²⁸², le caractère non contraignant de la loi quant à la réduction de l'impact environnemental s'ajoute à une autre faille interne. Le texte de loi souffre de l'absence de hiérarchie des principes constitutifs du DD, ce qui participe à un flou potentiellement profitable à l'édification de projets pourtant nocifs²⁸³.

Reformulée en 2015 avec des objectifs d'autant moins ambitieux selon Paquin et Bernier, trois écueils sont explicités malgré cette mise à jour. Tout d'abord, le manque de mécanismes contraignants rejoint celui observé à l'égard des réglementations onusiennes et de la critique formulée par Villeneuve. Ensuite, le manque de moyens pour intégrer les différentes sphères locales, régionales et autochtones s'ajoute au manque d'orientation significative faisant du DD une promesse dépourvue de consistance systémique concrète. L'efficacité de la LDD s'avère très limitée tant par des lacunes dans les moyens financiers injectés qu'en ambition politique réelle. Au Québec, le Fonds vert institué par la LDD tente d'y remédier en soutenant financièrement les organismes et ministères concernés.²⁸⁴ Par l'étude de cette loi ainsi qu'un survol des divers mandats alloués à différents ministères québécois, les chercheurs Bernier et Paquin observent une démultiplication des initiatives et responsabilités élaborées tandis qu'aucune politique intégrée du développement durable ne les fédère.²⁸⁵ D'où la dénonciation « d'un appareil bureaucratique rigide » en obstacle à une « transition énergétique juste et équitable au Québec », par le directeur du CIRODD²⁸⁶.

Au Québec, le gouvernement Libéral annonce en 2009 vouloir réduire de 20% ses émissions de GES par rapport au niveau de 1990 pour la fin 2020 et soutient en 2014 une économie verte par l'établissement de droits d'émissions et d'un prix plancher sur le marché du carbone. Six ans plus tard, le gouvernement Legault projette une réduction de 37.5% sous le même seuil de 1990 d'ici 2030, ainsi qu'une décarbonisation de l'économie à atteindre en 2050. À l'instar de la politique menée par Justin Trudeau, le

²⁸² Ancrée dans la communauté universitaire, la Chaire propose plusieurs programmes d'enseignement (en DD, gestion du carbone forestier ou maîtrise en éco-conseil, par exemple), déploie un réseau alumni consolidé par des événements et recherches transdisciplinaires ou invite des intervenants.es d'horizons variés pour animer les modules. Villeneuve, C. (2013, janvier). Éco-conseil : le défi d'appliquer le développement durable au deuxième cycle universitaire », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, (13).

²⁸³ Villeneuve, C. cité dans : Bernier, R. et Paquin, S. (dir.). (2019). *L'État québécois : Où en sommes-nous? Québec*, Presses Universitaires du Québec, 294.

²⁸⁴ Manirabona, A. M. et Tchotourian, I. 2010. Une évaluation Critique de la première Loi Canadienne sur le Développement Durable. *Revue de droit d'Ottawa.*, 42(1), 59.

²⁸⁵ En découlent d'une part, un manque d'horizon cohérent et d'approche systémique ainsi que d'autre part, des mandats politiques disparates et des communautés avec peu de pouvoirs décisionnels. Voir : Bernier, R. et Paquin, S. (dir.). (2019). *L'État québécois : Où en sommes-nous?, Québec*, Presses Universitaires du Québec, 306.

²⁸⁶ Cheriet, M. (2022, 16 mai). Transition énergétique du Québec: une vision systémique et ça presse! *Le Soleil*.

gouvernement caquiste présente une volonté affichée de réduire les GES tout en persévérant dans l’attribution de subventions accordées aux projets gaziers et pétroliers :

[s]elon un bilan publié en début d’année, entre 2013-2014 et 2017-2018, les 2 milliards de dollars de fonds publics dépensés à travers différentes mesures financées par le Fonds vert ont généré des réductions de GES d’à peine 1,8 Mt, soit environ une baisse de 2 % du bilan de la province.²⁸⁷

Lors de la présentation du Plan pour une économie verte (PEV)²⁸⁸, François Legault se positionne en Premier Ministre québécois « pragmatique », une caractéristique qu’il veut être partagée par son gouvernement et la programmation provinciale. Il réitère plusieurs fois l’appel au pragmatisme face à l’urgence climatique, l’appliquant autant au projet de Loi de relance économique du Québec (Loi 61)²⁸⁹ et d’atténuation des mesures d’urgence sanitaire²⁹⁰, qu’au plan de lutte contre le racisme. « [Dans un contexte de relance post-COVID-19] le projet de loi 66 (Loi concernant l’accélération de certains projets d’infrastructures) a été adopté, mais c’était un vide abyssal quant aux chantiers en assainissement des eaux. »²⁹¹. C’est au nom du DD et de la création d’« emplois verts » que des soutiens financiers sont apportés aux projets d’économie « verte ». Sylvain Gaudreault affirme :

Dans une région qui connaît à la fois la désindustrialisation et une baisse démographique, le mirage des milliers d’emplois vendu par GNL Québec est séduisant. [...] Je crois fondamentalement que l’avenir économique de cette région – comme celui de l’ensemble du Québec – repose dans les opportunités prometteuses de la transition écologique et juste, de l’économie verte et des énergies renouvelables. Pas dans celui des énergies fossiles vouées à disparaître à plus ou moins brève échéance.²⁹²

Dès 2013, Jean-Paul l’Allier, homme politique et diplomate québécois, avait observé, une déresponsabilisation par l’État à l’égard de la communauté l’amenant à exposer un champ de force se déployant sur le territoire. Il explicite : « Présentement, l’ennemi du développement d’une région, c’est

²⁸⁷ Shields, A. (2019, 19 décembre). L’effort climatique du Québec est quasi nul. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/environnement/569336/les-emissions-de-ges-ont-encore-augmente-en-2017-au-quebec>

²⁸⁸ Ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2022). *Plan pour une économie verte 2030*. [Plan de mise en œuvre 2022-2027], 5.

²⁸⁹ Le projet de loi 61 n’entre pas en vigueur, en raison des pouvoirs d’exception qu’il concédait au gouvernement outre l’état d’urgence. Gaudreault, S. (2021). *Pragmatique, quand le climat dicte l’action politique*. Somme Toute, 64.

²⁹⁰ Assemblée nationale du Québec. (2020). Loi visant la relance de l’économie du Québec et l’atténuation des conséquences de l’état d’urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19. [Projet de loi n° 61] <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-61-42-1.html>

²⁹¹ Gaudreault, S. (2021). *Pragmatique, quand le climat dicte l’action politique*. Somme Toute, 65.

²⁹² Gaudreault, S. (2021). *Pragmatique, quand le climat dicte l’action politique*. Somme Toute, 98.

l'État et son incapacité à concevoir le développement d'une façon généreuse et différente. »²⁹³ Parmi les pays producteurs d'énergies fossiles, le Canada est concerné par l'appel à réduire son exploitation ainsi que son usage du pétrole, tel que sa ratification des Accords de Paris l'officialise²⁹⁴.

4.2.2 Continuum des risques avec les dérivés « verts » du capitalisme : le contre-exemple Elysis

Face aux cadres clarifiés d'un système politique qui se veut conscient écologiquement, la croissance « verte » soulève la question de l'optimisation des ressources investies en recherche et développement. Selon cette approche, la croissance serait un objectif poursuivable si la quantité de ressources naturelles et la pollution générée par chaque unité de production sont amoindries par des moyens issus de « progrès techniques ».

Durant notre étude, le cas de la compagnie « Elysis » a particulièrement attiré notre attention. En partenariat avec Rio Tinto, Alcoa et Apple mettent au point un projet d'un aluminium dit « sans carbone ». Ce procédé est promu telle une « nouvelle ère mondiale de l'aluminium » révolutionnaire.²⁹⁵ Cette production suscite quelques réflexions laissant apercevoir une certaine tendance des promoteurs installés dans la région à l'écoblanchiment²⁹⁶ (ou *greenwashing*). L'innovation repose sur l'électrolyse de l'alumine qui écarte l'usage d'anodes et cathodes en carbone pour privilégier des versions « inertes ». Ainsi, elle parvient à réduire ses émissions de GES en comparaison au processus traditionnel d'électrolyse de l'aluminium.²⁹⁷ Avec 5.8 milliards de dollars canadiens injectés par Apple pour réduire la pollution au cours de la chaîne d'approvisionnement, ce procédé est rendu possible grâce à l'hydroélectricité québécoise à bas coût, en l'occurrence celle de la centrale électrique Shipshaw²⁹⁸. Depuis 2015, Alcoa recourt à la recherche et au développement pour éliminer les émissions CO2 rejetées localement. Avec l'appui des gouvernements locaux, fédéral et provincial, la collaboration avec Rio Tinto et Apple aboutit à une technologie rapidement mise sur pieds grâce aux capitaux de ces géants, attestant d'une certaine volonté

²⁹³ Bazzo, M. F., Bouchard, C., Dubois, R.-D. et Marissal, V. (2013). *De Quoi Le Territoire Du Québec A-T-Il Besoin? : Recueil D'entretiens*. Leméac, 152.

²⁹⁴ Gouvernement du Canada. (2015, 31 décembre). *L'Accord de Paris*. Environnement et ressources naturelles. [Description de programme; traités internationaux]. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/accord-paris.html>

²⁹⁵ ELYSIS. (2019, 31 janvier). *ELYSIS, de quoi s'agit-il?* <https://elysis.com/fr/de-quoi-sagit-il>

²⁹⁶ Cordelier, B. (2020). *Greenwashing ou écoblanchiment: Cadrer la communication environnementale. Sens-Dessous*, (vol. 26), 21-32. <https://doi.org/10.3917/sdes.026.0021>

²⁹⁷ « La technologie ELYSIS™ permet d'éliminer tous les GES directement reliés à la production d'aluminium, en plus d'être le premier procédé de l'histoire à produire de l'oxygène en tant que sous-produit. ». *ELYSIS. (2019, 31 janvier). ELYSIS, de quoi s'agit-il?* <https://elysis.com/fr/de-quoi-sagit-il>

²⁹⁸ Anonyme. (2022, 24 mars). L'iPhone SE fabriqué avec de l'aluminium carboneutre québécois. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1871580/iphone-apple-elysis-gaz-effet-serre-aluminium>

des alumineries de réduire les émissions qu'elles génèrent. Cependant si l'aluminium est recyclable à l'infini²⁹⁹, est-ce pour autant légitime de le présenter comme un produit « sans empreinte carbone » ? En effet, nulle mention sur le site d'Elysis n'est faite d'une analyse sérieuse du cycle de vie du produit « écoresponsable » et des matériaux nécessaires pour le produire.

L'électricité issue d'une source renouvelable d'énergie n'est pas l'objet de la nuance, celle-ci vise plutôt les procédés extractifs sur l'ensemble du cycle d'extraction, production, transport et raffinage. Le projet de Rio Tinto se dit « carboneutre » grâce à sa technologie de fusion « sans carbone », mais « carboneutre » renvoie davantage à la compensation de l'impact lié à sa production ailleurs. Or ces mesures « compensatoires » cachent les processus d'approvisionnement en bauxite dont l'extraction est nocive pour l'environnement et a des conséquences néfastes sociales et sanitaires sur le territoire, bien que peu documentées³⁰⁰. La journaliste Michèle Ouimet fournit un rapport en 2008 pour informer à ce sujet, à défaut de transparence sur cette étape préliminaire sur le site du promoteur Elysis ou de ses partenaires. Nécessaire à la fabrication de l'« aluminium vert », la bauxite importée au Québec par Rio Tinto vient de Guinée, mais aucune norme nationale ne régule son puisement car en amont, aucune étude scientifique n'a documenté la pollution -atmosphérique et aquatique- générée, les déversements engendrés, les dégâts sur les vies au service de son exploitation et les écosystèmes environnants³⁰¹. Un rapport publié par *Human Rights Watch* datant de 2018, soit avant l'installation des cuves d'Elysis, alerte sur les impacts dévastateurs de l'extraction de la bauxite sur les droits humains, terres ancestrales, sources vitales d'eau et la biodiversité guinéenne³⁰². C'est sous la bannière de la Compagnie des bauxites de Guinée (CBG) détenue par Alcoa et Rio Tinto que le grand producteur minier agit, concentrant une partie des droits fonciers ruraux dans la région de Boké³⁰³. Avec la Société minière de Boké, les deux compagnies

²⁹⁹ Gouvernement du Canada. (2018, 2 février). *Faits sur l'aluminium*. Ressources naturelles Canada. <https://ressources-naturelles.canada.ca/nos-ressources-naturelles/mines-materiaux/faits-mineraux-metaux/faits-sur-laluminium/20568>

³⁰⁰ Ouimet, M. (2008, 20 octobre). Rio Tinto Alcan: bienfait ou malédiction pour la Guinée? *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/international/afrique/200810/20/01-30944-rio-tinto-alcan-bienfait-ou-malediction-pour-la-guinee.php>

³⁰¹ Boutin, V. et Desbiens, C. (2021, 17 novembre). Rio Tinto construira 16 nouvelles cuves à l'usine AP60 de Saguenay. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1840524/rio-tinto-annonce-aluminium-cuves-investissement>

³⁰² Human Rights Watch. 2018. « *Quels bénéfices en tirons-nous ?* » *Impact de l'exploitation de la bauxite sur les droits humains en Guinée*. [Rapport] https://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/guinea1018fr_web.pdf

³⁰³ Mallet, R. (2020, 14 octobre). Sous-sol riche, habitants pauvres : les Guinéens votent ce 18 octobre. *DW*. <https://www.dw.com/fr/sous-sol-riche-habitants-pauvres-les-guinea%C3%A9ens-votent-ce-18-octobre/av-55276722>

versent des indemnités aux communautés guinéennes en échange du pillage polluant et institutionnalisé de leurs terres ancestrales³⁰⁴.

Juridiquement, en vertu de la LQE censée assurer le respect des principes du DD ainsi que la prise en compte des impacts cumulatifs³⁰⁵, nous nous demandons si le projet minier peut être assujéti à une évaluation de ses impacts sur l'environnement³⁰⁶. Dans ce sens, l'écologiste Marie-Josée Fortin définit l'examen d'impacts d'un projet dans la zone d'accueil tel qu'il : « consiste à prévoir et à évaluer les changements, positifs et négatifs, susceptibles de se produire suite à l'implantation d'un projet au regard des spécificités biophysiques et sociales du milieu d'accueil, respectivement les impacts environnementaux et les impacts sociaux »³⁰⁷. Aussi, l'article 6 de la Loi sur le DD présente une série de principes encadrant les actions des promoteurs. Dans le cas du cycle de vie complet de production de l'aluminium d'Elysis, l'extraction du minerai acheminé au Québec nous questionne quant au respect des deux principes : de « partenariat et coopération intergouvernementale » et de « précaution. »³⁰⁸ Mi-2022, aucune consultation des populations n'est accessible sur le site du MELCC concernant le projet Elysis³⁰⁹. Un traitement lacunaire des impacts doublé d'une couverture médiatique partielle (particulièrement dans les médias francophones) sur le sujet tendent à préserver l'illusion entretenue au Québec que la gestion de l'aluminium « bas carbone » prend la voie de la durabilité exemplaire. Est-ce que les émissions produites hors du sol canadien ne devraient pas être imputées aux responsables (en vertu du principe de

³⁰⁴ « La Guinée exporte la totalité de sa production. « Si le pays voulait raffiner sa bauxite, elle ne le pourrait pas, par manque d'énergie pour alimenter les usines », déclare M. Diakité. Alors que le cours de l'aluminium connaît son plus haut niveau depuis 2008, celui de la bauxite, au début de la chaîne des valeurs, reste stable. » Châtelot, C. (2021, 27 septembre). La malédiction de la bauxite en Guinée. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/09/27/en-guinee-la-malediction-de-la-bauxite_6096154_3212.html

³⁰⁵ LégisQuébec. *Chapitre Q-2 - Disposition préliminaire*. [Loi sur la qualité de l'environnement]. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/Q-2>

³⁰⁶ Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques. Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (RÉEIE)

³⁰⁷ Fortin, M-J. (2009). L'évaluation environnementale de grands projets industriels : Potentialités et limites pour la gouvernance territoriale. *VertigO*. 9(1), 3.

³⁰⁸ « h) « *partenariat et coopération intergouvernementale* »: les gouvernements doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnemental, social et économique. Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci; [...] » « *précaution* » : lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement ; » Voir : LégisQuébec. *Chapitre II stratégie de développement durable et mesures prises par l'administration. Section I principes et stratégie de développement durable*. [Loi sur le développement durable] <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/D-8.1.1?&cible=>

³⁰⁹ En nous fondant sur l'information disponible, nous n'avons pas trouvé la moindre mention des conditions d'extraction de la bauxite ni sur les sites des promoteurs, ni pu déterminer si des comités de suivi ou d'évaluation existaient, pour cette innovation.

pollueur-payeur³¹⁰) dans le bilan national des GES³¹¹ ? Cette pratique relève d'une dépossession par accumulation³¹² qui s'apparenterait à du néocolonialisme et d'une délocalisation de la pollution produite par les compagnies privées transnationales où les entreprises occultent considérations morales et humaines à l'extérieur des frontières³¹³. Le gouvernement du Canada se félicite de cette « bonne nouvelle pour le climat »,³¹⁴ qui poursuit des solutions technologiques porteuses d'innovations sans se détacher fondamentalement du paradigme du progrès moderne. Sans évaluation du projet minier en sol étranger et/ou portant sur l'ensemble du cycle de vie du produit final, il s'avère difficile d'encadrer et de gérer les activités ainsi que leurs dommages sociaux et environnementaux³¹⁵. Faute de données récentes accessibles, le bilan nécessairement partiel, de cette innovation nous apparaît plus contrasté que neutre.³¹⁶ Dans une ultime remarque, nous formulons des doutes quant à la légitimité de promouvoir comme verte cette innovation dont les retombées ne sont pas précisément documentées.

Elysis illustre les risques de l'écoblanchiment industriel en ignorant les multiples effets cumulatifs transversaux : sans les évaluer avec précision, impossible de garantir une préservation des écosystèmes alentours. Quant à l'évaluation de l'acceptabilité sociale et particulièrement celle des Autochtones -dont la cosmovision du territoire diffère de celle d'un panier de ressources infiniment exploitable- nul document ou audience publique n'a pu être consultée sur le sujet. En raison du manque d'interpellation civile³¹⁷ ou à cause du rejet d'une hypothétique demande d'évaluation environnementale, il apparaît complexe

³¹⁰ Waridel, L. (2019). *La transition, c'est maintenant: choisir aujourd'hui ce que sera demain*. Ecosociété, 208.

³¹¹ Shields, A. (2022, 16 juin). Plus de 4 milliards de tonnes de GES générés par le pétrole et le gaz canadiens exportés. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/environnement/723501/environnement-plus-de-4-milliards-de-tonnes-de-ges-generes-par-le-petrole-et-le-gaz-canadiens-exportes>

³¹² Harvey, D., Udry-Richet, I., Cros, B., & Ballier, N. (2004). Le « Nouvel Impérialisme » : accumulation par expropriation. *Actuel Marx*, 35(1), 71-90.

³¹³ Barry, B. (2022, 30 mars). Mines : la Guinée signe un accord pour relancer Simandou. *DW*. <https://www.dw.com/fr/mines-la-guin%C3%A9e-signe-un-accord-pour-relancer-simandou/a-61308061>

³¹⁴ Anonyme. (2021, 2 juillet.). Action climatique: les bonnes nouvelles du 2 juillet 2021. *Unpointcinq*. <https://unpointcinq.ca/sinspirer/action-climatique-bonnes-nouvelles-du-2-juillet-2021/>

³¹⁵ Anonyme. (s. d.). Guinea: Demanding a fair deal for communities from Alcoa-Rio Tinto bauxite mine. *Inclusive Development International*. <https://www.inclusivedevelopment.net/cases/guinea-alcoa-rio-tinto-bauxite-mine/>

³¹⁶ « Over the last several years, the Guinean government has carved up its Boké region and sold it off to multinational mining companies from the United States, the United Kingdom, China, Russia and the United Arab Emirates. These companies have extracted billions of dollars of Guinea's bauxite and processed it abroad into aluminum, which is used by major consumer brands to make cars, beverage cans and technology products. Yet few Guineans have benefited from this extractive economy. Despite the 'bauxite boom,' more than 63 percent of the population still languishes under the poverty line, making Guinea one of the poorest countries in sub-Saharan Africa. » Anonyme. (s. d.). Guinea: Demanding a fair deal for communities from Alcoa-Rio Tinto bauxite mine. *Inclusive Development International*. <https://www.inclusivedevelopment.net/cases/guinea-alcoa-rio-tinto-bauxite-mine/>

³¹⁷ Après du MDDELCC, par l'envoi d'une lettre ou d'un courriel, conformément au protocole de sollicitation pour la tenue d'une consultation du public par le BAPE. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Voir : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. (s. d.). *Demander une consultation publique ou une médiation*. <http://www.bape.gouv.qc.ca/fr/participer/periode-information-publique/demander-consultation-publique-mediation/>

d'étudier les émissions totales du projet ou ses effets sur l'habitat et la santé des parties civiles tant saguenéennes que guinéennes.

La vitrine de l'innovation présente le projet comme « carboneutre » et doublement vertueuse par l'innovation technique qu'elle représente et sa soutenabilité affichée. Cependant cet « aluminium vert » illustre particulièrement les concessions étatiques faites à l'égard de certains coûts non économiques, en ce qui a trait à la transition, qu'elle soit entendue au sens énergétique ou politique. En tant que système « d'accumulation par dépossession », le type de développement économique qu'est le capitalisme (qu'il se dote d'adjectifs : « vert », « vertueux » ou « soutenable ») apparaît en système destructeur fondé sur l'illusion du progrès assimilée à des imaginaires dominants concevant les richesses environnementales, locales ou à l'extérieur des frontières, comme un panier de ressources dont les apports seraient nécessairement profitables³¹⁸.

4.3 Dynamiques et tensions

4.3.1 Ambivalence des mesures gouvernementales en temps de crises

Qualifiée de « crise », la récente pandémie de coronavirus n'est ni étrangère aux dérèglements écologiques ni à l'organisation économique capitaliste de nos sociétés³¹⁹. Au regard des modestes, voire paradoxales, mesures québécoises engagées en « sortie de crise » notamment, l'horizon de lutte contre les changements climatiques semble hors de portée³²⁰. L'objectif québécois de réduction des GES demeure en deçà des recommandations du GIEC.³²¹ Le faible bilan provincial³²² pousse l'intervention conjointe de groupes non étatiques tels que *Greenpeace*, *Nature Québec* et *La Planète s'invite au Parlement* en faveur d'un objectif plus ambitieux : celui d'une réduction de moins 65% des GES d'ici 2030, par rapport au seuil

³¹⁸ Martínez-Alier, J. (2008). Conflits écologiques et langages de valorisation. *Ecologie & politique*, 1(35), 91-107.

³¹⁹ Conseil de sécurité. (2020, 12 août). *La COVID-19 considérée à la fois comme un danger et une chance pour la consolidation de la paix* [Couverture des réunions & communiqués de presse.] <https://www.un.org/press/fr/2020/sc14275.doc.htm>

³²⁰ Moins 50% d'ici 2030 par rapport au niveau de 2010 soit un recul de 45% minimum des émissions de CO₂. Shields, A. (2020, 10 novembre). Le Québec sera « carboneutre » en 2050, promet le gouvernement Legault. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/environnement/589487/le-quebec-sera-carboneutre-en-2050-promet-le-gouvernement-legault>

³²¹ Intitulé « Atténuation », le troisième et dernier rapport du GIEC, suit la publication du volet sur les « impacts et adaptation » plus tôt en 2022. Rappelons qu'à la lumière de l'inaction politique des dernières années en matière de climat, le seuil d'un degré et demi supplémentaire est dès à présent jugé comme un objectif « insuffisant par le GIEC lui-même qui stipule qu'une hausse de température, même temporaire, aurait des dégâts irréversibles à l'échelle globale. GIEC. (2022, avril). *Rapport technique*, 11-12.

³²² Précisons que selon les données de 2017, la réduction des GES approche seulement les 9% par rapport au niveau de 1990. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2019). *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2017 et leur évolution depuis 1990, Québec*. Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission, 12-17.

de 1990³²³. Pourtant, le ministre de l'Environnement caquiste déjoue les exigences de l'expertise climatique et des revendications écologistes en qualifiant « d'irréaliste » une transition « radicale ». Face à cela, citons ce qu'Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU dénonce au sujet de l'investissement dans les projets pétroliers :

Les militants sont parfois dépeints comme de dangereux radicaux, alors que les véritables radicaux sont les pays qui augmentent la production d'énergie fossile. Investir dans de nouveaux projets d'énergies fossiles est moralement et économiquement, une folie, ces actifs seront bientôt voués à l'abandon, ils feront une tâche dans le paysage et vont plomber les portefeuilles d'investissements.³²⁴

Revendiquant une « transition juste », Benoit Charrette argumente en défendant la crainte des pertes économiques et les répercussions sur les emplois québécois³²⁵. Distincte d'une approche de gestion technique où la productivité est prônée « pour » résorber les inégalités ou enrichir l'institution, l'approche d'Illich entend plutôt que le champ d'action, l'autonomie de chacun.e comme celle du collectif, croît en respectant les limites naturelles, physiques ou éthiques planétaires (malgré les intérêts des élites). Jean-Pierre Dupuy, lecteur d'Illich, éclaire encore davantage une dimension des tensions se profilant dans le cas saguenéen :

On peut dire d'une façon générale que les performances atteintes par une société sur les objectifs qu'elle poursuit dépendent de la productivité respective de chacun des deux modes de production, productivité qui peut être considérablement accrue par le progrès technique, et de la façon dont les deux modes entrent en synergie. [...] Si certains seuils sont dépassés, l'expansion du système hétéronome produit inévitablement (il faut insister sur ce mot) un renversement de la synergie entre les deux modes. À partir de ce seuil, l'accroissement des moyens mis en œuvre par le système hétéronome ne se traduit plus que par une diminution nécessaire des performances obtenues sur les objectifs poursuivis. On a alors affaire à un phénomène de contre-productivité paradoxale.³²⁶

Dans le cas du Saguenay étudié, les conceptions illichienne ont une portée intéressante pour analyser la « crise » traversée dans la région qu'elle soit dite économique, déstructurante ou politico-démographique.

³²³ Shields, A. (2020, 6 février). Québec n'a pas l'intention de suivre les recommandations du GIEC. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/environnement/572313/climat-pas-question-de-s-aligner-sur-les-recommandations-du-giec-affirme-benoit-charrette>

³²⁴ Leblanc, E. (2022, 9 avril). GIEC : les solutions sont là, qu'est-ce qu'on attend? *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1875172/analyse-giec-solutions-gouvernement-guilbeault-mesures>

³²⁵ Shields, A. (2020, 6 février). Québec n'a pas l'intention de suivre les recommandations du GIEC. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/environnement/572313/climat-pas-question-de-s-aligner-sur-les-recommandations-du-giec-affirme-benoit-charrette>

³²⁶ Dupuy, J-P. (1976). *Illich et la némesis industrielle*, 43. Dans Achterhuis, H. (1991). La critique du modèle industriel comme histoire de la rareté: Une introduction à la pensée d'Ivan Illich. *Revue Philosophique de Louvain*, 89(81), 51. <http://www.jstor.org/stable/26340607>

Les raisons historiques ayant façonné un certain type de « développement régional » aboutissent à l'actuelle désuétude de l'aluminerie. Ainsi, à l'opposé du « rêve industriel » mis en place par Dubuc et Guay, le scénario de la « catastrophe industrielle »³²⁷ est une trajectoire plausible selon les travaux de Proulx. Originaire de Chicoutimi, le député de Jonquière met en garde :

Il faut absolument éviter de revivre des situations comme les fermetures de Schefferville ou Gagnon, des villes mono-industrielles dont les transitions n'étaient pas planifiées lorsque les ressources minières ont été abandonnées ou que les compagnies ont fermé leurs portes. [Selon Sylvain Gaudreault], la lutte contre la crise climatique doit obligatoirement rimer avec progrès économique et social. C'est la condition nécessaire pour assurer une mobilisation et une adhésion des Québécois. Dans le cas contraire, nous nous dirigerons droit vers une confrontation. Souvenons-nous du phénomène des gilets jaunes en France en 2018 et 2019.³²⁸

Pourtant éprouvées, les motivations et vertus demeurent prônées pour revitaliser ce même type de développement, placé en trajectoire amenant une croissance bénéfique garantie. Les promesses de (re)vitalisation s'opposent à des faits vérifiés : dans la région, une fois le court terme passé, la production augmente tandis que l'emploi direct associé à l'activité chute et que la compétitivité industrielle régionale n'est plus au niveau du siècle passé, en dépit de considérations socioécologiques nécessaires. Le SLSJ trouve schématiquement deux pôles de réponses, rejoignant l'ambiguïté régionale mise en exergue précédemment.³²⁹ Contre cette image d'un ruissellement socioéconomique qui résorberait toute difficulté régionale et entretiendrait l'illusion d'un progrès linéaire et juste, l'ambivalence historique de la région face aux forces du capitalisme trouve une troisième voie avec la promotion de la localité déjouant les volontés des projets industriels ayant déjà montré leurs limites.

4.3.2 Choix politiques et discours industriels face aux engagements environnementaux

S'impose à notre compréhension la nécessité de lier domination du territoire et dépossession de la capacité politique de ses habitants.es. De prime abord, relevons qu'en 2021, 61% de la population québécoise -soit une majorité des Québécois.es- se dit « très préoccupée par les problèmes environnementaux en général », selon une étude réalisée par le Laboratoire de l'action climatique. Cette

³²⁷ Proulx, M-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*. PUQ, 132.

³²⁸ Gaudreault, S. (2021). Pragmatique, quand le climat dicte l'action politique. *Somme Toute*, 88.

³²⁹ Souvenons-nous que la notion de contre-productivité démontre l'essoufflement de la recherche effrénée d'efficacité et de rationalité, rattrapée par les résultats paradoxaux de « l'évolution des institutions économiques et des grands systèmes techniques contemporains [démontrant clairement] l'ambivalence de la technique moderne. » Tordjman, H. (2011). La crise contemporaine, une crise de la modernité technique, *Revue de la régulation*, (10). <http://journals.openedition.org/regulation/9456>

enquête est le fruit d'une collaboration entre le média de l'action climatique *Unpoincing* et une équipe de chercheurs.euses de l'Université Laval³³⁰. La troisième édition du *Baromètre de l'action climatique (2021)* indique également que 84% de la population régionale pense qu'il est urgent d'agir contre les changements climatiques³³¹; ce sont principalement les femmes, personnes âgées de 18 à 34 ans ou de plus de 55 ans ainsi que celles détenant un diplôme universitaire qui sont les plus enclines à s'engager dans la sphère citoyenne en lien avec les enjeux climatiques³³². Les mêmes déterminants sociaux caractérisent la population-typique exigeant plus d'actions et de responsabilisation des actrices du Québec (privés.ées, publics.ques, individuels.elles...) dans le domaine de l'action climatique³³³. Pourtant, les décisions politiques actuelles soutiennent soit une économie sacralisant sa dépendance aux combustibles fossiles, soit des politiques publiques qui encouragent la destruction d'écosystèmes.

Une illustration locale éclaire sur la portée limitante de l'incorporation de la notion de DD pour dresser une évaluation de l'impact environnemental de certains projets industriels. L'un des arguments majeurs du promoteur d'Énergie Saguenay misait sur l'intégration des principes du développement durable dans ses pratiques en contribuant à « rendre disponible le gaz naturel ayant la plus faible empreinte carbone au monde »³³⁴. Un argument relevant d'un certain *greenwashing* est ainsi mis en avant par le promoteur qui indique participer à des « projets liés à la carbonneutralité [qui vont] catalyser le développement de synergies sociales et économiques en lien avec cet engagement ». Il affirme aussi fournir une « occasion pour le Québec de mettre à profit son hydroélectricité pour « contribuer aux enjeux climatiques mondiaux »³³⁵. Pourtant, seules les énergies nécessaires aux déplacements des ressources hors de la région affectent les capacités de production d'énergie bas carbone par le réseau hydrographique

³³⁰ Notons que ce consensus face aux enjeux environnementaux a chuté de 18 points de pourcentage entre 2020 et 2021 : « Le contexte pandémique, qui a généré chez plusieurs une forte insécurité économique et psychologique, [laisse] peu d'espace à d'autres types de préoccupations, [pouvant] partiellement expliquer ce résultat. » Laboratoire de l'action climatique. (2021). *Baromètre de l'action climatique. Disposition des Québécoises et des Québécois envers les défis climatiques*. [Rapport], 7.

³³¹ Laboratoire de l'action climatique. (2021). *Baromètre de l'action climatique. Disposition des Québécoises et des Québécois envers les défis climatiques*. [Rapport], 8.

³³² En parallèle du nombre croissant de Québécois.es convaincus.es de la nécessité d'agir contre les changements climatiques, une confiance accrue est perçue dans la population envers les solutions technologiques pour régler les problématiques du climat. Les hommes significativement plus nombreux à entretenir des croyances freinant l'action climatique efficace et ils sont surreprésentés dans le courant techno-optimiste. Laboratoire de l'action climatique. (2021). *Baromètre de l'action climatique. Disposition des Québécoises et des Québécois envers les défis climatiques*. [Rapport], 8-25.

³³³ Laboratoire de l'action climatique. (2021). *Baromètre de l'action climatique. Disposition des Québécoises et des Québécois envers les défis climatiques*. [Rapport], 26.

³³⁴ Énergie Saguenay. (s. d.). *Développement durable*. <https://energiesaguenay.com/fr/environnement/developpement-durable/>

³³⁵ Énergie Saguenay. (s. d.). *Énergie Saguenay : une opportunité de diversification économique et de développement pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean*. <https://energiesaguenay.com/fr/retombees-economiques-du-projet-energie-saguenay/retombees-gnl/>

saguenéen. Le complexe de liquéfaction censé acheminer principalement les marchés européens et asiatiques implique, par son positionnement géographique et les déplacements attendus, un trafic naval traversant et intoxicant l'habitat de bélugas et autres vies du Saint-Laurent³³⁶. Le rapport du CIRAIG estime aussi que les émissions fugitives (intentionnelles ou non) de méthane risqueraient d'éliminer en vingt ans tous les gains de réduction de GES avancés par la compagnie GNL Québec³³⁷. Le même rapport constate que la consommation du GNL doit être analysée car sa prétendue « substitution » à d'autres sources d'énergie (charbon, pétrole, nucléaire...) est nuancée par certaines démonstrations scientifiques³³⁸. D'une part, le GNL constitue *in fine* un ajout au sein du marché énergétique mondial, faisant conséquemment augmenter, par addition, la consommation globale d'énergie. Ensuite, l'étude du CIRAIG démontre qu'une trajectoire de substitution comporte un risque « d'effet rebond »³³⁹. Les deux trajectoires étudiées sur l'utilisation du gaz naturel, par addition ou substitution, résultent donc bien toutes deux sur une hausse des émissions, ne serait-ce qu'à l'échelle locale. Or le bilan carbone supplémentaire de ces actions nuit à la préservation environnementale car, par nature, elles ne suivent pas une logique de réduction. Précisons que ces résultats sont présentés au gouvernement sans égard aux effets cumulatifs (incluant mise en place, acheminement vers les marchés internationaux et émissions liées à la consommation du produit)³⁴⁰. Le projet de fracturation, transformation et transport de gaz naturel n'apparaît pas conciliable avec les engagements pris lors de la ratification des Accords de Paris. Si le rejet de GNL / Gazoduq incarne une relative victoire pour les groupes opposés à ce chantier, la création

³³⁶ CIRAIG. (2019). Analyse du cycle de vie du terminal de liquéfaction de gaz naturel du Saguenay. [Rapport préliminaire], 47 ; 123-124.

³³⁷ CIRAIG. (2019). Analyse du cycle de vie du terminal de liquéfaction de gaz naturel du Saguenay. [Rapport préliminaire], 25 ; 46-47 ; 80 ; 101.

³³⁸ Notons que de la même façon qu'il faut distinguer la « substitution » (d'énergies fossiles par une énergie renouvelable) de l'« addition » (l'accumulation non excluante d'une source d'énergie à une autre), le mix énergétique (cocktail de sources d'énergies) ne doit pas être confondu avec le « mix électrique » (agrégat de filières productrices en énergies électriques référant au nucléaire, thermique, hydroélectrique, solaire, éolien etc).

³³⁹ Anticipé avec le scénario du gaz naturel exporté à des fins d'utilisation pour générer de l'électricité, son usage comme matière première aboutit à une augmentation globale des émissions de GES.

CIRAIG. (2019). Analyse du cycle de vie du terminal de liquéfaction de gaz naturel du Saguenay. [Rapport préliminaire], 87-97.

³⁴⁰ Le BAPE lui-même reconnaît les limites de son enquête, apportant à l'analyse de quoi douter de la rationalité politique de ceux qui appuient les projets d'usine de liquéfaction et de gazoduq. « Par ailleurs, avant de prendre une décision sur le projet, la commission est d'avis que le gouvernement devrait considérer les risques associés au trafic maritime sur les mammifères marins qui fréquentent le Saguenay et l'estuaire du Saint-Laurent, notamment le béluga. Elle souligne également qu'il y aurait lieu de prendre en compte les effets cumulatifs découlant des autres composantes du projet, soit le gazoduc de 780 km et la ligne d'alimentation électrique, ainsi que des autres projets en développement dans la zone industrialo-portuaire de Saguenay. » BAPE. (2021, mars). *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz à Saguenay. Rapport d'enquête et d'audience publique.* [Rapport 358] <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-construction-complexe-liquefaction-gaz-naturel-saguenay/>

d'emplois ou les retombées économiques promises se voient reléguées à l'état de frustrations par une partie de la population³⁴¹. Différentes tensions se profilent.

Les promoteurs revendiquent une perspective de retombées sur 20 à 25 ans. Cela rend tout argument contre GNL périlleux à tenir dans la mesure où ce serait se positionner contre les promesses de garanties d'amélioration des conditions d'existence des individus³⁴². En attestent les différentes communautés virtuelles encore actives - et quelquefois vindicatives - nées dans le sillage des débats sur cet aménagement, près d'un an après le rejet du complexe³⁴³. À rebours de celles-ci et depuis l'été 2021, Essipit, Pessamit et Mashteuiatsh, trois communautés innues ont formellement pris position en défaveur de l'usine Energie Saguenay, mais aussi contre le gazoduc (représenté par la filiale Gazoduc). Ces communautés innues rejettent le projet qui, en traversant leur territoire ancestral commun, porterait préjudices à l'écosystème local³⁴⁴. Le projet reflète certaines divergences ancrées sur des préoccupations environnementales liées à différentes conceptualisations politiques voire identitaires et projections de l'avenir³⁴⁵. Par les risques d'expropriation des terres et d'érosion de la biodiversité, les Premières Nations ont historiquement particulièrement été exposées à des violations de leurs droits et des discriminations systémiques. Il s'avère que le Premier Ministre François Legault a manqué plusieurs occasions de reconnaître le racisme systémique en vigueur dans la société québécoise. Donc, en l'absence de reconnaissance institutionnelle de leur responsabilité historique dans l'entretien des inégalités structurelles, difficile de rectifier des inégalités entre les groupes constituant la constellation formant la communauté citoyenne. Il demeure qu'un effort de concertation citoyenne prôné à notre époque ne répare pas les dommages tels que la fermeture définitive des routes utilisées par les Innus.es³⁴⁶. Colin Scott expose en quoi les conflits actuels

³⁴¹ Suite à l'officialisation du rejet, de nombreuses publications individuelles animent les groupes Facebook suivis se positionnant en faveur des grands projets industriels, voir notamment à l'annexe C; Les promoteurs de GNL Québec n'ont, en date d'octobre 2022, pas encore reconnu le rejet officiel du terminal de liquéfaction et du gazoduc.

³⁴² Relevons les interrogations du député de Jonquière à l'Assemblée nationale, Sylvain Gaudreault : sa position contre GNL Québec lui vaut nombre de commentaires réprobateurs, il questionne dans une lettre ouverte inspirée de son mémoire déposé au BAPE. « A quelles fins seront utilisées les infrastructures une fois cette période terminée ? La région se retrouvera-t-elle avec un passif environnemental ? Et les emplois perdus dans 25 ans ? Pouvons-nous envisager un avenir économique meilleur et à plus long terme afin d'éviter les erreurs du passé ? » Gaudreault, S. (2019; 1 juin). *Le Quotidien*. Cité dans Gaudreault, S. (2021). *Pragmatique, quand le climat dicte l'action politique*. Somme Toute, 99.

³⁴³ Communautés établies sur Facebook parmi lesquelles : « Oui aux Projets Énergie Saguenay, Ariane Phosphate et Métaux BlackRock » ou « Notre région! NOS DECISIONS! »

³⁴⁴ Pekuakamiunuatsh Takuhikan, Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, Conseils des Innus de Pessamit. (2020, 22 octobre) *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay*. [Mémoire présenté conjointement à la Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement]. BAPE.

³⁴⁵ Beaupuy, S. (2021). GNL Québec veut poursuivre le dialogue avec les Premières Nations. *Le Quotidien*.

³⁴⁶ Massell, D. (2011). *Quebec hydro politics: the Peribonka concessions of the Second World War*. McGill-Queen's Press-MQUP, 3-13.

entourant l'enjeu des ressources trouvent leur origine dans le passé extractif³⁴⁷. En termes de retombées, les activités minières, hydroélectriques ou forestières bénéficient principalement aux allochtones tandis que les collectivités autochtones en subissent, souvent les premières, les méfaits environnementaux.

La mainmise privée et le persistant soutien public soulèvent des enjeux de justice climatique et sociale couvrant les thématiques de préservation, de démocratie, de souveraineté alimentaire et de juste répartition du patrimoine matériel et naturel. En ce sens, les cas d'Elysis et de GNL Québec illustrent certaines dissonances entre d'une part, la primauté des aménagements valorisant des retombées à court terme et d'autre part, l'official engagement dans l'adaptation du système social et économique à la situation environnementale. Les défis climatiques se trouvent particulièrement désignés comme vecteur de dépréciation des conditions de vie, ce qui est amplifié par des projets industriels peu encadrés par les institutions politiques. La planification écologique des territoires semble se trouver dans une impasse si les seuls cadres de significations des élites politiques et économiques narrent les possibilités régionales. La diversité des référents collectifs constitue en cela un front d'action nécessaire pour établir des choix politiques résilients et tendre à une société plus sobre, informée et conscientisée (écologiquement, éthiquement et socialement). A fortiori, la participation populaire à la vie locale se présente en levier démocratique légitime pour rétablir une plus juste répartition concrète des biens et services de proximité.

³⁴⁷ Scott, C. (2013). Le partage des ressources au Québec : perspectives et stratégies autochtones. Dans Beaulieu A., Gervais, S. et M. Papillon. *Les Autochtones et le QC : des premiers contacts au Plan Nord*. PUM, 364.

CHAPITRE 5

Analyse des données récoltées

Les parties précédentes ont esquissé l'évolution historique régionale, les conditions sociodémographiques actuelles et mis en relief les points d'éventuelles tensions au SLSJ. Nous nous trouvons outillée pour mettre en lumière les modalités nécessaires à la constitution, par la communauté habitante, de voies alternatives au développement territorial traditionnellement pratiqué. L'analyse suivante est rendue possible grâce aux échanges, à la disponibilité et à la bonne volonté des personnes rencontrées au cours du terrain saguenéen pour témoigner de leurs expériences personnelles, militantes et professionnelles. Afin de discerner les voies empruntées pour tenter de résorber les phénomènes motivant la prise d'actions des mobilisations saguenéennes, il nous faut saisir la manière dont les enjeux sont problématisés par ces personnes. Ce dernier chapitre vise à examiner la perception qu'ont les actrices rencontrées de leur marge de manœuvre sur l'échiquier politique régional à la lumière de la position qu'ils et elles occupent au sein d'initiatives locales. Certains ajouts issus des rapports, sites ou publications de leur propre organisation détaillent la présentation faite afin d'optimiser la clarté de ce qui a été évoqué. Dans l'optique d'exposer les tactiques des mouvements sociaux étudiés, le décryptage est amorcé par une restitution de leur contexte d'émergence et des répertoires d'actions collectives sélectionnés. Il s'agira également de présenter les éléments structurant les contraintes et opportunités politiques avancées, caractérisant le cadre dans lequel les organisations progressent. Nous recensons finalement les limites des actions collectives telles qu'articulées par les habitants.es tout en faisant part des possibilités de consensus entre ces mobilisations.

5.1 L'imaginaire déployé par les actrices de la résistance au niveau local : des cadres du pragmatisme à l'utopie

5.1.1 Éclairage sur l'émergence et le mandat des organisations par leur intervenants.es

5.1.1.1 Organismes à but non lucratif

Le vieillissement de la population et l'exode rural des jeunes vers des centres urbains attractifs précédemment observés caractérisent la région. Pour faire face à ce phénomène de migration et ses effets telle la pénurie de main-d'œuvre, le Québec déploie depuis les années 1990 des programmes visant à attirer les jeunes et à les accompagner dans leur établissement en région. Naissant de ce dessein, l'organisme Place aux Jeunes en région (PAJR) est en majeure partie financé par le gouvernement provincial

et se donne comme mission officielle de : « favoriser l’attraction, l’intégration et la rétention des jeunes qualifiés de 18 à 35 ans en région »³⁴⁸. Le PAJR du SLSJ se divise en cinq équipes selon le découpage en MRC du territoire régional et reçoit, sous le gouvernement de la CAQ, un financement de 1.5 million de dollars en 2019. Le mandat de l’organisme n’est pas propice à la prise de position officielle quant aux projets industriels déjà en place, en discussion ou en suspens. PAJR a tout de même été retenu pour saisir comment, au vu des caractéristiques démographiques régionales susmentionnées, la région organise la rétention de nouvelles personnes. L’agent local rencontré, B., nous éclaire sur les stratégies de promotion de la région, des activités et des ressources qui sont mises de l’avant pour inciter à l’établissement en région.

Ensuite, depuis 26 ans, La Recette (LR) connaît un développement conséquent et est aujourd’hui installée dans les locaux de la commission scolaire des Rives-Du-Saguenay à Chicoutimi. L’épicerie communautaire est partenaire et membre de plusieurs regroupements principalement régionaux³⁴⁹. Ces réseaux d’entraide et de coordination constituent des fronts de concertation pour répondre aux besoins et enjeux ciblant spécifiquement des groupes sociaux défavorisés. En ce sens, l’organisme vise à pourvoir les personnes membres et à faibles revenus en une diversité de produits alimentaires (dont la provenance est affichée : coopératives, certifications etc) ou d’usage quotidien. LR fait bénéficier de prix avantageux à ses usagers.ères sur leur épicerie et éduque sur la pratique du vrac, notamment en mettant des contenants réutilisables à disposition. Pour se développer et assurer ses services, La Recette, dépend également de partenariats publics et privés. En tant qu’OBNL, son mandat vise « d’offrir l’accès à des denrées alimentaires variées, saines, fraîches, au plus bas prix possible et [de] promouvoir la cuisine comme moyen de mieux s’alimenter à faible coût »³⁵⁰. Les positions politiques affichées de La Recette se limitent aux besoins matériels et de reconnaissance, revendiqués au sein des milieux communautaires. Son mandat exclut alors toute position publique quant aux projets industriels locaux à l’image de l’employée de l’OBNL, O. L’employée a été rencontrée avant de connaître cette volonté de neutralité politique : nos biais initiaux misaient sur le fait qu’avec un tel mandat, la personne rencontrée se positionnerait explicitement en faveur d’une justice sociale respectueuse des limites des écosystèmes. Il est intéressant de remarquer que malgré

³⁴⁸ Le mandat est résumé en 4 objectifs : « faciliter l’intégration professionnelle des jeunes en région, stimuler la création d’entreprises en région, sensibiliser les jeunes, leur entourage et les acteurs locaux aux bénéfices de la migration, favoriser et promouvoir l’engagement social des jeunes en région. » Place aux jeunes en région. (2011). *Rapport annuel 2010-2011*. [Rapport]

³⁴⁹ Tels que la Table de Lutte contre la Pauvreté, la Corporation de Développement Communautaire (CDC) du Roc, du Réseau Régional en Alimentation Communautaire (RRAC) du SLSJ ou encore de Centraide tout en entretenant des liens avec plusieurs autres tables et organisations régionales.

³⁵⁰ Épicerie La Recette. (2022, juin). *Politique de développement durable*. [Charte de Développement durable], 2.

une implication professionnelle favorisant un mieux-vivre collectif, les grands projets ne sont pas désignés par O. comme des freins explicites à l’accomplissement de la mission de La Recette.

Enfin, « Eurêko » (EU) existe depuis plus de quatre décennies et apparaît à la suite de la rencontre de personnes conjointement impliquées pour la protection de l’environnement local³⁵¹. L’OSBL travaille à « l’éducation et la participation des collectivités, et visent les interactions harmonieuses des activités humaines, de la faune et de la flore » et « œuvre dans le sens d’une transition socio écologique harmonieuse »³⁵² sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cela se déploie par : « la restauration, la protection et la conservation des écosystèmes environnementaux » réalisés par les projets concrets comme ceux des Municipalités Nourricières et de verdissement de la canopée urbaine. Nous y reviendrons grâce aux réponses que N. nous fournit lors de notre rencontre.

5.1.1.2 Initiatives citoyennes

La mission du regroupement citoyen formé par le Grand Dialogue (GD) est d’impliquer les citoyens.ennes dans la constitution d’une feuille de route pour la transition, créée à partir d’échanges sur la vision de l’avenir régional. Le document final résultant de ce processus participatif constituera un socle sur lequel s’appuyer pour concrétiser les transformations de différents secteurs et interpeller les candidats.es afin qu’ils et elles intègrent dans leur discours les éléments du guide participatif. Ce document final suggèrera ainsi des pistes pour concrétiser des solutions visant à la neutralité carbone. Riche de nombreuses implications écologistes dans la région du Saguenay, l’ancienne bénévole, V., devenue employée du GD explique les débuts de l’initiative en temps de confinement :

On avait toustes mobilisé nos groupes de gens déjà actifs dans la transition. On voulait se réunir et définir notre fonctionnement. Il y a donc eu des stratégies différentes pour réfléchir à comment procéder mais l’idée de base demeure, portée par deux personnes : Olivier Riffon et Ian Segers. On a été une douzaine de personnes à le réfléchir pendant tout l’été qui a suivi, comment on allait faire le lancement, puis on a décidé de la faire en ligne. Il y a eu quand même beaucoup de personnes pour un Facebook live dans la région particulièrement.³⁵³

Le regroupement citoyen « Mères au Front » (MF) est, quant à lui, impulsé par la rencontre entre l’écopsychologue et autrice Laure Waridel et la cinéaste Anaïs Barbeau-Lavalette. Le mouvement repose sur

³⁵¹ « Eurêko ! » était alors le Comité de l’environnement de Chicoutimi (CEC)

³⁵² Eurêko! (s. d.). À propos. <https://eureko.ca/a-propos>

³⁵³ Lancé officiellement le 1^{er} octobre 2020, la « démarche d’autodétermination régionale » se concrétise depuis par des ateliers et animations faisant interagir une diversité d’actrices déjà en mouvement pour la transition socioécologique ou intéressées à collaborer en ce sens.

les constats mondiaux, nationaux et locaux des dégradations anthropiques sur les milieux de vie ainsi que leurs effets sur les conditions sanitaires et sécuritaires. Mères au Front englobe des éventails d'actions variées que les groupes locaux élaborent ou soutiennent en érigeant un postulat stratégique déterminant : « aucun changement systémique n'arrive sans avoir été précédé de fortes pressions citoyennes venant de la base »³⁵⁴. Militant pour préserver les milieux de vie, le bien commun et les droits collectifs ainsi que s'élevant contre les décisions politiques polluantes, le collectif réclame une justice climatique aux gouvernants.es de tous les échelons. Par son implication au sein de MF, R. s'implique à renforcer des liens tissés dans la société civile pour aboutir à des changements paradigmatiques impulsés par le bas, selon une approche ascendante.

5.1.1.3 Organisation politique

Pour présenter la genèse du parti municipal, le candidat d'Unissons Saguenay (US) rencontré prend l'image « d'un véhicule qui existe et qui continue d'être là, puis à bord duquel les gens peuvent embarquer. Mais avant, il n'y avait pas ça. » L'équipe fondatrice d'US défend le projet d'une ville plus démocratique, à échelle humaine, luttant activement contre la crise climatique en dynamisant la préservation de la biodiversité, la mobilité en transports collectifs, l'accès au logement ainsi que, notamment, les circuits d'approvisionnement alimentaires locaux et sains. Dans un contexte où les ambitions de Promotion Saguenay polarisent la ville de Saguenay et la région, le parti naît en 2020 d'un groupe citoyen défendant une vision plus environnementale de la politique locale que celle des élus.es en place. Parmi les instigateurs.ices, P. fait part des incertitudes caractérisant l'émergence de ce « véhicule » : « Au départ, on ne savait pas si on allait créer un parti politique parce qu'on voulait au moins présenter des progressistes et des écologistes au conseil de ville. C'était ça l'objectif. » Grâce à une équipe de bénévoles et aux personnes se portant candidates, la volonté d'influer dans les débats lors de la campagne a finalement mené le groupe citoyen à se présenter en tant que parti municipal.

³⁵⁴ Mères au front. (2021). *Rapport d'activités 2021*. [Rapport] <https://meresaufont.org/rapport-activites-2021/>. Cette prémisse légitimant le recours à la lutte non-violente s'appuie sur l'étude d'Erica Chenoweth et Maria J. Stephan : « Why Civil Resistance Works » sorti en 2011. Leur examen des mouvements civils non violents entre 1900 et 2006 tend à démontrer qu'il faut que 3.5% d'une population soit active dans les campagnes de désobéissance civile pour engendrer des transformations systémiques. Cette part de la population, qu'importe les choix d'actions non-violentes déployées, constituerait une force numérique suffisant pour déterminer une réaction gouvernementale. La règle du « 3.5% » fonde également le répertoire d'actions d'Extinction Rebellion. Voir notamment : Waridel, L. (2019). *La transition, c'est maintenant: choisir aujourd'hui ce que sera demain*. Ecosociété, 263-281.

5.1.2 Cadres de diagnostic

5.1.2.1 Vision du développement territorial en vigueur et de ses rouages

Tout d'abord, B. est un agent local de Place aux Jeunes. Il s'attache à lier son mandat de faire découvrir les lieux de la région avec un regard insistant sur l'histoire parce que selon lui : « si tu ne sais pas d'où tu viens, tu ne sais pas où tu t'en vas ». Il se réfère ainsi à son ancien professeur d'université Marc-Urbain Proulx en rappelant : « Aujourd'hui, on peut dire que la région actuelle est la fille des grands projets industriels structurants. Le Saguenay aujourd'hui est la fille ou la petite-fille de l'époque industrielle d'antan. ». Son cadre d'interprétation clarifie l'évolution historique régionale et approfondit principalement sur l'influence des grands projets industriels. Ceux-ci sont perçus positivement au vu des perspectives d'insertion professionnelle qu'ils permettraient. La représentante de La Recette revendique également une neutralité se concrétisant par une absence de réponse sur les sujets du développement en vigueur actuellement dans la région et des projets industriels y prenant place. La tendance des autres discours recueillis creuse davantage l'influence des secteurs privés sur la vie régionale et la cohésion sociale.

Le développement régional actuel est caractérisé d'extractiviste à deux reprises par l'intervenant d'Eurêko et l'employée du Grand Dialogue. Au sujet de l'évolution régionale, cette dernière expose avec clarté :

La région historiquement est née de l'industrie de la forêt, de l'aluminium, il y a aussi la voie navigable qui est le Fjord pour permettre de transporter différentes matières. Fait que ce développement-là n'est pas durable, il vise la croissance, de l'extraction puis il n'y a pas nécessairement de respect de la nature, on appelle ça des ressources d'ailleurs! Puis avec le contexte de multicrise dans lequel on est, tant les crises climatiques que la chute de la biodiversité et les crises sociales qui s'agrandissent dans ce modèle-là, étant donné que souvent des gens peuvent être interpellés, par exemple par les salaires vraiment plus élevés, mais qui ne sont pas... je dirais, pas "pertinents"

À rebours de l'agent de PAJR, elle relaye les mêmes faits de l'histoire régionale mais elle met de l'avant d'autres conceptions de l'avenir que celui « qui a fait naître la région, un modèle extractiviste colonial industriel », en ses termes. L'ancienne candidate du Parti Vert et activiste de Mères au Front, R., fait émerger dans notre analyse le caractère genré de la division sectorielle du marché du travail découlant des offres des milieux industriels. Cette apparition dans les données peut être corroborée avec les éléments relevés précédemment quant à la surreprésentation féminine dans les emplois à temps partiel. La création d'emplois dans le milieu industriel profite inégalement aux travailleurs et travailleuses :

Comment s'imbriquer à travers le moteur actuel de la forêt puis de l'aluminium, pour avoir une complémentarité ? Parce qu'on sait que ces emplois-là sont surtout pour les hommes. [...]

C'est très masculin comme emploi dans la région. Puis on voit, au niveau des femmes qui travaillent souvent en éducation, en santé.

Chez Unissons, l'instigateur du parti retient les rapports du pouvoir en lien avec la propriété privée industrielle. Il décrit : « y a encore beaucoup d'industrie lourde » or « ce sont des multinationales qui ont beaucoup de pouvoir, qui possèdent beaucoup, par exemple des centrales hydroélectriques sur le territoire soit, qui vont engager des gens aussi souvent avec peu de scolarité. » Conséquemment, il perçoit une dynamique où « les entreprises qui s'installent ici ou qui sont ici depuis longtemps, leur désir, c'est d'avoir la main-d'œuvre rapidement et pas nécessairement une main-d'œuvre qui nécessite, admettons, d'avoir un haut niveau de scolarité ». Les diagnostics posés par P. et R. convergent pour désigner qu'à l'égard des enjeux environnementaux, le Saguenay serait « en retard » par rapport à certains autres espaces québécois³⁵⁵. Leur analyse rejoint une hypothèse précédemment émise : en détenant les moyens de production qui interfèrent dans la capacité d'autodétermination des citoyens.ennes, les entreprises exercent un pouvoir déterminant sur les moyens de subsistance des groupes locaux.

La logique sous-jacente incitative à « faire de l'argent » (ou « *business as usual* ») et à penser aux retombées sur le court terme mise en exergue par le représentant d'Unissons se rapproche des constats de la représentante de MF. Elle désigne dans la « vieille mentalité du PIB » une perte de conscience de ce qui entoure les individus, un manque de repères dans la vie en société au profit de l'instantanéité ainsi que de l'intérêt matérialiste. « Je pense que le mode de vie actuel est moins communautaire qu'avant, c'est plus individualiste. Donc ce n'est pas tout le monde qui se dit "moi, je veux protéger ce qu'on a en commun" c'est plus "je vais protéger ma maison, mon auto, mon chalet". » Elle condamne les prises de paroles considérant que les taxes municipales « servent à des gens paresseux, des gens qui ne travaillent pas » ; tout en déplorant le discours politique clivant sur la fiscalité qui serait un sujet de société en raison des préoccupations en lien avec les impôts. Elle interprète que les populations ne se « rendent pas compte que tous les actifs, que ce soit au niveau des soins de santé, d'éducation [...] tout ce qu'on vit actuellement à cause de l'argent [qui] s'en va [en dehors] des institutions qu'on s'est données ». L'extractivisme susmentionné notamment par N. d'Eurêko serait, à son sens, reflété dans les manières de gouverner et de prioriser les entreprises en dépit des collectivités. Il converge vers les positionnements des deux actrices

³⁵⁵ A propos des enjeux environnementaux le porte-parole d'US dit : « c'est comme si on se disait que Saguenay est un territoire où on est 20 ans en retard sur le reste du Québec. Tous les enjeux de villes à échelle humaine, îlots de chaleur : on en parle depuis longtemps. ». La représentante de MF énonce : « Je pense qu'on est toujours un peu en retard par rapport à certaines régions du Québec par rapport à la définition des enjeux qu'on veut mettre en place, mais de façon équilibrée, parce que l'emploi, c'est super important dans la région. Puis on sait qu'on ne peut pas se fier sur la grande entreprise maintenant, même si ce sont de bons salaires. »

investi.es (ou ayant été) en politique (R. de Mères au Front et P. d'Unissons). Les choix politiques, « implant[ent] la psyché des gens [pour] prioriser des grosses entreprises afin qu'il y ait de l'emploi ». Par conséquent, il estime que les débats (tels que ceux de GNL / Gazoduq) sont simplifiés via le discours politique provincial et perçus comme étant « contre la grande entreprise » ainsi que « contre l'emploi ». Cet élément corrobore les propos tenus publiquement au sein des groupes Facebook se positionnant en faveur du projet, au nom des retombées promises par les promoteurs de GNL Québec sur l'emploi et l'économie locale. Or au sens du bénévole d'Euréko, « il peut y avoir autre chose, on peut s'autodéterminer. On peut avoir plein de petits jobs qui favorisent plus la collectivité que des gros employeurs pour des capitaux étrangers. »³⁵⁶ Cette suggestion rejoint les propos de P. d'Unissons, qui préconise une diversification des activités locales pour valoriser des secteurs plus créatifs, dont les jeux vidéo qui est cité en domaine de pointe à Montréal, ce qui favoriserait la décentralisation des pôles attractifs dans le domaine, au profit de l'installation de jeunes en région. Remarquons que cette stratégie n'est pas mentionnée par B. dont le mandat vise la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée entre 18 et 35 ans.

Les initiatives, organismes et individus investissent le terrain de la société civile et deux éléments majeurs qualifient les cadres de diagnostic parcourus. Toustes ne posent pas les mêmes schèmes interprétatifs mais deux récurrences majeures émergent. D'abord, quatre des six intervenants.es déplorent une surreprésentation de la vision à court terme (priviliégiant des emplois peu qualifiés, pour des grandes industries et coûteux pour la biodiversité et les milieux de vie). Ensuite, l'ensemble de nos participants.es désignent directement l'entretien des clivages. Les quatre mêmes personnes que pour le premier point analysent que ces polarisations érodent la conscience du collectif au profit d'une culture plus individualiste-matérialiste.

5.1.2.2 Perception des risques industrialo-environnementaux : accent sur GNL / Gazoduq

Nous portons dès lors notre attention sur la manière dont les actrices des mouvements étudiés désignent la gestion des risques régionaux à la lumière du cas d'actualité qu'est le projet d'Énergie Saguenay. Réaffirmant une posture d'observateur régional, B. de PAJR considère que le Saguenay « est

³⁵⁶ Explorant plusieurs facettes de l'engagement dans sa communauté, N. diversifie ses engagements dans le milieu communautaire, politique ou aussi la recherche sur l'occupation du territoire : « j'essaie de faire comme un portrait général d'une compréhension transdisciplinaire » pour d'abord comprendre les dynamiques d'une microsociété « avant de faire un changement d'échelon... qui est un mot bin à la mode, on l'entend tout le temps mais... il faudrait avoir un projet concret avant de changer d'échelle ! ».

une région-ressource » et que son « âge d'or » a été l'époque des « transformations difficiles » des « ressources avec le bois, la forêt, la pâte à papier, l'aluminium ». Il avance qu'« on repense ce développement en tenant compte de la conjoncture économique et sociale actuelle » mais émet quelques réserves quant à la neutralité du BAPE en tant qu'informateur dans la controverse entourant GNL. Il confirme le paradoxe désigné dans nos précédents chapitres en désignant « que [certains.es] voyaient comme un projet de développement ». L'agent de PAJR poursuit sur ses doutes concernant le BAPE : « Les personnes, parfois, ne s'identifient pas ou ne se trouvent pas toujours dans les décisions rendues par le BAPE. Il y en a qui pensent que l'organisme peut, peut-être, parfois, avoir un parti pris, on va dire. » Aussi suggère-t-il le recours à « un observatoire neutre ou un organisme indépendant extérieur à la région [soit un audit, soit à une firme extérieure] pour analyser le projet, [pour jouer] les arbitres, ça peut être un élément pour la médiation ou tempérer pour essayer d'équilibrer un peu les différents protagonistes. » Les avantages significatifs de la région ne sont pas occultés par les autres intervenants.es; en revanche, toutes ne remettent pas en cause les institutions régulant la vie citoyenne ni ne défendent un statu quo politique favorisant le développement économique.

À l'inverse, le projet de GNL Québec plante le décor constitutif des deux mouvements contestataires actifs sur le terrain, le Grand Dialogue et Unissons Saguenay. Témoins des clivages observés avec l'annonce du complexe industriel et avant le rapport d'évaluation par le BAPE, le parti municipal US et le GD adoptent des stratégies distinctes en temps de conflits sur les aménagements régionaux. Leur contexte d'apparition dans l'espace public en rapport avec la controverse des dernières années tend à éclairer notre seconde hypothèse. Effectivement, le déploiement de lieux communs pour faire émerger et circuler les visions, compétences, nécessités citoyennes laissent entrevoir une réorganisation pour s'immiscer dans les espaces publics. Ces entités amènent un discours alternatif ainsi qu'un cadre de participation à la vie démocratique avec d'une part une nouvelle entité municipale, donc formelle, et de l'autre, un regroupement citoyen non-étatique. Dans une perspective de faire de l'environnement et des inégalités sociales des thèmes transversaux de leur vision politique et de leurs luttes à l'échelle municipale, US participe à l'envoi de mémoires rejetant le projet de Promotion Saguenay. Plus récemment, la candidate du parti à l'élection partielle de La Baie, Eden Tremblay, réitère cette opposition tenue publiquement. En mai 2022, suite à l'annonce de la relance par les promoteurs, elle défend : « Le BAPE a été clair, le gouvernement a été clair, le GIEC est clair lui aussi quant à l'urgence de mettre en place de véritables

mesures pour réduire les GES : GNL était un mauvais projet, et nous n'avons pas à revenir là-dessus »³⁵⁷. Également publiquement engagé pour les 3RV, pour l'éducation environnementale populaire et l'essor de pratiques écoresponsables, Eurêko a mené plusieurs actions concrètes pour contester les projets de Gazoduc et Promotion Saguenay. En 2020, l'organisme de la transition socioécologique se joint à d'autres organisations pour demander un report de la deuxième partie des rencontres publiques en raison des modalités de participation excluantes car requérant une connexion internet. La porte-parole d'Eurêko met aussi en cause le manque de clarté sur certaines questions posées pour rédiger des mémoires argumentés d'informations vérifiées et précises³⁵⁸. Tenu en ligne en novembre 2020, ce second volet de l'audience publique fait intervenir la directrice générale d'alors, Marion Toucas, contre GNL Québec tandis que l'équipe de l'organisme assure une présence continue aux séances du BAPE³⁵⁹. Comme les deux membres actif.ve.s dans le GD, elle désigne les choix politiques délétères pris en dépit de considérations non-économiques. En novembre 2020, la cofondatrice de MF, Anaïs Barbeau-Lavalette, s'adresse directement aux commissaires orchestrant les audiences du BAPE lors de l'ultime séance de consultation, elle en appelle à leur statut commun de parents :

Avez-vous des enfants, des petits-enfants? Alors je m'adresse à votre cœur de père (de grand-père). [...] Nos enfants, volcans de promesses, que nous avons invités dans cette vie en leur parlant de beauté, de douceur, de vertige, de possibles. [...] Messieurs les commissaires Bergeron et Pilotto, Je m'adresse à votre cœur de père, à votre humanité. Pour l'amour de nos enfants, du futur que nous voulons leur léguer, vous devez refuser le projet de GNL Québec.³⁶⁰

Notamment investie auprès de Mères au Front, bénévole sur l'enjeu de la mobilité au Grand Dialogue (GD) et ancienne candidate aux élections partielles fédérales sous la bannière du Parti Vert (PV) à Chicoutimi, R. détaille au sujet de GNL Québec :

Avec Mères au Front, on essaie de voir l'avenir différemment parce qu'on voit l'impact de ce genre d'entreprises sur la santé. La santé de la population, la santé mentale. C'est conflictuel je pense de dialoguer dans la région parce qu'il y a beaucoup d'antagonismes. Je pense qu'on

³⁵⁷ Desbiens, Jean-François. 3 mai 2022. *Éden Tremblay s'oppose à la relance du projet GNL*. Néomedia. <https://www.neomedia.com/saguenay-lac-st-jean/actualites/politique/459815/eden-tremblay-soppose-a-la-relance-du-projet-gnl>

³⁵⁸ L'appel au report est émis par communiqué de presse, conjointement avec la Coalition Fjord, le CREDD (Conseil régional de l'environnement et du développement durable du SLSJ), Zip Saguenay-Charlevoix et l'Organisme de Bassin Versant du Saguenay. Voir : *Communiqué de presse 2020 - Audiences publiques sur GNL Québec : un report est demandé au BAPE*.

³⁵⁹ La commission d'enquête recueillait les participations en présentiel en septembre 2020. Dans le contexte pandémique, en octobre et novembre 2020, les séances du BAPE étaient webdiffusées par les corporations permettant de partager au plus grand nombre les interventions des citoyens.ennes, organismes et les présentations de mémoires déposés à l'institution.

³⁶⁰ Barbeau-Lavalette, A. (2020, 4 novembre). *Présentation au nom de Mères au front devant le BAPE sur Energie Saguenay*. [Présentation]. BAPE.

manque d'éducation au niveau de l'environnement et de ces enjeux. Il y a des gens qui sont vraiment extrêmes par rapport à GNL, il y en a qui le proposent encore.

Alors elle développe les raisons de son engagement avec Mères au Front en citant la lutte menée par le groupe de Rouyn-Noranda. « La compagnie Horne qui déverse des centaines de nanogrammes d'arsenic et de métaux lourds » alors que depuis plusieurs années « le gouvernement sait que c'est hors norme ». Elle exprime une colère certaine : « c'est un geste délibéré! Économiquement, c'est de l'argent qui est fait sur la santé des gens ». Les enjeux d'avenir valorisés par les groupes militants locaux diffèrent de la trajectoire promue par les compagnies dont les écueils sont multiples tant sur la santé (mentale et physique) que sur l'inclusivité. Également, le soutien politique (matériel ou normatif) que les élus.es acceptent d'entretenir par l'extension d'autorisations au-delà des normes cause de l'inquiétude ainsi que de la colère chez la majorité des répondants.es.

5.2 La réappropriation pour un développement socioéconomique plus durable dans l'écosystème de la localité

5.2.1 Défendre la justice sociale et/ou environnementale : stratégies d'information et de sensibilisation

Nous identifions alors les choix stratégiques des actrices en fonction des motivations et objectifs visés pour contribuer à la résolution des problèmes sociaux et environnementaux identifiés par leur mouvement.

5.2.1.1 Médias traditionnels et digitaux

En vue d'outiller, conscientiser et dynamiser l'intérêt des populations et des élus.es sur les questions environnementales, la branche saguenéenne de Mères au Front organise un débat régional sur la transition écologique auquel tous les partis sont conviés avant les élections provinciales du 3 octobre 2022. Interpeller les politiques sur leurs propositions et vision d'avenir, demeurer informé.e des études scientifiques et faire de l'éducation environnementale forment des fronts que les membres de MF investissent. Leur visée est d'étendre la vigilance de la société civile à l'égard des propositions émises par les (potentiels.elles) élus.es :

Avec MF, on trouve que l'avenir, ton avenir, l'avenir de nos enfants, l'avenir des jeunes est menacé. C'est là qu'il faut vraiment frapper : au niveau politique. Ce sont vraiment des actions

au niveau aussi des individus qui sont en politique [...] ³⁶¹ On aime ça échanger avec les candidats qui ont déjà des objectifs. [...] C'est un travail d'éducation puis avec Mères au Front j'ai vraiment trouvé l'organisation qui fait que mes valeurs puis les valeurs des autres mères vont attaquer le politique, vont le remettre en question aussi dans ses décisions économiques, parce que c'est toujours que l'économie, le budget, l'économie...

Non partisan, le collectif organisait une table-ronde aux précédentes élections municipales regroupant les différentes candidatures dans les cinq circonscriptions provinciales (Jonquière, Chicoutimi, Dubuc, Lac-Saint-Jean et Roberval). En temps de pandémie, la rencontre s'était tenue sur Facebook et Zoom et avait bénéficié d'une couverture médiatique par Radio Canada ³⁶². Également soucieux d'étendre largement un discours minoritaire dans la région, le chef de parti d'Unissons Saguenay, P., apparaît fréquemment dans les médias traditionnels et intervient en tant que porte-parole. En parallèle, pour impulser une plus large portée à leur discours, l'unique employé d'US assure la planification de communiqués de presse en fonction des axes défendus par le parti et de l'agenda régional-local. P. expose la stratégie : « Ce qu'on veut, c'est d'essayer de parler d'enjeux qui ne sont pas discutés par la mairie, par les élus.es parce qu'ils et elles parlent de nids de poule plus souvent que d'environnement [...] On mène le débat ailleurs, il faut être capable de tenir ce discours et de le tenir de manière pertinente. » Par conséquent, depuis la fin de la campagne, Unissons Saguenay maintient sa présence numérique avec un rythme moyen d'une publication de contenu par semaine. Cela s'effectue soit en réaction à des événements conjoncturels (sensibiliser aux nuances entre logements sociaux et pavillons abordables en contexte de crise du logement, s'opposer aux projets annoncés d'étalement urbain et coupes d'arbres, etc), soit en imposant leurs propositions. Parmi ces dernières figurent : créer un conseil municipal jeunesse et un budget participatif, aménager une place des arts et de la culture dans le centre de Jonquière. Le représentant d'US fait part d'une reconnaissance croissante des figures du parti, générant de plus en plus d'adhésions. Pour informer et prendre position, les médias sociaux s'avèrent des outils complémentaires aux médias d'actualité.

³⁶¹ A propos des rencontres auprès de députés, elle détaille : « On a eu une rencontre avec [...] Richard Martel, le député conservateur de Chicoutimi-le-Fjord. On a fait un zoom avec lui parce qu'on trouvait important de changer la *Loi canadienne sur l'environnement* par rapport aux déchets dangereux, par rapport à ce qui se retrouve au niveau endocrinien, les différents polluants. Puis on lui a appris vraiment que le système endocrinien pouvait être menacé par des particules, les différents rejets qui sont dans les égouts qui se retrouvent des fois dans les prises d'eau potable ou dans le Saint-Laurent. Il faut faire de l'éducation, c'est la base. Je pense qu'au niveau du système d'éducation, niveau secondaire, il n'a pas été remis à jour encore. Donc, les enjeux climatiques, ce sont les professeurs.es qui les amènent. Mais ce n'est pas dans le programme, vraiment. Que la nouvelle génération soit prête à militer au niveau du développement durable. »

³⁶² Chayer, M. (2021, 26 octobre). Des candidats à la mairie de Saguenay se prononcent sur les enjeux environnementaux. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1834800/debat-saguenay-mairie>

Effectivement, pour toutes, les réseaux servent de lieux d'organisation d'activités, d'appel à participation ou de promotion des services ou campagnes menées. Ces plateformes facilitent la conservation du contact avec les individus et tendent à générer plus d'adhésion. Toutefois, la population concernée par les enjeux ou services des groupes rencontrés n'a pas nécessairement d'accès internet comme le fait remarquer O. Pour La Recette, le partage d'informations ou la recherche de bénévoles, avec les besoins de personnes entretenant la forêt nourricière, font qu'il y a une combinaison des tactiques numériques et de procédés plus traditionnels pour atteindre différentes bulles. Une récurrence observée dans les témoignages concerne alors l'utilisation de la couverture médiatique de l'actualité locale ou provinciale et des décisions municipales d'aménagement pour revendiquer une position opposée à ces voix-là et recueillir un soutien ou des adhésions de personnes également contre les projets plébiscités.

5.2.1.2 Conseils municipaux et rencontre des élus.es

Les conseils municipaux et d'arrondissements s'imposent en des lieux où l'ensemble des personnes interviewées observent une possibilité de se faire entendre et de peser dans les décisions. Cependant, aucune des parties prenant part à l'étude ne siège de manière permanente dans un comité ou une institution ayant un pouvoir politique concret et direct.

Ils et elles jugent nécessaire d'intervenir en tant que citoyen.enne ou porte-parole de leur initiative. À l'exception de l'employé de PAJR et de l'employée de La Recette qui l'envisagent, toutes mentionnent saisir l'opportunité de se faire entendre au sein de l'échelon municipal via les conseils de ville au cours desquels les questions posées au micro sont généralement reportées par les journalistes. Cela permet de diffuser des voix suggérant d'autres points que ceux tenus dans la politique en vigueur, et ce, à plus grande échelle. Le parti US utilise ce traitement médiatique comme moyen de relayer, de facto, leurs propositions dans le débat public³⁶³. À titre d'illustration, l'annonce de la coupe d'arbres pour créer de nouveaux stationnements sur le boulevard Talbot a fait réagir au sein d'Eurêko. Un chargé de projet de l'organisme s'occupant de la canopée urbaine et de la biodiversité s'est rendu au conseil municipal et a désigné un choix paradoxal de la part de la municipalité. « [Il est intervenu] pour dire qu'en parallèle des projets, parce qu'au Saguenay il y a des projets de revitalisation de son centre-ville, ils coupent des arbres. Il est allé soulever le point que ce n'était pas cohérent. » explique son collègue. Pour leur OSBL, cet événement

³⁶³ Ses fréquentes apparitions dans les médias « mainstream » (en plus de la présence continue d'US sur les réseaux sociaux) l'amènent à raconter : « Je passais tellement souvent dans les médias que quelqu'un m'a dit ça et je trouvais ça fascinant, [qu'] il avait l'impression que j'étais un élu gauche. Mais moi je ne suis pas élu. Et j'étais tellement là, comme acteur politique finalement, que j'avais l'air d'être un élu, je trouvais ça quand même drôle de me faire dire ça. »

forme une occasion « d'encore plus vanter les bienfaits de planter des arbres puis tout ce que ça apporte à la canopée urbaine puis à la lutte contre les îlots de chaleur. » L'employée du Grand Dialogue développe sur les seuls contacts institutionnels que les conseils municipaux leur ont permis d'avoir avec les instances déjà en place : « pour informer sur les impacts généraux du gaz dit naturel, au-delà de GNL en particulier ». Reconnaissant les limites mais aussi la nécessité de ces rencontres, elle fait part d'un cas vécu :

Je me souviens qu'au conseil municipal une citoyenne avait été demandé d'organiser des séances d'information sur les projets parce que souvent la Ville se basait sur les arguments des promoteurs. Le conseil utilisait ces arguments-là pour défendre le projet donc on demandait une séance d'information, puis ils disaient que ce n'était pas de leur ressort parce qu'ils n'étaient pas assez experts et renvoyaient à la responsabilité du BAPE. Mais on trouvait absurde et on demandait : pourquoi se positionner sur le projet si c'est assumé qu'ils ne sont pas assez connaisseurs?

L'usage de ces conseils pour faire valoir des dissensus quant aux aménagements urbains délétères contribue au traitement de notre troisième hypothèse. Si l'expression de désaccords n'impacte pas directement sur les choix des municipalités, pouvoir les étayer et les désigner ouvre des possibilités d'unir les oppositions s'élevant contre certains aménagements ou intentions politiques.

5.2.1.3 Synergie des actions collectivement déterminées

Au-delà de l'usage des plateformes déjà existantes, médiatiques ou institutionnelles, d'autres fronts sont créés pour étayer des propositions alternatives ou dénoncer les choix perçus comme contestables. L'ensemble des intentions du Grand Dialogue vise justement la création d'un espace d'échange. Cette initiative illustre sa démarche de transformation socioécologique par cinq étapes métaphoriques, de la germination à la forêt³⁶⁴. L'expérience fonctionne en cercles de travail où chacun.e apporte sa voix au sein des groupes de travail dits sociocratiques. À la suite de ces périodes d'échanges, les données récoltées permettent aux chercheurs.euses de dégager des visions démocratiquement obtenues pour la région et construire, à terme, une feuille de route de transition. Effectivement, V. précise, « il y a des choses qui se sont planifiées au fil du temps, mais le continuum reste le même, ce que j'ai nommé encore selon notre

³⁶⁴ La germination représente l'émergence avec « le comité de démarrage, constitué d'une douzaine de personnes, qui propose la démarche et en assure le lancement », le cotylédon « mobilise les personnes les plus actives de la transition dans un ensemble de comités thématiques, organisés en cercle de travail ». Les ramures « sont les branches et les tiges qui s'étendent dans toutes les directions [unissant] quelques milliers de personnes engagées pour la transition, qui vont participer ensuite activement au dialogue et mobiliser leurs milieux », le feuillage désigne la pluralité et la diversité des formes « c'est la mobilisation générale de la population régionale [alimentant le dialogue par ses connaissances, idées, rêves] ». Finalement, la forêt représente « le territoire sur lequel se déroule la scène. C'est notre écosystème dynamique. C'est le panorama que l'on souhaite voir se transformer ». Grand Dialogue - Saguenay-Lac-Saint-Jean. (s. d.). *Qu'est-ce que le Grand dialogue? - Grand Dialogue sur la Transition*. À propos. <https://www.granddialogue-slsj.com/a-propos#quest-ce-que-la-transition-sociale-et-ecologique>

métaphore : la sève, qui va toute couler les initiatives puis alimenter toute la transition. » Si le mouvement est issu de la controverse de GNL, le GD n'est pas précisément une action directe à l'égard d'un projet spécifique. Également cofondatrice de la Coalition Fjord (qui se doit d'être identifiée en mouvement citoyen proactif dans la contestation et la diffusion d'informations sur le projet GNL Gazoduq), V. approfondit sur l'important défi que se donne le GD : « réussir à rassembler, d'être fédérateur et ouvert à toutes les idées ».

Connexe en termes de revendications territoriales, Mères au Front est un mouvement qui s'adapte aux enjeux propres au lieu de vie de ses membres. La mobilisation se dit en cela « décentralisée » et mène des campagnes variées avec des actes de mobilisations comme les *sit-ins* dominicaux exigeant un plan climat (depuis le 4 avril 2022, des rassemblements dominicaux s'organisent devant les bureaux de Mr Legault) ou encore des efforts de communication et d'éducation pour faire adhérer la population aux enjeux sanitaires, sociaux et environnementaux. Motrice dans l'organisation de colloques ou l'interpellation d'élus.es, R. chemine dans les considérations des tactiques valorisées. Elle défend la diversification des actions avec celles qui « sortent de l'ordinaire pour que les médias s'intéressent à un enjeu, que les gens restent marqués. ». L'ancienne représentante du Parti Vert canadien, qui n'en est pas à ses premières implications écologistes, affirme : « de plus en plus, avec ce qu'on voit dans les médias [je crois] que ça prend la stratégie du choc. Faut que tu bouscules quelque chose. » Elle prend l'exemple d'une action non-violente menée en mars 2021, la veille de la date clôturant les dépôts des rapports au BAPE. Des militants.es ont installé une bannière sur laquelle figurait le message « GNL = bombe climatique » à Chicoutimi, sur le pont Sainte-Anne. Revendiquée par le Collectif de rééducation urbaine (d'étudiants.es de l'UQAC), l'action est ensuite soutenue par la Coalition Fjord³⁶⁵. Bien que la résonnance de ces actions soit complexe à quantifier, le complexe industriel finit par être rejeté. En plus des mémoires et témoignages recueillis par le BAPE, la mobilisation de différents groupes et organismes québécois a concrétisé des actions directes ainsi qu'une circulation d'informations vulgarisant les enjeux. Le travail pédagogique et sa diffusion effectuée par la Coalition Fjord comptent ainsi parmi les réseaux permettant d'éduquer sur les risques environnementaux du projet industriel³⁶⁶.

³⁶⁵ Anonyme. (2021, 9 mars). Une banderole contre GNL Québec déployée à Chicoutimi. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1775919/affiche-action-geste-collectif-bape-saguenay>

³⁶⁶ Coalition Fjord. (2020, 10 janvier). *GNL / Gazoduq*. <https://coalitionfjord.com/2020/01/10/gnl-gazoduq/>

Nous relevons alors des tactiques qui peuvent être distinguées selon deux types : celles dites assimilatrices (campagnes électorales, projets visant à la sensibilisation, cercles de discussion notamment) ou celles dites confrontationnelles (*sit-ins* ou affichages sauvages)³⁶⁷.

5.2.2 Acter les transitions multiples avec l'implication citoyenne : démocratie participative et représentativité

Apprendre collectivement ce que peut être l'itinéraire des changements sociaux implique d'échanger pour alors organiser une vision concertée, commune et précise afin d'accélérer la transition. Les individus et organismes rencontrés s'avèrent déjà impliqués.ées dans différents domaines pour renforcer des réseaux de solidarité ou faire émerger d'autres façons de faire. À l'occasion de la contestation victorieuse d'une fermeture de garderie pour en faire des stationnements tel que voulu par la municipalité, le représentant d'Unissons Saguenay observe :

les citoyens se rendent compte qu'ils ont du pouvoir. Ils ont un levier puis je pense qu'ils ont compris qu'on peut faire beaucoup de choses au niveau de la crise climatique, au niveau municipal. Je pense qu'on s'en rend compte parce que finalement les élus.es prennent des décisions mais les citoyens se présentent quand même massivement au conseil de la ville pour dénoncer les situations.

Le Grand Dialogue naît précisément pour mettre en commun et relier apprentissages, expérimentations, compétences en vue de co-constituer une synergie capable de résilience et d'adaptation face aux défis déjà présents et à venir. D'instigatrice de la Coalition Fjord, V. passe au GD « dans l'optique justement d'ouvrir un dialogue ». À sa genèse le groupe de transitionneurs.euses « voulait créer un espace où tout le monde pourrait être réuni pour parler [selon les branches thématiques] ». À propos d'actions retentissantes, les personnes mandatées dans le GD tirent un bilan positif des premiers mois de l'organisation. Malgré deux années de pandémie, le groupe « a rejoint 4000 personnes à date [avec des activités] comme dialoguer pendant une heure ou plus sur des enjeux citoyens, des sujets porteurs de sens ». Également membre du GD, N. (rencontré pour son implication avec Eurêko) explique l'importance de travailler avec un échantillon qui serait représentatif de la population :

L'équipe de recherche s'est constituée autour du projet qu'ils ont appelé "entendre toutes les voix", c'est à dire justement d'aller chercher les voix moins entendues, toutes les travailleuses, les gens qui n'avaient pas accès Internet, aller dans les écoles, dans les

³⁶⁷ Kriesi, H. (2004). *Political context and opportunity*. Dans Kriesi, H., Snow, D.A. et Soule, S.A. (dir.) *The Blackwell companion to social movements*. Malden, Mass : Blackwell, 67-90.

centres communautaires, les centres jeunesse. C'est vraiment ce projet qui a pour mission principale, d'aller chercher la voix de justement ceux qu'on aurait tendance à marginaliser.

Comptant parmi les autres moyens d'étendre la portée du projet, la plateforme BaladoQuébec propose d'ailleurs un podcast éponyme animé par Olivier Riffon, cofondateur du GD et professeur à la chaire en éco-conseil de l'UQAC. Valorisant la nécessaire interconnexion des parties prenantes habitant le territoire, V. est la seule à mentionner la vigilance portée pour intégrer les personnes autochtones :

Dans nos défis d'entendre la population dans sa diversité, on a une communauté en particulier ici, Mashteuiatsh, ainsi que différents centres d'amitié qui vont peut-être plus interpeller de personnes [...] On a rencontré, avec l'initiative, un groupe qui ressemble un peu au GD parce que leur démarche c'est ouvrir le dialogue dans toutes les communautés innues sur le territoire. [On] trouve très important d'entre autres créer les liens, pouvoir avoir des réflexions, pour voir comment on peut avancer ensemble. Mais on a plus une vision d'aller vers elleux plutôt que d'essayer de les intégrer, ils et elles ont leur démarche puis leurs réalités, donc oui, voir comment co-construire aussi avec les premiers peuples.

Le GD se dote d'une stratégie d'adaptation aux fonctionnements d'une autre entité collective dans le but de concevoir ensemble des solutions d'adaptation territoriale.

Dépendant d'un autre pan stratégique favorable à l'inclusion, toutes les initiatives rencontrées offrent de participer à des activités variées pour faire interagir et se rencontrer les habitants.es. Conscientes de la nécessité de se faire (re)connaître ainsi que de gagner en visibilité pour faire résonner leurs actions et/ou revendications, les événements divers sont promus dans le souci d'inclure les différentes parties prenantes qui vivent le territoire.

Dans le même sens, V. loue la complémentarité des différentes tactiques de mobilisations qu'elle a articulées au cours de ses implications : sensibilisation, événements interactifs, formations ou actions directes concernant un projet spécifique. Elle situe que son champ personnel n'est pas d'intervenir auprès des structures politiques jugées trop rigides, tout en reconnaissant la nécessité de ce type d'interventions pour « changer le système ». Alors elle préconise « la diversité des actions plutôt qu'une seule [et] pense vraiment que la multitude, la diversité va être complémentaire. » Cela dresse un parallèle avec l'inclusion des tactiques « marquantes » désignées par R. de MF précédemment. Face à l'urgence d'agir, diversifier les actions et favoriser les interconnexions entre initiatives rejoint les propos de l'ensemble des participants.es, bien que toutes ne véhiculent pas les mêmes projections derrière l'utilisation de ces préconisations. Mobiliser durablement les populations induit une coordination locale et cela tendrait à dépasser la seule région du SLSJ comme l'explique V. :

En lien avec une plus grande échelle d'action avec le « Front commun pour la transition énergétique » à l'échelle du Québec [dont le GD est un des chantiers de transition] parce que ce changement-là d'échelle ne peut pas être que local ou régional, il faut vraiment que ça soit plus grand pour acter et faire la transition. [...] C'est ça que je trouve intéressant de travailler avec d'autres groupes à l'extérieur de la région qui mènent des démarches similaires, ça permet d'apprendre ensemble parce qu'on construit quelque chose qu'on connaît peu.

Au-delà des plus grandes organisations, la circulation du pouvoir au niveau citoyen est perçue comme accessible grâce à la « connaissance de plus en plus grande de toutes les actrices de la transition ». Elle explique : « [On] voit vraiment le GD comme une initiative qui va être menée à ne plus exister ou à complètement changer de rôle un jour. Le but c'est que ce qui existe déjà fleurisse davantage! ».

Prolongeant la thématique de l'inclusivité et de la représentativité au sein d'une sphère de pouvoir plus conventionnelle, R. mentionne un apprentissage issu de sa campagne électorale pour le Parti Vert canadien. Elle reproche aux sphères médiatiques qu'elle côtoie durant sa campagne d'entretenir un problème de représentation. Cela la mène à intégrer dans ses propositions le changement du mode de scrutin au Québec : « parce qu'on sait que, comme le Parti vert avait eu 6 % aux élections de 2019, mais ils n'ont pas eu 6% des députés. Il y a eu trois députées, mais il y a un gros problème par rapport au vote, puis la proportionnalité des votes par rapport aux résultats ». Le mode de scrutin demeure inchangé. Néanmoins, V. émet un pronostic optimiste quant à la représentation des voix minoritaires dans les milieux politiques formels : « la thématique de la transition va faire de plus en plus partie des élections tant pour les citoyens.ennes qui interpellent leur candidat.e que les candidats.es qui parlent et intègrent en fait ce volet-là dans leurs discours. » Au sujet du document final visé par les travaux du GD, une précaution est prise en vue d'éventuels reproches et rappelle les balises à respecter au cours de la conception de cette feuille de route :

Le défi pour nous au GD c'est de réussir à rassembler, d'être fédérateur et ouvert à toutes les idées : mais il ne faut pas perdre de vue que notre objectif c'est la transition socioécologique. Mais des fois, il y a des choses qui peuvent être nommées qui ne sont peut-être pas cohérentes et inclusives.

Le propos de V. fait ainsi directement écho aux limites des fonctions sociales du conflit par Coser. Rappelons brièvement qu'il identifie comme condition de convergence au sein du groupe que l'expression des dissensus favorise la cohésion. À l'inverse, plus le mouvement compte de groupes, plus il est probable que le dissensus nuise à l'union et donc à la portée de l'action engagée. La gestion des dissensus à l'interne, plutôt que le nombre de personnes engagées, semble être un écueil dont le GD devra se prémunir : inclure toutes les voix nécessite aussi de délimiter leurs apports aux visées du projet.

La vision partagée de la circulation du pouvoir par l'adhésion populaire et la hausse des représentations variées est défendue par P. (Unissons Saguenay et actif en syndicat), V. (Coalition Fjord, GD) et N. (GD, Eurêko et US). Toutefois, celle-ci rentre en confrontation avec la position davantage réformiste de B. (PAJR). L'agent local de PAJR met en parallèle la situation environnementale et sanitaire pour appuyer la nécessité de mesures plus contraignantes qu'ancrées dans la participation citoyenne :

Pour éviter la propagation [...] il a dû falloir que le gouvernement se dote de mécanismes pouvant permettre de contraindre la population à rester à la maison... Appliquer des mesures salutaires pour le bien de tous. [...] ça a quand même réussi à freiner le nombre de cas. [...] En prenant le cas du véhicule à essence interdit, d'ici 2035 au Québec. C'est par des mesures qu'on protégera l'environnement.

Ce que B. défend fait écho aux vertus allouées aux contraintes émanant du « haut » pour impulser des changements de comportements à l'échelle des ménages. Il est intéressant de relever qu'outre les employé.e.s de PAJR et La Recette, toustes ceux dénonçant un modèle économique problématique et vecteur de risques se sont engagés.ées pour plébisciter la justice sociale et environnementale en s'investissant dans les audiences du BAPE et continuent de participer aux conseils municipaux ou d'arrondissements. En théorie, toustes considèrent désirable de défendre les rapprochements les uns, les unes avec les autres.

5.2.3 Dynamiser les circuits de la localité : valoriser la proximité entre individus, ressources et organismes

En vue de démystifier les rouages de l'action concertée vers un projet collectif d'adaptation et d'autodétermination, les intervenants.es sont invités.ées à décrire les relations intergroupes. La particularité d'évoluer dans un « petit milieu » fait que les engagements des uns, des unes et des autres les mènent à fréquenter les mêmes évènements formels, certaines campagnes ponctuelles ainsi que des organisations identiques.

À ce titre, Eurêko a installé la forêt nourricière entretenue par des membres bénévoles de l'épicerie La Recette. À l'échelle de cette épicerie communautaire, ce projet témoigne de la volonté de sensibiliser à la souveraineté alimentaire des individus tout en consolidant l'aspect social du lieu - qui semble avoir perdu de son caractère d'espace de socialisation depuis certaines restrictions liées à la pandémie. Même si moins nombreuses qu'auparavant, LR organise des activités participatives pour outiller les individus et les tenir informés.ées des possibilités de faire des choix éclairés en matière d'alimentation malgré un budget restreint. Dans ce sens, en 2022, la *Charte de Développement Durable* de l'épicerie acte son engagement

tant social qu'environnemental en étoffant les missions qu'elle se donne. Reprenant les 5R³⁶⁸, plébiscités par le mouvement Zéro déchet notamment, l'épicerie communautaire travaille désormais à : favoriser l'autonomie alimentaire à bas coût environnemental (productions le plus local possible selon la préoccupation d'en garantir l'accessibilité économique), s'entraider dans le respect et la solidarité entre membres et bénévoles ainsi que sensibiliser la communauté aux enjeux de durabilité et de la localité. La représentante de l'organisme rencontrée résume ainsi :

L'aspect économique est à considérer mais ce n'est pas tout. Avec la pandémie qui est arrivée on se rend compte que c'est un équilibre fragile, qu'il faut considérer l'humain dans sa généralité. Puis aussi justement au niveau environnemental : déjà l'heure est un peu grave, alors est-ce qu'on peut faire des changements qui vont faire qu'on va prendre soin de la planète? Donc notre vision est très portée sur le soin de la vie autant que de l'habitat.

Rejoignant donc la défense de la souveraineté alimentaire menée par La Recette, le verdissement et la densification des espaces verts sont spécifiquement plébiscités par Eurêko. L'organisme s'engage par diverses réalisations contre les îlots de chaleur dans la Ville de Saguenay et les centres urbains alentours³⁶⁹. La protection et l'agrandissement des espaces verts ainsi que les jardins nourriciers en milieux urbains apparaissent en actions directes pour valoriser les milieux naturels, tendre à la démocratisation de clés pour l'autonomie alimentaire et contribuer à une plus grande capacité de captation des GES par les sols. Eurêko a notamment planté la forêt nourricière de l'UQAC, organisé des récoltes en collaboration avec les bénévoles du Carrefour Jeunesse Emploi Saguenay ou encore animé des ateliers de sensibilisation lors du festival régional « Virage ». ³⁷⁰ Participant à décroquer une vision utilitariste du territoire, Philippe Dumont fonde le mouvement Boréalisation³⁷¹ cité par l'employée du GD et militante régionale qui a été également investie dans cette mobilisation. Boréalisation a évolué en « gagnant un à un les appuis nécessaires pour se lancer dans ce vaste chantier de redéfinition de notre lien à la forêt boréale, tant comme source de richesse et de savoir que comme socle de notre identité collective »³⁷². La mission de cette initiative consiste à faire connaître la forêt boréale au-delà de l'exploitation par la coupe d'arbres, un objectif partagé par d'autres projets proposant de faire découvrir les richesses locales à l'instar de

³⁶⁸ Refuser, réduire, réutiliser, recycler, rendre.

³⁶⁹ Eurêko! (2021). *Rapport d'activités 2020*. [Rapport]

³⁷⁰ Virage est un festival se tenant au Saguenay qui réunit ateliers, conférences, débats et animations autour d'enjeux sociaux et environnementaux depuis 2014. Les festivaliers.ères y partagent réflexions, savoir-faire, culture ayant pour objet les transformations socioécologiques.

³⁷¹ Creimer, D., Hénault-Éthier, L., Mayrand, K., et Roy, J. (2018). *Demain: le Québec: des initiatives inspirantes pour un monde plus vert et plus juste*. Éditions La Presse, 151.

³⁷² Creimer, D., Hénault-Éthier, L., Mayrand, K., et Roy, J. (2018). *Demain: le Québec: des initiatives inspirantes pour un monde plus vert et plus juste*. Éditions La Presse, 151.

l'herboristerie Herboréal³⁷³ offrant notamment des visites pédagogiques en forêt. À l'instar des recherches du centre de recherche sur la Boréale de la chair d'éco-conseil à l'UQAC, l'initiative se concentre dans le partage des connaissances des « produits forestiers non ligneux » (PFNL)³⁷⁴, un terme utilisé en agroforesterie ou écoforesterie. La biodiversité des PNFL inspire des transformations, savoirs, recettes localement génératrices d'emplois et de revitalisation des circuits économiques locaux. À ce titre, si le collectif Boréalisation n'existe plus, d'autres initiatives se réclamant du terroir demeurent. Partenaire de La Recette, la marque agroalimentaire *Zone boréale* œuvre en se fondant sur la notion de terroir telle que définie par l'INAO.³⁷⁵ Ainsi, O. présente la mission de *Zone boréale*³⁷⁶ qui vise justement à réunir sous une même identité saguenéenne les producteurs.ices, transformateurs.ices, denrées médicinales, alimentaires ou aromatiques se régénérant dans l'univers forestier (miel, herbes, champignons, bleuets, légumes sauvages, résine...)³⁷⁷. Des échanges pour s'entraider, partager des compétences, tisser des partenariats pour mettre en valeur les circuits de proximité sont déjà à l'œuvre notamment entre La Recette et l'Alternative Café-Jeunesse. En vue de l'ouverture de son épicerie communautaire, l'organisme jonquiérois a rencontré l'équipe de la Recette, lui promulguant conseils et éclairages tirés de leur expérience de plus de deux décennies. En termes d'outils, un projet de cartographie des initiatives de transition est soutenu par le GD, à la fois pour référencer ce qui est actif à l'échelle régionale mais aussi pour constituer une toile écosystémique avec ce qui existe et fonctionne déjà ailleurs. Par de tels réseaux de mises en relation et de transmission sur les ressources, valeurs ou savoirs soucieux de la territorialité et de ses atouts, nous constatons que les spécificités locales génèrent des passerelles : en idées et en pratiques, au sein des communautés et entre individus partageant la défense d'éléments communs. À ce stade de l'étude, nous constatons la possibilité de tisser un écosystème social saguenéen fondé sur des valeurs et des échanges non-nécessairement matériels. Selon la même volonté de co-organisation, une constellation des lieux et

³⁷³ Herboréal. (s. d.). À propos. Boutique Herboréal. <https://herboreal.ca/pages/a-propos>

³⁷⁴ Creimer, D., Hénault-Éthier, L., Mayrand, K., et Roy, J. (2018). *Demain: le Québec: des initiatives inspirantes pour un monde plus vert et plus juste*. Éditions La Presse, 151.

³⁷⁵ Selon l'Institut National de l'Origine de la Qualité (INAO) : « Un terroir est une zone géographique particulière où une production tire son originalité directement des spécificités de son aire de production. Espace délimité dans lequel une communauté humaine construit au cours de son histoire un savoir-faire collectif de production, le terroir est fondé sur un système d'interactions entre un milieu physique et biologique, et un ensemble de facteurs humains. Là se trouvent l'originalité et la typicité du produit. ». INAO. (s. d.) *Appellation d'origine protégée/contrôlée (AOP/AOC)*. <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO/Appellation-d-origine-protgee-controlee-AOP-AOC>

³⁷⁶ Zone Boréale. (s. d.). *Concept*. Zone boréale. <https://zoneboreale.com/concept/>

³⁷⁷ Creimer, D., Hénault-Éthier, L., Mayrand, K., et Roy, J. (2018). *Demain: le Québec: des initiatives inspirantes pour un monde plus vert et plus juste*. Éditions La Presse, 152.

collectifs « alternatifs », la carte participative nommée « utopies concrètes » constitue une plateforme collaborative d'envergure mondiale³⁷⁸.

Les agents.es locaux.ales de PAJR Saguenay déploient, quant à elleux, un éventail varié de stratégies d'accompagnement pour les arrivants.es en région dont la découverte des paysages régionaux à travers des séjours exploratoires. De concert avec les partenaires-promoteurs, l'organisme propose également des balados promotionnels ou encore des rencontres entre nouveaux.elles arrivants.es pour mener leur mandat à bien en créant des liens entre individus, soit déjà installés.ées, soit entre jeunes arrivants.es. Conformément à sa mission, le réseau de partenaires de PAJR met en relation secteurs industrialo-entrepreneuriaux et jeunes en quête d'emploi ou d'un nouveau cadre de vie ce qui teinte d'une certaine divergence les discours tenus par l'agent de PAJR et le reste des intervenants.es. Interrogé sur sa perception des risques industriels, B. loue un autre type de moyens de faire communiquer les personnes sur le territoire et élabore sur les retombées positives de l'autoroute 134 Nord : « on a moins d'accidents [depuis sept ans] dans le parc des Laurentides, pour aller à Québec ou à Montréal ». Un propos contrastant avec la critique de l'autosolo émise par les autres personnes rencontrées (outre l'employée de LR), défenseuses d'une mobilité durable et voyant en solutions l'investissement dans les transports collectifs³⁷⁹. Une piste de résolution des différents est déployée par le GD visant à « mettre ensemble et favoriser les initiatives, faire briller les activités déjà existantes sans faire de double mais pour que ça se renforce ». Ainsi, au printemps dernier, un premier forum sur la mobilité a émergé de la rencontre de travailleurs.euses en organismes et citoyens.ennes intéressés.ées. La suite est prévue pour l'automne 2022. Ce genre de concrétisation témoigne de la portée émancipatrice du GD : par la découverte réciproque et la connexion entre divers milieux, les projets s'organisent entre parties prenantes volontaires. Un parallèle peut être dressé avec la littérature analysée : l'organisation coordonnée par les parties civiles d'un évènement collectif faisant valoir réflexions et défenses d'intérêts sur la mobilité évoque l'agir-intentionnel tel que Neveu le conceptualise. La création d'un lieu d'échange tend à valider la plausibilité d'une praxis instituante, liant positionnement théorique et prise d'action cohérente, selon l'expression de Dardot et Laval. En ce sens, il nous apparaît clair que le GD crédibilise la constellation « d'alternatif.ve.s » et renforce la portée de mobilisations vouées à pallier aux manquements des sphères

³⁷⁸ Utopies Concrètes ! (s. d.) Carte contributive des utopies concrètes. <http://utopies-concretes.org>

³⁷⁹ Condamnant les choix de la Ville de Saguenay de créer de nouveaux stationnements, la militante de Mères au Front constate que les coûts individuels mis dans l'entretien d'une voiture se font en dépit du soutien qui pourrait être apporté aux circuits locaux : « tout l'argent que tu mets dans ton automobile tu ne le mets pas ailleurs. Il y a moins de monde dans les restaurants, il y a moins de monde dans les cinémas, les théâtres, les activités sportives »

politiques. Avec la circulation d'informations, la mobilisation et l'implication des groupes citoyens issus de secteurs divers, se profilent certaines perspectives de former et renforcer une expertise dont la légitimité est fondée sur la diversité complémentaire des approches, des pistes d'actions et de leur diffusion.

5.3 Les limites et portées d'actions des actrices de la localité

5.3.1 Contraintes et opportunités financières dans le déploiement d'actions collectives

Au-delà des politiques publiques facilitant l'attrait des jeunes en région, une majorité des intervenants.es rencontrés.ées observent des obstacles formels concernant les financements et les discours ralentissant le renouvellement de la représentation de la société civile dans la planification régionale.

À la question : « Comment les institutions formelles, du municipal au fédéral, influencent votre capacité d'action ? », toutes n'ont pas les mêmes éléments de réponse mais deux dénominateurs communs ont pu être extraits. Le processus de financement est relevé, puis l'érosion du tissu social apparaît en risque à cause de l'entretien de clivages idéologiques.

D'abord, les opportunités liées au financement apparaissent centrales. Pour l'épicerie communautaire LR, les subventions publiques ont permis l'expansion des services et activités proposées : « C'est sûr qu'avec du budget, ça permet d'avoir plus d'employés parce que déjà juste à l'épicerie mettons on a [besoin de personnes pour la] caisse, [le] vrac, [le] portionnement, alors il nous faut au moins cinq employés.ées. ». À propos de faire connaître davantage le projet à des fins d'étoffer l'équipe et de favoriser l'accès aux services, O. ajoute qu'il « faudrait faire un plus grand déploiement [au niveau des ressources humaines,] il faudrait qu'il y ait quelqu'un pour faire juste ça tout le temps car ça demande de la planification ». En revanche, les demandes de subventions chaque année nécessitent du temps et les processus administratifs sont exigeants, voire peu accessibles :

Les subventions sont toujours un niveau à considérer, c'est toujours un enjeu de courir après les demandes [...] la Recette ça fait 25 qu'elle existe, une certaine crédibilité s'est fondée au fil du temps. On prend le temps, ça se fait mais je pense qu'il y a des choses qui sont la même affaire chaque année et il faut quand même faire la procédure. La bureaucratie si on veut est quand même complexe, exigeante.

Le renouvellement des demandes annuelles est également perçu comme une tâche répétitive par N. d'Eurêko. Dans le même sens, d'abord bénévole au GD, V. a connu un changement de statut grâce aux soutiens financiers qui lui ont permis d'être la première employée du mouvement. Elle reconnaît aussi la collaboration d'autres instances avec des « prêts en nature, donc comme une organisation qui dégage du temps pour que l'employé.e participe aux cercles de travail ». Elle évoque ses précédents engagements,

par exemple à la Coalition Fjord (CF) pour qui les campagnes de sociofinancement ont facilité les mobilisations. La présence médiatique de la Coalition a permis de recruter une personne s’y dédiant à temps partiel. Le représentant d’Unissons résume quant à lui : « en étant un parti, on commence avec zéro dollar puisque tu le sais, l’argent c’est le nerf de la guerre. » Pour assurer légitimité et pérennité à l’organisation, US fonde sa stratégie sur la reconnaissance officielle de son statut de parti par Élections Québec (fondée sur le nombre d’adhérents.es)³⁸⁰, les remboursements de dépenses électorales (selon le pourcentage de votes et le nombre d’élus.es obtenus)³⁸¹ et l’allocation annuelle municipale attribuée aux deux uniques partis de la ville (calculée selon le nombre de citoyens.ennes électeurs.ices)³⁸². À l’instar de la chargée de projet du GD, le cofondateur d’Unissons Saguenay perçoit en opportunité l’apport de financements (issus du public ou de dons) pour améliorer la portée des actions collectives. Précisément, ces intrants améliorent la planification des actions par l’implication rémunérée d’un attaché politique chargé notamment des communications. Les membres du parti municipal occupent toutes d’autres postes en plus de leur rôle politique : « la stratégie qu’on a employée, c’est d’avoir des moyens financiers pour avoir quelqu’un qui va pouvoir faire du travail de recherche sur les demandes d’accès à l’information, faire des *posts* Facebook ».

Active dans des luttes sociales et écologistes depuis plus de trente ans, R. interprète que l’idéologie des partis politiques oriente les financements vers les milieux industriels et privés :

Les gouvernements sont toujours à l’écoute du milieu économique, depuis 40 ans. Il y peut être une petite écoute parce qu’il faut bien paraître au niveau du vote futur des citoyens.ennes. Mais c’est pour ça qu’on est en retard qu’il y a une crise climatique. C’est à tous les échelons municipal, provincial, fédéral. [...] C’est le politique qui fait que ça bloque aussi puis le politique est influencé par le milieu économique, les chambres de commerce ou le conseil du patronat, ce sont les grosses entreprises qui ont de l’argent puis des cotisations donc ils font du lobbying auprès du gouvernement.

L’activiste de Mères au Front dénonce que l’allocation de fonds universitaires favorise les départements d’économie au détriment d’autres chaires de recherche : « De plus en plus, il y a des financements privés [par exemple] Rio Tinto Alcan finance des recherches ici à l’Université du Québec à Chicoutimi. Fait que tu

³⁸⁰ Pour une ville de l’envergure de Saguenay, le nombre minimum de membres permettant d’acquérir le statut de parti politique établi par Élections Québec est de 100. Maintenir ce nombre minimal est donc un enjeu pour le parti municipal : « On aimerait ça avoir 200 ou 300 membres, c’est moins de casse-tête pour nous puisque à chaque année faut recommencer, faut envoyer notre liste à Élections Québec. Il faut qu’on maintienne notre nombre de membres minimum pour continuer d’exister »

³⁸¹ Élections Québec. (s. d.). *Description des dépenses électorales*. <https://www.electionsquebec.qc.ca/comprendre/comprendre-le-financement-politique/description-des-depenses-electorales/>

³⁸² Deux partis politiques sont reconnus par l’institution Élections Québec dans la ville de Saguenay: les autres candidatures se présentaient en tant qu’indépendantes.

ne mords pas la main qui te nourrit, donc c'est tout orienté là. »³⁸³ Ancien candidat de district pour Unissons et impliqué dans plusieurs campagnes de mobilisation, N. renchérit sur le manque de valorisation et de reconnaissance par les institutions formelles en mentionnant : « 10 % de l'économie du Québec vient de l'économie sociale et solidaire. [...] il y a plus de PIB du Québec en économie sociale qu'en aéronautique, avec Bombardier, [ou d'autres domaines] qui reçoivent des millions par année de subventions publiques. »³⁸⁴

Plus pragmatiquement, les locaux de l'épicerie appartiennent au Centre de Services Scolaire des Rives-du-Saguenay. Un cadre facilitant est en cela observé par O. qui illustre cette ouverture institutionnelle perçue avec l'autorisation de bacs à compost ainsi que l'acceptation de la forêt nourricière après cinq ans de travail. Finalement, PAJR se révèle être le seul organisme bénéficiant d'un budget annuel fixe pour honorer ses mandats. Cela permet d'offrir gratuitement certaines prestations de l'organisme notamment les séjours de découverte du territoire. Ainsi, les subventions sont jugées comme nécessaires mais leur obtention implique une connaissance administrative qui n'est pas toujours accessible. Par ce modèle de dépendance aux fonds publics, qui n'est pas le propre du fonctionnement régional, la capacité des milieux comporte le risque d'être entravée pour ceux œuvrant dans des domaines peu rentables sur le plan économique. Malgré certaines subventions privées, les intrants financiers valorisent peu les organismes pourtant particulièrement utiles pour prendre soin des écosystèmes (comme Eurêko tend à le démontrer). Également, ces structures sont présentées comme manquant de reconnaissance officielle alors que nous saisissons que leur action tend à répondre à la satisfaction des besoins des populations locales (et des plus vulnérables, comme l'épicerie LR s'attelle à le faire).

³⁸³ Sur le plan de la rémunération, N., qui est actif chez Eurêko, détaille que le Dialogue dépend notamment des fonds alloués à l'équipe de recherche constituée de professeurs.es et assistants.es de l'UQAC. L'université est en partie fiduciaire du GD mais N. certifie que l'initiative demeure indépendante.

³⁸⁴ Après vérification, l'économie sociale représente une part significative du budget du Québec bien qu'elle soit inférieure à 10%. En 2021, le PIB réel du Québec s'élève à 468.4 milliards de dollars canadiens tandis que l'économie sociale rapporte 47.8 milliards de dollars canadiens à la province selon le dernier rapport officiel paru à ce jour, en 2019. Voir : Ministère des Finances du Québec. (2021). *Plan Budgétaire 2021 2022 - Un Québec résilient et confiant*, 37, [Rapport] ; Institut de la statistique du Québec. (2019, avril). *L'économie sociale au Québec – Portrait statistique*. [Rapport] <https://statistique.quebec.ca/fr/document/leconomie-sociale-au-quebec-portrait-statistique>

5.3.2 Héritage d'une mentalité régionale limitante à l'égard de la transition socioécologique

5.3.2.1 Influence politique entretenant les clivages

Selon les propos recueillis au cours des six entrevues, les gouvernements contribueraient plus ou moins directement à promouvoir la primauté de l'économie, en dehors des sphères sociales et environnementales. Des contraintes plus insidieuses que directement financières sont ainsi identifiées.

Le membre d'Eurêko et du GD, N. se distingue des positions se voulant neutres des employé.e.s de LR et PAJR par sa perception négative de la connivence entre milieux industriels et élus.es. Par exemple, il condamne la gestion de crise de GNL élaborée entre la ville et le promoteur du projet : « Promotion Saguenay qui est une instance de ville de Saguenay [a créé] un genre de lobby appelé « Je crois en ma région ». Fait que là, ce n'est pas tant une bonne tactique de gestion de polariser sa population ». Avec vigilance, nous évaluons cette stratégie étatique révélatrice, au regard de la troisième hypothèse de recherche avancée dans la présente étude. Face à l'inédite et dense mobilisation contre GNL, le pouvoir municipal s'introduit dans les sphères non-conventionnelles de l'exercice de son pouvoir par la création d'un lobby dont la genèse semble opaque. Cela traduit une certaine volonté d'intégrer, de participer aux débats dans la société civile tout en faisant adhérer d'autres citoyens.ennes au mouvement « Je crois en ma région ». Cette stratégie ouvre les possibilités à la transmission, notamment via les réseaux sociaux, d'arguments agitant à la fois des oppositions mais aussi des soutiens en rapport avec la controverse régionale.

En outre, selon la majorité des intervenants.es, l'attrait de l'emploi de court terme est identifié en dynamique freinant les possibilités d'entente pour une transformation politique, environnementale et sociale. Concernant l'instance du BAPE, V. témoigne qu'elle défendait « le fait que ça n'avait aucun sens de donner une subvention à une industrie pour [l'hydroélectricité qui est] une énergie propre ». Mais elle explique se heurter aux rires d'un des commissaires des séances qui lui répond « que ce n'étaient pas des subventions parce que toutes les industries ont droit à ces tarifs-là ». Pour elle, les fonds étant publics « si on y va par définition, ça reste des subventions ». Dans la même perspective, l'ancienne candidate du PV certifie : « on sait que les industries actuellement dans la région ont un actif incroyable au niveau des ressources hydrauliques, l'électricité. Tous les contrats qu'elles ont eus avec le gouvernement pour continuer de polluer, comme à Jonquière. »³⁸⁵ Elle relaye également l'intimidation exercée sur les

³⁸⁵ Les quatre intervenants.es de MF, US et GD condamnent la décision de Ville de Saguenay d'autoriser Rio Tinto à agrandir le lac de bauxite créé artificiellement par les rejets industriels. L'expansion de ce site engendre la coupe de centaines d'arbres dans le boisé de proximité.

objecteurs.ices du complexe industriel par les pro-GNL lors des premières audiences tenues en septembre 2020 au Montagnais. Un mécanisme de décrédibilisation semblable à celui rencontré par la Coalition Fjord qui se voit reprocher de ne pas apporter de proposition alternative aux projets mais uniquement des contestations à leur égard (GNL / Gazoduc, Métaux BlackRock et Ariane Phosphate). Active bénévolement dans moult campagnes, V. sait pourtant l'ampleur du travail gratuit (sans le nommer comme tel) du groupe citoyen bénévole accompli pour « décortiquer les arguments, les enjeux et les présenter de manière simple pour mobiliser et créer un mouvement »³⁸⁶. La militante de MF et l'employée du GD ont toutes deux constaté la négligence d'élus.es en expérimentant personnellement le manque d'écoute et de considération porté aux discours de médecins et de citoyens.ennes dont l'expertise s'est façonnée par de l'investissement dans l'apprentissage des causes les préoccupant.

Plus généralement, les personnes acceptant de prendre position explicitement sur l'enjeu de GNL (P. chez Unissons, V. au GD, N. chez Eurêko et R. pour MF) se rejoignent pour dénoncer l'entretien des clivages et dissensus au sein de la population civile. La militante de MF, les deux personnes investies dans le GD et le candidat d'US qualifient toutes les politiques menées par différents échelons de gouvernance de « politiques de réaction ». Ils et elles condamnent le manque de vision collective coordonnant toute défense et préservation du bien commun, des milieux de vie et de la cohésion sociale. Les dynamiques des politiques « en réaction » ainsi articulées infusent sur le modèle social réfractaire aux changements, pour reprendre les mots de N., bénévole chez Eurêko.

5.3.2.2 Obstacles informels à la convergence des mouvements de la transition

Certaines valeurs freinent plusieurs dynamiques de changements sociaux et/ou de revendications de transition socioécologique. À la fois néo-rural, Saguenéen d'adoption et agent local de PAJR, B. témoigne de son propre sentiment d'appartenance contrasté et avance une première facette de ce qui est perçu comme un blocage de mentalité. S'il évoque son attachement à la région, il observe comme un défi persistant le manque d'ouverture à la diversité. Par le choix de son emploi et les activités que son organisme propose, il essaie de travailler pour résorber cette difficulté : « La région, la population... Pas en général mais il y a quand même une poche comme de peur ou d'ouverture... un peu à l'altérité ? [...]

³⁸⁶ Impliquée dans plusieurs mouvements citoyens écologistes depuis son établissement au Saguenay, V. a plusieurs fois connu des postes de bénévolat évoluant en emploi au gré des financements récoltés : « j'ai travaillé avec le mouvement citoyen "Coule pas chez nous" mobilisé par rapport au pipeline Energie-Est. J'étais la seule employée à ce moment, puis il y avait eu un appel de Gabriel Nadeau-Dubois à faire des dons. Fait que bref, le mouvement a quand même amassé une coupe de centaines de milliers de dollars et avait décidé après un an d'existence d'embaucher une personne pour aider, dans le fond, la mobilisation citoyenne. »

Que ce soit pour les personnes, projets ou activités, il faut les préparer, sensibiliser, pour tout ce qui est changement parce que ça évoque beaucoup de craintes. » Lorsqu'il traite du travail à faire de concert avec la population installée et arrivante, il mentionne à nouveau les projets industriels rejetés et préconise de « revoir donc aussi l'approche pour que le projet puisse être accepté, préparer en amont la population, préparer le milieu. »³⁸⁷ En lien avec la préparation qu'il désigne, le traitement médiatique est révélé comme un frein au cours des autres entrevues.

Outre l'agent local de PAJR, toutes ont attesté de la couverture médiatique quasi quotidienne de discours favorables aux aménagements proposés par la municipalité. Ce traitement partial de l'actualité locale est interprété comme une cause supplémentaire alimentant les clivages dans la communauté citoyenne. La présentation des projets urbains dans les nouvelles demeure superficielle, cela nuit à la possibilité de se faire une conscience de ce qui « nous entoure » (selon R.) voire favorise progressivement une acceptation par la population (selon V., R. et P.). Les personnes rencontrées établissent un lien causal entre le peu d'investigation journalistique entourant les choix municipaux et les débats particulièrement polarisants connus dans la région. L'activiste de Mères au Front évoque le financement de certaines presses par la ville et l'identification d'éventuels conflits d'intérêts biaisés, pour certains, les informations diffusées. Ceci s'ajoute au manque d'approfondissement ou aux omissions constatées quant à l'actualité de la municipalité³⁸⁸. Les entrevues ayant été effectuées en période électorale provinciale, l'ancienne candidate verte relève la responsabilité médiatique dans la surreprésentation de certains discours. Elle regrette l'absence de partis émergents dans les médias locaux en prenant le cas de « Climat Québec ». Mené par Martine Ouellet, le jeune parti peine à diffuser ses objectifs au-delà de leurs propres réseaux sociaux, alors que ces plateformes ne sont pas accessibles à toutes et les données y circulent en abondance. À l'inverse des bénéficiaires perçus par P. dans sa fréquentation des médias, elle relaye sa propre expérience :

³⁸⁷ Une ambivalence dénotée dans le discours de l'employé de PAJR : il aspire à ce « que tous les milieux, les actrices riment en face, ne soient pas en déphasage » tout en affirmant « le changement ne sera que possible si la société revoit son modèle et sa manière de consommer, de produire, de vivre ». À la question « comment l'organisme peut contribuer à la transition s'il était amené à le faire ? » Il décrit que l'action de l'organisme ne peut être coercitive parce qu'elle n'est pas dotée de ce mandat alors « à travers des ateliers, activités, conférences, rencontres » elle peut éduquer sur des pratiques favorables aux changements positifs. Cependant, il poursuit en indiquant : « mais il en ressort que pour avoir un résultat efficace, il faudrait que l'action exercée puisse être coercitive. » Invité à expliciter sur ce qui est entendu par « coercitif », il répond en prenant soin de parler en sa qualité de citoyen et individu : « qu'il faut prendre des mesures de pouvoir stopper ou interdire, par exemple... Ce sont des mesures comme ça qui permettent d'avoir le résultat vraiment escompté. ».

³⁸⁸ L'employée de l'épicerie communautaire dit par exemple : « J'écouterais ce matin, ils parlaient de couper les arbres où il y a la maison de presse puis ils voulaient faire des stationnements avec ça au niveau du boulevard Talbot. Je ne sais pas trop, c'est en rapport avec l'environnement qui est relayé au second plan face à l'économie. En gros c'est encore et tout le temps ce débat-là qui est dans les projets, pas juste celui [de GNL Québec] ».

Quand je suis arrivée en politique comme candidate, il fallait que je coure après les journalistes qui parlent un peu de ce de mes propositions. Donc avec eux, leur idée c'est: si ton parti a beaucoup de votes, mettons dans 4 ou 5 %, on va donner 4 à 5 % de la couverture médiatique. À ce moment-là, tu n'as jamais de chance.³⁸⁹

Elle se présente face à un conservateur bien plus connu du grand public car ancien coach de hockey pour l'équipe des Saguenéens au cours d'une élection partielle en 2018 à Chicoutimi. En plus d'un manque de représentations de certaines voix, le phénomène de personnalisation des candidatures politiques est alimenté par les journalistes. De fait, les deux intervenant.e.s ayant mené une campagne électorale ont différemment ajusté leur répertoire d'actions suite à la fréquentation des lieux traditionnels de pouvoir. Pour le parti municipal de gauche, un défi est de gagner en légitimité à la fois au sein des structures, mais aussi au niveau de la mobilisation citoyenne. Cela se concrétise par l'objectif de présenter plus de candidatures lors des prochaines élections permettant une plus large diffusion de leurs idées et propositions dans les espaces publics et médiatiques. Ce faisant, cette projection honore le pari de rendre plus participative la démocratie municipale. Analysant différemment son expérience politique que le candidat d'US, la candidate écologiste R. en ressort convaincue par la synergie des approches : « Je pense que les deux aspects, autant militer avec les groupes sociaux et environnementaux et aussi faire de l'action politique au niveau des enjeux [y contribuent concrètement] ».

Les visions de société dites « progressistes » revendiquées par les Mères au Front, les adhérents.es du dialogue régional et du parti municipal sont minoritaires dans une région « assez conservatrice ». Ce qualificatif est mobilisé par R. pour qui « c'est certain que pour quelqu'un peu plus de gauche, plus progressiste: ce n'est pas évident d'avoir la parole. ». À Unissons, l'ancien candidat observe une « démonisation » de l'affiliation à un parti, particulièrement ouvertement de gauche³⁹⁰. Depuis les dénigrement par l'ancien maire Jean Tremblay, les organisations politiques municipales sont mal perçues dans la région, soulignent R. (de Mères au Front) et P. (d'Unissons). La « peur des répercussions » revient dans plusieurs cas lorsque les membres du parti municipal cherchent à créer des alliances ou présenter des candidatures sous l'étiquette d'Unissons Saguenay. Le climat de peur observé concerne l'emploi, les implications communautaires ou l'image des individus plus généralement. Bien que ce soit illégal, une

³⁸⁹ Les représentations médiatiques des deux parcours politiques susmentionnés sont vécues si distinctement qu'il serait pertinent d'approfondir les raisons de ce traitement différencié. Est-ce en lien avec l'échelon de pouvoir visé par la campagne? Est-ce un biais journalistique défavorable à la prise de parole des femmes engagées en politique ? Est-ce à corrélérer à l'étiquette politique revendiquée par les candidatures? Nous ne creuserons, dans le présent travail, pas davantage ce point.

³⁹⁰ Il dit « Ça me donne l'impression que parce que t'es de gauche, ça dérange plus que si je m'étais présenté pour la CAQ. Parce que tu te présentes dans un parti qui dérange, alors tu déranges... Ils voient ça comme une potentielle source de problèmes. »

proche et lui-même qualifient de discriminatoires certains comportements dans le cadre professionnel. Ces intimidations sont, selon P., explicitement causées par leur implication dans le parti³⁹¹.

De tels éléments contribuent à éclairer la « neutralité » revendiquée par O.³⁹² ou bien celle voulant être conservée par certains syndicats contactés par la Coalition Fjord quant à l'enjeu de GNL tel que V. se le remémore³⁹³. Dans la même optique, il semble pertinent de préciser que V. et N. (participant toutes deux au Grand Dialogue) partagent une réflexion similaire sur la dénomination de « transition socioécologique ». L'expression est vue comme « politiquement correcte » et favorisant la résonance consensuelle. Pour N., le terme sous-tend des objectifs similaires à la décroissance ou à la sobriété, mais de telles étiquettes portent en elles le risque de démobiliser parce que teintées négativement politiquement.

Par ailleurs, questionnée sur sa perception du développement saguenéen en vigueur, l'employée de l'épicerie communautaire répond en témoignant de sa propre sensibilisation accrue aux enjeux environnementaux depuis son arrivée dans la structure. Par l'entourage côtoyé, l'employée de l'épicerie communautaire explique avoir appris sur la philosophie du zéro déchet, la réduction à la source ou la réutilisation. Les valeurs de bienveillance, d'altruisme, d'accueil et d'acceptation forment alors un véhicule propice à sensibiliser pour créer des changements de comportements selon elle. A priori sensible à l'échelon individuel comme moteur du changement, O. désigne aussi des dynamiques structurelles contraignant les plus démunis.es par exemple pour s'alimenter de manière saine ou répondre à des besoins de base :

Ce n'est pas que les gens ne veulent pas s'aider ou font les mauvais choix., c'est peut-être que ce n'est pas réaliste avec l'argent qu'ils ont versus le coût de la vie, l'écart est trop grand. Il y a des choix individuels mais ce n'est pas tout. Surtout en période d'inflation, c'est d'autant plus d'actualité.

³⁹¹ Sa recherche d'emploi personnelle a été jalonnée de questions qu'il juge discriminatoires : « Des fois, c'était des emplois où il fallait que je travaille avec des institutions, comme la Chambre de commerce ou la ville etc. Donc on m'a demandé comment j'allais faire pour concilier les deux là-dedans. [...] C'est si on me demandait comment j'allais conjuguer mes valeurs profondes puis mon enseignement. Fait que oui, ça a eu des impacts. » Il nuance cependant : « En même temps, je pense que je vois ça plus négativement que c'était réellement. [...] Je pense qu'en passant certaines entrevues, ça m'a aidé, ils m'ont vu à la télé puis ils m'ont entendu donc ça m'a peut-être plus aidé finalement à me rendre à des endroits où je ne me serai jamais rendu. C'est mon impression, mais on m'a quand même posé la question alors des fois ça me mettait en criss. Je fais ça bénévolement. Moi, je ne suis pas payé pour faire ça. Ça remue toujours tu sais la politique »

³⁹² « C'est en travaillant [à la Recette] que j'ai comme vu différents aspects, manières de faire, mentalités qui ont teinté un peu ce que je fais. Mais avant ça je pense que j'étais neutre.

³⁹³ « D'un côté, il y avait des personnes qu'il représentait qui aurait pu soutenir ce projet puis de l'autre côté, il y avait une intention dans le syndicat local, mais à l'échelle nationale aussi, de contribuer à la transition »

Son expérience personnelle est utilisée pour amener une revendication portée en son nom propre plutôt que celui de l'organisme : considérer à long terme les décisions de société pour inclure des considérations environnementales là où le seul facteur économique semble dominer.

Ainsi, malgré une éthique sociale et écologique revendiquée, nous comprenons davantage l'usage des étiquettes « neutres » ou « indépendantes » : les dynamiques précédemment décrites agissent à l'encontre de la convergence entre les milieux alternatifs. Les identifications en tant que progressistes ou écologistes peuvent atteindre concrètement le cheminement individuel de ceux s'en revendiquant. De fait, cela comporte le risque de nuire aux possibilités de convergence entre les différents groupes. Au regard des points de tensions et entraves mettant en péril la cohésion sociale : la perte de confiance entre populations habitantes et institutions est alors formulée comme un danger par la militante de MF. « Tu sais, nos institutions démocratiques, c'est la base, c'est la base de tout, de la vie de la cohérence sociale ». Ultiment, les propos de N., actif dans Eurêko témoignent des retombées positives que peuvent avoir les exercices délibératifs menés en parallèle d'autres engagements :

Mon implication dans le GD m'a fait comprendre l'importance de l'intelligence collective, puis toute l'éthique du dialogue, l'importance des valeurs dans un groupe. J'ai trouvé ça cool, je me suis dit que j'allais amener ça dans mon milieu de travail. J'ai questionné les valeurs de mon milieu de travail... Je me suis rendu compte qu'il n'y en avait pas... Fait que j'ai démissionné. Pour me réorienter vers l'environnement.

Rejoignant plusieurs points évoqués dans l'analyse, il partage ses quêtes personnelles et militantes pour extraire une condition de réussite de la prise d'action. Selon lui, « ça passe nécessairement par le collectif. [Le Grand Dialogue] dans sa structure, d'aller chercher l'opinion des gens, de monter une vision commune, puis de faire adhérer cette vision dans la communauté : c'est très démocratique, presque direct. »³⁹⁴ Le regroupement citoyen forge ainsi une perspective déjà à l'œuvre de synergie entre les différents mouvements rencontrés. Outre les organismes d'intégration des jeunes et de souveraineté alimentaire, l'ensemble des participants.es prétendent que les politiciens.ennes « n'ont plus le choix » que de « se greffer » progressivement aux mouvements s'élevant pour défendre plusieurs caractéristiques du vivre-ensemble et une vision progressiste du territoire. À la manière d'un fil conducteur, l'objectif d'établir une feuille de route se voulant construite dans des dispositions démocratiques et vigilantes à la libre expression de chacun.e laisse présager une expérience de démocratie participative prometteuse. À la lumière des

³⁹⁴ Il fait ensuite référence à Bruno Latour comme auteur transmettant des pistes de réflexions prometteuses pour comprendre « pourquoi les gens ne prennent pas action plus massivement ? » tel qu'il questionne à deux reprises.

conditions supra mentionnées dans lesquelles cet exercice se tient, il s'avère que le GD cumule les stratégies de mobilisation à la fois entre les différentes sphères de la localité, ouvert à la coopération avec d'autres entités venant de l'extérieur de la région ainsi qu'alerte sur les objectifs d'émancipation des parties y œuvrant tel que la rencontre sur la mobilité en atteste.

CONCLUSION

Cette étude exploratoire s'est intéressée à certains mouvements et organisations actives dans la résolution d'enjeux sociaux et écologiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle visait d'abord à contribuer à la compréhension des tensions locales en identifiant les particularités régionales tout en les faisant communiquer avec les forces structurelles agissant à une échelle nationale voire globale. Si l'urgence d'agir pour façonner des modes de vie plus soutenables est le propre de l'époque plus que d'un lieu, nous avons mis en évidence que les pistes pour y faire face doivent être explorées à tous les échelons. Dans cette optique, une littérature dense et pluridisciplinaire a été explorée. Elle situe les nécessités de penser les transformations sociales, politiques, structurelles et philosophiques en vue de nous emparer avec précaution du sujet qu'est la transition socioécologique. Il importait également de saisir la trame historique ayant organisé les majeures caractéristiques de la région dite « ressource ». Depuis les premiers contacts établis avec le Saguenay, un lien se dresse entre le mode de développement organisant l'ordre social et celui de la gestion des ressources naturelles. Guidée par la lecture de Polanyi, l'histoire régionale nous conduit à percevoir une continuité entre le colonialisme des siècles passés et l'actuel développement capitaliste. Cette approche saisit que l'accumulation primitive du capital est centrale et nécessaire à l'essor du système d'organisation économique et sociale que façonne le capitalisme extractif contemporain. À la lumière de ces éléments, notre étude s'est orientée vers l'intégration des principes de durabilité dans le développement régional. À l'image de celle du Québec et de la plupart des pays occidentaux majoritairement responsables des dégâts environnementaux et de ses conséquences sociopolitiques à notre époque, la planification territoriale saguenéenne entre en dissonance avec les objectifs écologiques affichés par les instances de gouvernance. Par l'intermédiaire des processus de cadrage des actrices et de la littérature consultée, l'étude menée a permis de saisir les différentes formes sous-tendant la controverse régionale qu'est GNL Québec / Gazoduq. Le cadrage économique néolibéral favorable à l'implantation de grands projets industriels semble inconciliable avec le cadre environnemental défendant une sobriété énergétique ainsi que le développement durable des territoires.

Au Saguenay (comme ailleurs dans le monde), les enjeux soulevés par l'opposition aux projets industriels comme Gazoduq, GNL Québec ou Ariane Phosphate appuient la nécessité de décarboner nos économies et inscrivent le gaz fossile en énergie à bannir dans l'optique d'une transition paradigmatique. Il s'avère que les fronts de transformation ne sont pas cantonnés au silo énergétique : la transition est davantage multidimensionnelle, matérielle comme ontologique. Rappelons que la controverse au Saguenay a permis

un soulèvement historique et ainsi des alliances à différentes échelles se sont affirmées. Dans ce sens, toutes les personnes sondées ont, en leurs mots, attaché de l'importance à l'entretien de solidarités internes à leurs organisations et d'entraide à l'échelle locale et y ont associé des opportunités développées en fin du dernier chapitre. Parmi les actrices citées dans l'étude, la Coalition Fjord agit au sein du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la coalition *La Planète s'invite au Parlement* œuvre sur le niveau provincial ou encore *Greenpeace* étend ses revendications à l'espace fédéral. Toutefois, les personnes sondées s'impliquent presque toutes dans de multiples luttes et parmi elles, aucune ne pronostique de scénario d'adaptation excluant l'intervention étatique. Deux constats s'imposent alors : la cohésion sociale au SLSJ peut être qualifiée d'entravée au nom des difficultés répertoriées, de l'entretien d'une certaine acceptation de l'inaction climatique par la promotion des solutions à court terme et pensées en « réaction » plutôt qu'en phase avec les défis « d'adaptation ». Rappelons aussi que les milieux communautaires dépendent des fonds alloués par les instances formelles. Cela réaffirme le rôle des gouvernements comme seuls détenteurs des moyens capables de soutenir les services qui ne sont économiquement pas rentables bien qu'essentiels aux enjeux de bien-être et de mieux vivre.

Dans la mesure où la démocratie est protégée par le droit et forme ce que Saint-Just nomme la « confiance civile »³⁹⁵, les autorités érodent le rapport de confiance dont elles sont les garantes à l'égard de population par leur inaction climatique. Alors les institutions formelles risquent de se positionner comme une entrave aux libertés ainsi qu'aux principes démocratiques forgeant le contrat social. Si le pouvoir institutionnel manque à son devoir d'assurer son rôle dans la lutte contre les changements climatiques sur son territoire, des intervenants non étatiques agissent, parfois en dehors du cadre de la légalité, au nom de valeurs comme le respect des droits humains fondamentaux et la préservation des écosystèmes. Outre la mention d'un cheminement vers une stratégie plus retentissante, plus à même de marquer les esprits par la militante de Mères au Front, il n'a pas été question de rompre avec des principes d'entretien de démocratie inclusive et de non-violence. Conséquemment, au sujet des potentielles vertus de la position conflictuelle, soulignons une certaine nuance quant au fait qu'aucun.e intervenant.e sondé.e n'a mentionné de conflit ouvert à l'égard d'autres parties prenant part soit au soutien, soit à la contestation de l'ordre dominant. Ainsi, à la lumière des précédents chapitres, nous pouvons étayer certaines perspectives.

³⁹⁵ Wahnich, S. (1996, mai-juin). Présence au monde et discipline scientifique, l'engagement comme condition du travail intellectuel. *Revue M*, 55.

D'abord, l'interaction entre, d'une part, le cadre de vie du quotidien et de l'autre, la vie politique et sociale a orienté la recherche vers l'approfondissement des modalités du pouvoir d'agir citoyen. Dans une perspective de complémentarité entre actrices régionales, l'évaluation environnementale et l'acceptabilité sociale forment une étape fondamentale pour l'amélioration des structures de gouvernance et la « bonne » gestion territoriale. Nous comprenons que les parties ont eu à évaluer les opportunités ainsi que les exigences influençant les étapes constitutives de qui est ici appelé « controverse ».

Pour cheminer vers une adaptation des conditions de vie, l'analyse des besoins collectifs (des Saguenéens.ennes et a fortiori des Québécois.es) requiert des conditions favorables à leur libre expression en vue de discerner des pistes de satisfaction adéquates. La gouvernance ayant tenu compte de la participation citoyenne sous l'égide du BAPE a amené des bénéfices sur la sensibilisation des actrices ainsi que sur la décision finale. En ce sens, investir dans l'amélioration de l'harmonie sociale soucieuse du collectif en liant la population concernée aux connaissances scientifiques s'avère être une innovation démocratique émergeant en piste de solution prometteuse. En effet, la dynamique contestataire s'impose comme une force ayant concrétisé la politisation du projet saguenéen. La variété d'actrices et de lieux qui ont été l'arène de la controverse démontre l'ampleur de sa résonance tant sociale que politique. Il en ressort que l'ampleur de la politisation du projet industriel atteste d'un rôle nodal tenu par les liens entre la participation démocratique et la diffusion des informations scientifiques dans la réaffirmation de l'acceptabilité sociale. En d'autres mots, les projets industriels requièrent la validation citoyenne, mais aussi celle de la communauté scientifique. Conséquemment, la contre-expertise citoyenne mise de l'avant face aux promoteurs industriels témoigne que les opposants.es jouent des rôles légitimes de contestation.

Le conflit, a fortiori social et écologique, détient un potentiel créateur. L'émergence du parti Unissons Saguenay et du regroupement citoyen du Grand Dialogue en atteste. À l'instar des liens de solidarité se façonnant au fil des ateliers sociocratiques, la possibilité de prendre part aux débats régionaux tend à fédérer une opposition multisectorielle à l'égard de projets comme GNL / Gazoduq ou Ariane Phosphate. Les formes d'expression et de représentations de paradigmes alternatifs émergent en bousculant l'ordre établi, soit en résistance, soit en générant d'autres valeurs d'appartenance qui orientent le renouvellement des comportements tant collectifs qu'individuels. En cela, l'utopie est utile tant politiquement qu'épistémologiquement : elle sert à dénoncer en permettant de se positionner à la

« bordure de l'impossible »³⁹⁶. L'analyse qualitative met ainsi l'accent sur les activités régulières et projets variés (jardins nourriciers, cercles de discussion, etc) favorisent la circulation d'informations sur les enjeux de la localité et la durabilité des territoires. La détermination et la mise en œuvre d'une trajectoire collective requièrent en ce sens la concertation de la société civile, car c'est par l'expression des préoccupations réelles que les normes de gestions partagées des ressources peuvent émerger. Au-delà de la contestation fondée sur des arguments scientifiques, la cohésion sociale et le soin porté aux réseaux de solidarité composant le tissu social forment donc des fronts d'actions collectives qui ont un potentiel de création pour une stratégie environnementale efficace. Par les processus de décentralisation du pouvoir au profit de nouveaux espaces participatifs de délibération, par l'initiation de faire-ensemble impliquant du.des commun.s, ou par la diversification des circuits de proximité favorisant les échanges à l'échelle municipale-locale : l'implication citoyenne dans les activités du quotidien constitue une voie porteuse d'alternatives.

Ensuite, certaines similitudes sont relevées entre les actions collectives étudiées. Les organisations et regroupements adoptent des registres traditionnels de représentations comme la publication de ressources visant à sensibiliser la société civile (balado, communiqués, publications virtuelles, déclaration de principes, etc.) Le mouvement de Mères au Front intègre également la tactique de l'occupation hebdomadaire, rendue conviviale et inclusive comme en témoigne la participation d'enfants portant des pancartes aux messages engagés pour la réduction de la dépendance aux énergies fossiles notamment. La forte mobilisation pour l'enjeu de GNL ajoutée aux dynamiques d'élaboration participant à l'essor de nouveaux véhicules comme l'engagement de Mères au Front pour contraindre des prises de positions sur les sujets environnementaux au cours de débats apparaît en éléments de validation.

Nonobstant, les groupes environnementaux ne sont pas les seuls à mettre à l'agenda des enjeux écologiques comme l'exemple de l'usine d'aluminium carboneutre, Elysis le souligne. Force est de reconnaître que le discours des promoteurs affichant une préoccupation environnementale devance la constitution des mouvements de contestation et que certains.es personnalités politiques adoptent publiquement une posture défavorable au projet GNL Québec. Aussi nous paraît-il pertinent que l'innovation activée par l'élaboration du Grand Dialogue veuille peser dans les sphères décisionnelles après la constitution d'une feuille de route. Le projet est enclin à créer une certaine inertie à l'échelle locale et

³⁹⁶ Wahnich, S. (1996, mai-juin). Présence au monde et discipline scientifique, l'engagement comme condition du travail intellectuel. *Revue M*, 83.

détient également la capacité de rentrer en correspondance avec les autres « chantiers ZÉN » de transition à travers le Québec. Effectivement, le GD encadre la possibilité de nouveaux domaines d'expertise citoyenne, la diversification des savoirs et domaines de compétence ou encore œuvre pour favoriser les circuits locaux et ainsi faire circuler les capitaux au-delà des grands propriétaires régionaux. En cela, il nous apparaît que ce type de mobilisation hybride et inclusive porte les germes d'une redéfinition de la démocratie selon des modalités participatives distinctes des phénomènes de centralisation mis de l'avant lors de nos entrevues. Par ces ateliers, groupes de travail, événements, activités participatives ou campagnes, l'approche de (re)valorisation des liens communautaires parvient à révéler des opportunités de connexions que la transition socioécologique, localement à l'œuvre et plus largement, pourrait avoir à solliciter.

Ce faisant, l'analyse menée au chapitre 5 nous permet de désigner les principaux freins à la convergence des mobilisations communautaires, sociales et environnementales, comme mis en évidence par les personnes sondées. Les entretiens ont mis en évidence un traitement médiatique hostile aux discours s'identifiant comme « progressistes » et porteurs de volontés d'émancipation. Une forme de décrédibilisation, dans la presse régionale et nationale, est soulignée par les membres de mouvements prenant part aux propositions pour un renouvellement des pratiques et valeurs. Davantage de spécialistes traitant de faits environnementaux ou certaines améliorations dans leur médiatisation pourraient donc favoriser une représentation plus diversifiée des propositions et visions politiques.

Un constat consensuel invite à dépasser la dualité entre d'un côté : profits immédiats et vision à court terme ainsi que d'autre part : projet coordonné à long terme soucieux des variables écosystémiques et de la justice sociale. Des dynamiques de contestation désignent ces paradoxes et incitent à déployer les solutions en dehors des logiques de silo. Cela poursuit la réhabilitation d'une économie aux prétentions moins délétères, plus soucieuse du caractère limité des ressources et attentive aux capacités locales en vue de répondre aux besoins réels des communautés habitant le territoire. Ainsi, nous avons approfondi sur certains clivages relatifs aux possibles porosités économiques entre instances politiciennes et forces du capital industrialo-techniques. Les conflits d'usage et d'intérêts entre communautés et entreprises font émerger une réalité systémique : il y a un fort effet dissuasif à entreprendre des politiques socialement et écologiquement plus responsables. La tension entre développement traditionnel d'une industrie lourde et revendications ancrées dans la justice sociale et environnementale a été ainsi développée.

Finalement, un élargissement de la réflexion référerait à la seconde phase du conflit écologique tel qu'entendu par Beck. Les transitions qu'il nous faut entreprendre proviendraient en grande partie d'obstacles consolidés par des sphères institutionnelles qui ne sont pas étrangères ni aux injections de capitaux ni à l'actualité notamment étrangère. Après une victoire historique pour la défense du fjord et de sa biodiversité grâce à la mobilisation de citoyens.ennes, l'avancée qu'a permis la prise en compte de condition d'acceptabilité sociale se voit mise à mal. Ainsi, dans le contexte des sanctions politiques et économiques condamnant l'entrée en guerre menée par Vladimir Poutine, les lobbyistes de Symbio Infrastructure relancent la promotion du mégaprojet en le positionnant comme une solution dans les échanges pour résorber l'approvisionnement en gaz en Europe. Plus précisément, pendant l'été 2022, le gouvernement canadien entretient une correspondance avec l'Allemagne pour conclure une entente sur l'exportation du gaz depuis le port de Grande-Anse, à La Baie³⁹⁷. L'actualité démontre qu'ultimement, les gouvernements ont le pouvoir d'accepter un projet industriel malgré son rejet justifié par différentes évaluations d'impacts.

Cette perspective de court-circuitage du laboratoire de démocratie participative guidé par le BAPE nous pousse à ouvrir la réflexion. Nous nous référons à une explication scientifique d'Andreas Malm, activiste-chercheur suédois, auteur d'un ouvrage dédié au rapport entre réchauffement climatique et risques engendrés par les zoonoses³⁹⁸. Une perspective liant pandémie et exploitation des écosystèmes est partagée au sein de la communauté scientifique par plusieurs auteurices dont ceux réunis.es dans *La fabrique des pandémies*³⁹⁹. La gestion de crise du coronavirus a présenté des modalités inédites chargées du potentiel d'attirer les consciences politiques vers la reconnaissance de la destruction de la nature en cours. Mais si la « crise sanitaire » a fait se multiplier les points de presse des représentants.es du gouvernement nous exhortant à rester chez nous, la reprise économique s'ensuivant appuie à nouveau les caractères « réactifs » et « court-termistes » de la gestion environnementale telle que conçue par les élites au pouvoir. L'urgence d'agir sur le climat, quant à elle, confine davantage au silence les appels à l'action ou renforce l'opacité des actes venant de ce même pouvoir. Néanmoins, force est de reconnaître que les enjeux de maintien de conditions de vie décentes et justes ne peuvent être réalisés dans notre modernité où le pouvoir de grandes compagnies, avec l'appui de gouvernements, détruit le monde

³⁹⁷ Villeneuve, F. (2022, 16 juin). GNL Québec peut-il renaître de ses cendres? | Industries Saguenay-Lac-Saint-Jean. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1890483/gnl-quebec-ukraine-gaz-nature>

³⁹⁸ Correspondant à la propagation entre espèces d'un virus et sa contagion jusqu'à la communauté humaine. Malm, Andreas. (2020). *Corona, Climate, Chronic Emergency: War Communism in the Twenty-First Century*, Verso.

³⁹⁹ Robin, M.-M. et Morand, S. (2021). *La fabrique des pandémies : préserver la biodiversité un impératif pour la santé planétaire*. La Découverte.

commun et empêche la réalisation d'actions collectives tendues vers l'émancipation. Nous pouvons par exemple nous demander s'il est politiquement et philosophiquement louable de soutenir et financer un énième projet pétrolier tel celui de Bay du Nord, aux environs de Terre-Neuve-et-Labrador⁴⁰⁰ ? L'interrogation s'impose comme légitime, car depuis la Conférence de Paris en 2015, l'objectif des politiques climatiques affiché est de décarboner l'économie et la société. À la lumière des conditions de l'emprise, de la dépossession des capacités décisionnelles citoyennes et de l'érosion précipitée du monde commun, nous nous questionnons sur l'extension du modèle de démocratie participative comme guide dans le processus de renouvellement des pratiques de la vie politique. Du côté de la recherche sociologique, cela tendrait à composer sur la tension entre, d'un côté, l'impulsion de nouveaux cadres de références par les autorités dirigeantes et de l'autre, l'atteinte d'une organisation émancipatrice par la société civile elle-même. Néanmoins, il ne revient pas au présent mémoire de déterminer ce que la planification de l'espace régional saguenéen devrait définir en objectifs ni de trancher un si vaste débat.

⁴⁰⁰ Équiterre. (s. d.). *Non à Bay du nord!* [Communiqué] <https://www.equiterre.org/fr/initiatives/non-a-bay-du-nord>

ANNEXE A

Tableau des initiatives et personnes rencontrées au cours de l'étude de terrain

Initiative ou organisme	Statut	Date d'émergence publique	Position à l'égard d'Énergie Saguenay et Gazoduc	Personne rencontrée – statut dans le projet	Taille de la communauté de membres – de la communauté virtuelle
Coalition Fjord - CF	Regroupement citoyen	Novembre 2018	Opposition contestataire	V. cofondatrice – aussi impliquée dans le GD	5.7k suivent
Unissons Saguenay - US	Parti politique	16 décembre 2020	Opposition contestataire	P. chef de parti	135 membres 256 suivent
La Recette – LR	OBNL	11 septembre 1996	Neutralité	O. - employée	2 264 suivent 3 098 membres
Mères au Front Saguenay – MF	Regroupement local du mouvement pancandien – devenu OSBL en 2022	Printemps 2020	Opposition contestataire	R. militante – aussi impliquée dans le GD, la CF et US	574 suivent
Place aux Jeunes en région au SLSJ – PAJR	Organisme	2008	Neutralité	B. – employé	
Eurêko! - EU	OSBL	1978	Opposition	N. bénévole - aussi impliqué dans le GD et ancien candidat de district pour US	3.4k suivent
Grand dialogue régional pour la transition socio-écologique - GD	Initiative citoyenne	1 ^{er} octobre 2020	Opposition	V. bénévole depuis mars 2020 – employée depuis janvier 2021	3 500 personnes ont participé aux ateliers 1 323 suivent


ANNEXE B

Tableau d'initiatives et personnes d'intérêt n'ayant pas donné suite à la prise de contact

Initiative ou organisme	Catégorie socioprofessionnelle / implication des personnes contactées	Situation géographique
Ecohameau de la Baie	Fondateur du GREB - Président et habitant de l'écohameau	La Baie
Les paysans du Fjord	Cofondateurs	Saint Felix D'Otis (écohameau)
Mères au Front (qui demande au gouvernement fédéral une loi sur le climat pour obliger le Canada à respecter ses engagements en matière de réchauffement planétaire)	Ecosociologue – Coauteure du pacte pour la transition – environnementaliste – ancienne présidente d'Equiterre	Chicoutimi
1. Association des ancien.nes étudiant.es autochtones de l'UQAC – AAEA 2. Centre des Premières Nations Nikanite – UQAC 3. Professeurs.es de langue innue		Chicoutimi
Conseil des Innus de Ekuanitshi	Directrice de l'habitation de la communauté de Ekuanitshit	
« Centre Mamik Saguenay »	Actif au centre Mamik	Chicoutimi
Chaire en éco-conseil - UQAC	Chargé de cours en éco conseil – Responsable de jardins communautaires au SLSJ – Membre du Grand Dialogue	Chicoutimi
CSN du Saguenay (conseil central des syndicats nationaux du SLSJ)	Ancien président régional pendant 12 ans du CSN - Professeur à l'UQAC	Chicoutimi

ANNEXE C

Tableau des groupes et communautés virtuelles observées via Facebook

Groupe	Positionnement politique	Discours et personnes particulièrement actives
<p><u>Notre région! NOS DÉCISIONS!</u> 34.8k⁴⁰¹</p>	<p>Pour le projet Energie Saguenay</p> <p>Exploitation des ressources naturelles locales</p> <p>Industrie pétrole gaz</p> <p>Retombées économiques, pour les travailleurs.euses + les PME</p>	<p>Eric Tetrault</p> <p>Yvon Laprise – administrateur de la page</p> <p>Pierre Charbonneau : défend que le gouvernement québécois « plie » devant les activistes écologistes, avance théories d’un danger pour les démocraties⁴⁰²</p> <p>«</p> 
<p><u>Front étudiant d’action climatique (ex- « Arrêtons GNL »)</u> 330 000 membres de la coalition</p>	<p>Reconnaissse de la crise climatique, raréfaction des ressources naturelles et perte de la biodiversité</p> <p>Coalition étudiante régionale</p>	<p>https://www.facebook.com/ageecc/ Associations Générales des étudiant.es du Cegep de Chicoutimi</p>
<p><u>Alma en transition</u> 1.4k</p>	<p>Reconnaissse de la crise climatique, raréfaction des ressources naturelles et perte de la biodiversité</p>	

⁴⁰¹ Notons que le groupe perd des membres : 35.3k au 07/06/22 et 37k selon Annik Lachance Gravel lors de son dépôt de mémoire.

⁴⁰² Débat initié par Pierre Charbonneau via un partage d’article le 5 juin. Désignation des militants.es environnementalistes comme une menace antidémocratique : registre conspirationniste.

	Vision de Transition	
<u>Transition Saguenay Lac Saint Jean</u> 548 membres	Transition socioécologique régionale au SLSJ	
<u>Voix Autochtones : Pensée, résistance et espoir des Peuples autochtones</u> 6.9k	Favoriser la diffusion d'informations concernant les Autochtones Informations : actualités, articles, emplois, évènements, arts etc	
<u>Contre GNL Québec à Saguenay</u> 15.9k	Opposition contre GNL / Gazoduq Pétition « Non au gaz fossile de GNL Québec » #SoyonsFjord	
<u>Coalition Fjord</u> 5.7k J'aime	Regroupement citoyen militant pour la protection de l'équilibre écologique du fjord du Saguenay	
<u>Grand Dialogue – SagLac</u> 1.4k J'aime	Transition socioécologique régionale au SLSJ	
<u>Coalition contre l'invasion du pétrole des sables bitumineux et de schiste</u> 2K membres	Informers la population au sujet des différents projets d'oléoducs et de transport de pétrole des sables bitumineux au Québec et sur les puits de gaz et pétrole schiste sur le territoire.	
<u>Rio Tinto – Saguenay-Lac-Saint-Jean</u> 10.7k	Présentation d'employés.ées et d'installation de Rio Tinto dans la région	

ANNEXE D

Grille d'entretien

TERRITOIRE ET SENTIMENT D'APPARTENANCE

- Pourriez-vous me parler de votre rapport à la région du SLSJ? Votre sentiment d'appartenance a-t-il évolué ?
- Quel type de développement régional revendiquez-vous? Quel type de projet social?
Selon vous, qu'est-ce qui caractérise le développement régional? (défis, motivations, valeurs, opportunités...)
- Vous sentez-vous entendu.e/reconnu.e dans les choix faits par votre municipalité ?
Particulièrement au sujet de l'avenir régional
 - o *En matière d'environnement ? en matière d'économie ? dans le domaine social?*
 - o *Selon vous, qu'est-ce que cela prendrait?*
- Quelle influence ont les politiques publiques / les institutions (municipal et provincial) dans votre capacité d'action?
 - o *Les fonds alloués sont-ils spécifiquement dédiés?*

PERCEPTION DES RISQUES [ENVIRONNEMENTAUX ET INDUSTRIELS]

- À quoi ressemblent les actions posées par X par rapport à : l'enjeu du territoire? votre engagement militant? votre engagement politique?
 - o *À quelles échelles se situent les activités prises par l'organisme / par la personne?*
- Qu'est-ce qui a poussé votre engagement / initiative? (motivations idéologiques, personnelles...)
- Ressentez-vous des méfaits du secteur industriel sur votre environnement?
- Comment les informations et l'apprentissage au sujet du climat influencent-elles l'organisation de votre communauté?
- Pensez-vous avoir réussi à créer un socle commun avec d'autres groupes du Saguenay qui orienteraient des actions et mobilisations allant dans la même direction?
 - o *Si oui, par quel(s) moyen(s) ? Et quel(s) réseau(x) ont contribué à la formation de ces dernières?*

MOBILISATION LOCALE ET TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE

- Les actualités des dernières années ont mis de l'avant des contestations au projet de GNL Québec, quelle est votre perception de ces mobilisations collectives ayant revendiqué le rejet du projet?

- *Selon vous, comment une controverse publique comme celle du GNL Québec peut-elle être mieux gérée?*
- Quels majeurs problèmes / défis rencontrés lors des projets de planification territoriale identifieriez-vous?
 - *Comment votre engagement (social, citoyen, professionnel...) a-t-il évolué depuis le rejet de GNL Québec?*
- Que vous évoque le projet politique de transition écologique ?
- Comment définiriez-vous de manière générale votre communauté / votre équipe de travail ? (*âge, parcours professionnel/académique, valeurs partagées...*)
- Comment la communauté pourrait-elle contribuer à la transition socioécologique de la région si elle est amenée à le faire?

INFORMATIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

- Nom :
- Catégorie d'âge : 18/24 ans 24/35 ans 36/49 ans 50/64 65 ans et +
- Profession / Occupation :
- Depuis combien de temps habitez-vous au Saguenay?
- Depuis combien de temps êtes-vous dans la communauté/travaillez-vous pour votre organisation ?
- Seriez-vous disponible de donner des renseignements complémentaires à cette recherche au besoin (par téléphone éventuellement)?
- Niveau d'éducation :

aucun diplôme	diplôme d'études secondaires	diplôme d'une école de métier
diplôme collégial	baccalauréat	diplôme universitaire supérieur au baccalauréat

- Niveau estimé de revenu individuel/du ménage (par an) :
- Auto-identification / positionnement politique :

BIBLIOGRAPHIE

Abraham, Y.-M. (2019). *Guérir du mal de l'infini. Produire moins, partager plus, décider ensemble*. Écosociété.

Achterhuis, H. (1991). La critique du modèle industriel comme histoire de la rareté: Une introduction à la pensée d'Ivan Illich. *Revue Philosophique de Louvain*, 89(81). <http://www.jstor.org/stable/26340607>

Agence canadienne d'évaluation environnementale. (1999). *Guide du praticien sur l'évaluation des effets cumulatifs*.

Agrikoliansky, É., Sommier, I. et Fillieule, O. (2010). *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. La Découverte.

Alliance, ARIANE. (2018, juin). *Feuille de route – Pour une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*. <http://www.ariane.quebec/declaration/>.

Ancelovici, M. et Rousseau, S. (2009). Présentation : les mouvements sociaux et la complexité institutionnelle. *Sociologie et sociétés*, 41(2).

Anonyme. (2015, 6 mars). Gouvernance régionale : un nouveau forum pour remplacer la défunte CRE. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/710160/gouvernance-regionale-forum-elus-capitale-nationale-vendredi>

Anonyme. (2021, 2 juillet.). Action climatique: les bonnes nouvelles du 2 juillet 2021. *Unpointcinq*. <https://unpointcinq.ca/sinspirer/action-climatique-bonnes-nouvelles-du-2-juillet-2021/>

Anonyme. (2021, 9 mars). Une banderole contre GNL Québec déployée à Chicoutimi. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1775919/affiche-action-geste-collectif-bape-saguenay>

Anonyme. (2022, 24 mars). L'iPhone SE fabriqué avec de l'aluminium carboneutre québécois. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1871580/iphone-apple-elysis-gaz-effet-serre-aluminium>

Anonyme. (s. d.). Guinea: Demanding a fair deal for communities from Alcoa-Rio Tinto bauxite mine. *Inclusive Development International*. <https://www.inclusivedevelopment.net/cases/guinea-alcoa-rio-tinto-bauxite-mine/>

Assemblée nationale du Québec. (2020). *Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19*. [Projet de loi n° 61] <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-61-42-1.html>

BAPE. (2021, mars). *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz à Saguenay. Rapport d'enquête et d'audience publique*. [Rapport 358] <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-construction-complexe-liquefaction-gaz-naturel-saguenay/>

Barbeau-Lavalette, A. (2020, 4 novembre). *Présentation au nom de Mères au front devant le BAPE sur Énergie Saguenay*. [Présentation]. BAPE.

Barry, B. (2022, 30 mars). Mines : la Guinée signe un accord pour relancer Simandou. DW. <https://www.dw.com/fr/mines-la-guin%C3%A9e-signe-un-accord-pour-relancer-simandou/a-61308061>

Batellier, P. (2012). *Revoir les processus de décision publique : de l'acceptation sociale à l'acceptabilité sociale*. Gaïa Presse.

Bazzo, M. F., Bouchard, C., Dubois, R.-D. et Marissal, V. (2013)., *De Quoi Le Territoire Du Québec A-T-Il Besoin? : Recueil D'entretiens*. Leméac.

Beaulieu A., Gervais, S. et M. Papillon. (2013). *Les Autochtones et le QC : des premiers contacts au Plan Nord*. PUM.

Beck, U. (2001). Introduction à « La politique dans la société du risque », *Revue du MAUSS*, 17(1).

Beck, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Aubier.

Bernier, R. et Paquin, S. (dir.). (2019). *L'État québécois : Où en sommes-nous?*, Québec, Presses Universitaires du Québec.

Blais, R. et Boucher, J.L. (2008). Les régimes forestiers québécois. Régimes d'accumulation, structures d'acteurs et modèles de développement, *Les Cahiers du CRISES*. Montréal.

Boileau, G. (1977). *Le Saguenay-Lac-Saint-Jean*. La Documentation québécoise.

Bouchard G. et De Braekeleer, M. (1992). *Pourquoi des maladies héréditaires? Population et génétique au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Sillery, Les Éditions du Septentrion

Bouchard, G. (1977). Introduction à la société saguenayenne aux XIXe et XXe siècles. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31(1).

Bouchard, G. (1984). Nouvelles perspectives pour les recherches génétiques : Le fichier-réseau de la population du Saguenay, *Annales de démographie historique*, 81-88.

Bouchard, G. (1990). Saturation de l'espace agraire et changement social au Saguenay. *Recherches sociographiques*, 31(2).

Bouchard, G. (1996). *Quelques arpents d'Amériques, population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*. Boréal.

Bouchard, G. et Thibeault, R. (1992). *Change and continuity in the Saguenay agriculture : the evolution of production and yields (1852-1871)* (vol. 8).

Bouchard, R. (1989). *Le Saguenay des fourrures, 1534-1859 : histoire d'un monopole*. Chicoutimi-Nord.

Boutin, V. et Desbiens, C. (2021, 17 novembre). Rio Tinto construira 16 nouvelles cuves à l'usine AP60 de Saguenay. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1840524/rio-tinto-annonce-aluminium-cuves-investissement>

Brassard, A. (2007). *Le Tableau de bord du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Des indicateurs pour un développement durable*. Dans Gagnon, C. (dir.) et Arth, E. (collab.). Guide québécois pour des Agendas 21e

siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable.
http://www.demarchesterritorialesdedeveloppementdurable.org/9594_fr.html

Brochu, I. (2020) Nancy Ouellet directrice générale de la *Table* agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. *Revue Organisations & territoires*, 29(1).

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. (s. d.). *Demander une consultation publique ou une médiation*. <http://www.bape.gouv.qc.ca/fr/participer/periode-information-publique/demander-consultation-publique-mediation/>

Castoriadis, C. (1986). *Les carrefours du labyrinthe* (II). Paris, Éditions du Seuil.

Centre d'Etudes et de Recherches historiques du Saguenay. (1968). *Pressions pour ouvrir le Saguenay*. Séminaire de Chicoutimi.

Chancel, L. (2021, 4 mai). Mettre la question sociale au cœur des politiques écologiques. *Observatoire des inégalités*. <https://www.inegalites.fr/Mettre-la-question-sociale-au-coeur-des-politiques-ecologiques>

Charest, P. (2006). Les Montagnais d'autrefois, les Innus d'aujourd'hui. Dans E. Dubuc (dir.), *Des Montagnais aux Innus. L'histoire d'un peuple : « Utshiulnut ut luash Innut. Innut Utipatshimunuau »*. *Cap-aux-Diamants*. (85).

Châtelot, C. (2021, 27 septembre). La malédiction de la bauxite en Guinée. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/09/27/en-guinee-la-malediction-de-la-bauxite_6096154_3212.html

Chayer, M. (2021, 26 octobre). Des candidats à la mairie de Saguenay se prononcent sur les enjeux environnementaux. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1834800/debat-saguenay-mairie>

Cheriet, M. (2022, 16 mai). Transition énergétique du Québec: une vision systémique et ça presse! *Le Soleil*.

CIRAIG. (2019). Analyse du cycle de vie du terminal de liquéfaction de gaz naturel du Saguenay. [Rapport préliminaire].

Coalition Fjord. (2020, 10 janvier). *GNL / Gazoduq*. <https://coalitionfjord.com/2020/01/10/gnl-gazoduq/>

Combes, M. (2011). Urgence d'un changement civilisationnel face à la nouvelle ruée minière mondiale. Entretien avec William Sacher. *Mouvements*, 67(3).

Comités de défense et de décolonisation des territoires - CDDT. (2018, 22 février). *Facebook*. [Publication virtuelle publique] <https://www.facebook.com/cddt.ctdd/posts/367706327042479>

Connolly, A. (1972). *Oti-il-no Kaepe: Les Indiens Montagnais du Québec*. Science moderne.

Conseil de sécurité. (2020, 12 août). *La COVID-19 considérée à la fois comme un danger et une chance pour la consolidation de la paix* [Couverture des réunions & communiqués de presse.] <https://www.un.org/press/fr/2020/sc14275.doc.htm>

Conseil du statut de la femme. (2015). *Portrait statistique Égalité Femmes hommes - Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Gouvernement du Québec, 29.

Cordelier, B. (2020). *Greenwashing ou écoblanchiment: Cadrer la communication environnementale. Sens-Dessous*, (vol. 26), 21-32. <https://doi.org/10.3917/sdes.026.0021>

Coser, L. A. ([1956] 1982). *Les fonctions du conflit social*. PUF.

Cossart, P. (2017). Le communalisme comme « utopie réelle ». *Participations*, 19(3).

Côté, D. (1999). *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay Lac-Saint-Jean (1838-1988)*. Société D'histoire Du Lac-Saint-Jean.

CRCD. (1995). *États généraux sur l'avenir de la région. Cadre stratégique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Jonquière*.

CRCD. (2003). *Projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec*. [Mémoire présenté aux commissaires du BAPE]. BAPE.

Creimer, D., Hénault-Éthier, L., Mayrand, K., et Roy, J. (2018). *Demain: le Québec: des initiatives inspirantes pour un monde plus vert et plus juste*. Éditions La Presse.

D'Avignon, M., et Girard, C. (Eds.). (2009). *A-t-on oublié que jadis nous étions « frères » ? alliances fondatrices et reconnaissance des peuples autochtones dans l'histoire du québec*. Les Presses de l'Université Laval.

Dardot, P. et Laval, C. *Commun : Essai sur la révolution au XXIe siècle*, La Découverte.

Del Fa, S., Marchand, E. (2021, 22 juillet). *S'autodéterminer : esquisse sur les premiers pas du Grand dialogue régional pour la transition socioécologique au Saguenay–Lac-Saint-Jean*. *Revue L'Esprit libre*. <https://revuelespritlibre.org/sautodeterminer-esquisse-sur-les-premiers-pas-du-grand-dialogue-regional-pour-la-transition>

Dialogues pour un Canada vert. (2015). *Agir sur les changements climatiques : les solutions d'universitaires canadiens et canadiennes* [Rapport].

Dickinson, J. A., et Young, B. (2003). *Brève histoire socio-économique du Québec*. Les éditions du Septentrion.

Dorlin, E. (2017). *Se défendre: Une philosophie de la violence*. Paris, Zones.

Dougherty, M.L., Anderson, S. et Perez-Rocha, M. (2016). The Rise of the Corporate Investment Rights Regime and « Extractive Exceptionalism »: Evidence from El Salvador. *Mining in Latin America: Critical Approaches to the New Extraction*. Social Science Research Network.

Dreyfus, H. L., Foucault, M., et Rabinow, P. (1984). *Michel Foucault. Un parcours philosophique au-delà de l'objectivité et de la subjectivité*. Gallimard.

Dufour, F.G. (2015). *La sociologie historique: traditions, trajectoires et débats*. PUQ.

Dupuis, C. (2022). Québec ZÉN : une initiative de la société civile pour coconstruire le Québec carboneutre de demain, *Éducation relative à l'environnement*, 17(1).

Dupuis-Déri, F. (2013). « Les casseurs ». Retour sur le « Printemps étable » de 2012. *Possibles*, 36(4).

Durand Folco, J. (2015). Bâtir, habiter et penser la transition par le milieu, *Milieu(x)*, (2), Éditions Habiter.

Durand Folco, J. (2018, mars-avril). Des voies pour sortir de la mondialisation néolibérale. *Relations*, (795).

Durand Folco, J. (2020). Vers une ville post-croissance. *Revue Possibles*, 44(1).

Élections Québec. (s. d.). *Description des dépenses électorales*. <https://www.electionsquebec.qc.ca/comprendre/comprendre-le-financement-politique/description-des-depenses-electorales/>

ELYSIS. (2019, 31 janvier). *ELYSIS, de quoi s'agit-il?* <https://elysis.com/fr/de-quoi-sagit-il>

Énergie Saguenay. (s. d.). *Développement durable*. <https://energiesaguenay.com/fr/environnement/developpement-durable/>

Energie Saguenay. (s. d.). *Énergie Saguenay : une opportunité de diversification économique et de développement pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean*. <https://energiesaguenay.com/fr/retombees-economiques-du-projet-energie-saguenay/retombees-gnl/>

Environnement et Changement climatique Canada. (2018, 6 juin). *L'entreprise Rio Tinto Alcan inc. écope d'une amende totalisant 100 000 \$ pour avoir contrevenu à la Loi sur les pêches*. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/application-lois-environnementales/notifications/rio-tinto-alcan-ecope-contrevenu-loi-peches.html>

Épicerie La Recette. (2022, juin). *Politique de développement durable*. [Charte de Développement durable]

Équiterre. (s. d.). *Non à Bay du nord!* [Communiqué] <https://www.equiterre.org/fr/initiatives/non-a-bay-du-nord>

Escobar, A. (2013). L'invention du développement. Dans Pinet, N. *Être comme eux?: perspectives critiques sur le développement en Amérique latine*. Parangon.

Eurêko! (s. d.). *À propos*. <https://eureko.ca/a-propos>

Femmes Regroupées En Options Non Traditionnelles (FRONT). (1997, octobre). *De solitaires à solidaires* (cahier 1). http://www.front.qc.ca/documentation/2000_07_0170.pdf

Ferdinand, M. (2020). Pour une écologie décoloniale, *Revue Projet*, 375(2), 52-56.

Fillieule O., Mathieu, L. et Péchu, C. (2009). *Le dictionnaire des mouvements sociaux*, Les Presses de Sciences Po.

Fortin, M.-J. et Fournis, Y. (2013). *Acceptabilité sociale, énergies et territoires : De quelques exigences fortes pour l'action publique*. [Mémoire GRIDEQ]. UQAR.

- Fortin, M-J. (2009). L'évaluation environnementale de grands projets industriels : Potentialités et limites pour la gouvernance territoriale. *VertigO*. 9(1).
- Foucault, M. (1976). Cours du 14 janvier 1976. Dans *Dits et Écrits* (vol.2, texte n°94), Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1984). *Histoire de la sexualité* (vol. 1), *La volonté de savoir* », Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1996). *Les mots et les choses, Une archéologie des sciences humaines*, Gallimard.
- Front commun pour la transition énergétique. (s. d.). *La démarche Québec ZéN – Front commun pour la transition énergétique*. <https://www.pourlatransitionenergetique.org/la-demarche-quebec-zen/>
- Gagnon, G. (1988). *Un pays neuf. Le Saguenay-Lac-St-Jean en évolution*. Le Royaume.
- Gagnon, C. (1996). L'impact de la grande entreprise sur la dynamique sociospatiale du Saguenay–Lac-Saint-Jean. *Trames, Revue de l'aménagement*.
- Gagnon, C. (2008). *Le développement durable, un nouveau paradigme scientifique. Sciences du territoire. Perspectives québécoises*, Presses de l'Université du Québec.
- Gagnon, G. (2003). *Au Royaume du Saguenay et du Lac-Saint-Jean : une histoire à part entière, des origines à nos jours*. GID.
- Gaudreault, S. (2021). *Pragmatique, quand le climat dicte l'action politique*. Somme Toute.
- GIEC. (2018, 8 octobre), *Rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C*. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15_Summary_Volume_french.pdf
- GIEC. (2022, avril). *Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité*.
- GIEC. (2022, avril). *Rapport à l'intention des décideurs*.
- GIEC. (2022, avril). *Rapport technique*.
- GIEC. (2022, février). *Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité*. (2^e volet).
- Girard C. et Tremblay, G. (2004). Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean et culture innue. Un potentiel pour l'industrie récréotouristique. Dans Désy, J., Girard, C., Lemieux, G.-H. et Nepton A. (dir.), *Le potentiel récréotouristique du Moyen Nord québécois. L'axe des Monts Valin-Mont Otish Saguenay—Lac-Saint-Jean*. UQAC, GRIR.
- Girard, C. et Brisson, C. (2014). *Nistassinan-notre terre : alliance et souveraineté partagée du peuple innu au Québec : des premiers contacts à nos jours* (Ser. Mondes autochtones). Presses de l'Université Laval.
- Girard, C. et Perron, N. (1989). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture, (2).
- Godin, P. et Ramacieri, J. (2022). L'empreinte carbone des principaux émetteurs industriels au Québec et au Canada (année 2018), IREC.

Gorz, A. (1991). *Capitalisme, socialisme, écologie*. Galilée.

Gouvernement du Canada. (2015, 31 décembre). *L'Accord de Paris*. Environnement et ressources naturelles. [Description de programme; traités internationaux]. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/accord-paris.html>

Gouvernement du Canada. (2018, 2 février). *Faits sur l'aluminium*. Ressources naturelles Canada. <https://ressources-naturelles.canada.ca/nos-ressources-naturelles/mines-materiaux/faits-mineraux-metaux/faits-sur-laluminium/20568>

Gouvernement du Québec. (s.d.) *L'arbitrage*. <https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/modes-prevention-reglement-differends/arbitrage>

Grand Dialogue - Saguenay-Lac-Saint-Jean. (s. d.). *Qu'est-ce que le Grand dialogue? - Grand Dialogue sur la Transition. À propos*. <https://www.granddialogue-slsj.com/a-propos#quest-ce-que-la-transition-sociale-et-ecologique>

Hamelin J. et Roby Y. (1971). *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides.

Hamelin, J. et Provencher, J. (1997). *Brève histoire du Québec*. Boréal.

Harvey, D., Udry-Richet, I., Cros, B., & Ballier, N. (2004). Le « Nouvel Impérialisme » : accumulation par expropriation. *Actuel Marx*, 35(1), 71–89. <http://www.jstor.org/stable/45300948>

Held, S. (2022, 8 avril). 5 points à retenir du dernier rapport du GIEC à propos de l'énergie. *Programme De Développement Des Nations Unies*. <https://www.undp.org/fr/blog/5-points-%C3%A0-retenir-du-dernier-rapport-du-giec-%C3%A0-propos-de-l%C3%A9nergie>

Herboréal. (s. d.). *À propos*. Boutique Herboréal. <https://herboreal.ca/pages/a-propos>

Hopkins, R. ([2008] 2010), *Manuel de Transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Écosociété.

Hourcade, R. & Van Neste, S. L. (2019). Où mènent les transitions ? Action publique et engagements face à la crise climatique. *Lien social et Politiques*, (82).

Human Rights Watch. 2018. « *Quels bénéfices en tirons-nous ?* » *Impact de l'exploitation de la bauxite sur les droits humains en Guinée*. [Rapport] https://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/guinea1018fr_web.pdf

Igartua, J.E. (1996). *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

IGBP (International Geosphere Biosphere Programme). (2010, 31 octobre). *Have we entered the « Anthropocene »?* <http://www.igbp.net/news/opinion/opinion/haveweenteredtheanthropocene.5.d8b4c3c12bf3be638a8000578.html>

Illich, I. ([1973] 2009). *La Convivialité. Œuvres complètes*, (vol. 1). Fayard.

Illich, I. (1975). *Némésis medical*. Le Seuil.

INAO. (s. d.) *Appellation d'origine protégée/contrôlée (AOP/AOC)*. <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQQ/Appellation-d-origine-protgee-controlee-AOP-AOC>

INRS. (2019). *Chlorure d'hydrogène (ou acide chlorhydrique) et solutions aqueuses*. [Fiche toxicologique n°13]

Institut de la statistique du Québec. (2021). *Bulletin statistique régional - Saguenay–Lac-Saint-Jean*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/bulletin-statistique-regional-saguenay-lac-saint-jean>

Institut de la statistique du Québec. (2021). *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions*. <https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region/02>

IPBES. (2019, 6 mai). *Le dangereux déclin de la nature : un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère*. [Communiqué] <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/communiquede-press/le-dangereux-declin-de-la-nature-un-taux-dextinction-des>

IPBES. (2022, 12 juillet). *Summary of the Ninth Session of the Plenary of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*. 31(64).

Jasper, J.M. (2008). *The art of moral protest: Culture, biography, and creativity in social movements*. University of Chicago Press.

Jonet, C. et Servigne, P. (2013). Initiatives de transition : la question politique. *Mouvements*, 75(3).

Kriesi, H. (2009). Les mouvements sociaux et le système politique : quelques remarques sur les limites de l'approche du processus politique. *Sociologie et sociétés*, 41(2).

Kriesi, H., Snow, D.A. et Soule, S.A. (2004). *The Blackwell companion to social movements*. Malden, Mass : Blackwell.

Laboratoire de l'action climatique. (2021). *Baromètre de l'action climatique. Disposition des Québécoises et des Québécois envers les défis climatiques*. [Rapport].

Latouche, S. (2004). *La méga-machine : Raison technoscientifique, raison économique et mythe du progrès*, La Découverte.

Leblanc, E. (2022, 9 avril). GIEC : les solutions sont là, qu'est-ce qu'on attend? *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1875172/analyse-giec-solutions-gouvernement-guilbeault-mesures>

LégisQuébec. *Chapitre Q-2 - Disposition préliminaire*. [Loi sur la qualité de l'environnement]. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/Q-2>

LégisQuébec. *Chapitre II stratégie de développement durable et mesures prises par l'administration. Section I principes et stratégie de développement durable*. [Loi sur le développement durable] <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/D-8.1.1?&cible=>

Magnan-St-Onge, C. (2019). *02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Observatoire des réalités familiales du Québec. <http://www.orfq.inrs.ca/17-regions-du-quebec/02-saguenay-lac-saint-jean/>

Mallet, R. (2020, 14 octobre). Sous-sol riche, habitants pauvres : les Guinéens votent ce 18 octobre. *DW*. <https://www.dw.com/fr/sous-sol-riche-habitants-pauvres-les-guin%C3%A9ens-votent-ce-18-octobre/av-55276722>

Malm, A. (2020). *Comment saboter un pipeline*, La Fabrique.

Malm, A. (2020). *Corona, Climate, Chronic Emergency: War Communism in the Twenty-First Century*, Verso.

Maltais-Tremblay, P. (2015). L'évolution du syndicalisme et des relations du travail chez Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean de 1937 à 2007 : l'implantation progressive d'une culture de concertation syndicale-patronale. *Revue française d'histoire économique*, (4-5).

Manirabona, A. M. et Tchotourian, I. 2010. Une évaluation Critique de la première Loi Canadienne sur le Développement Durable. *Revue de droit d'Ottawa.*, 42(1).

Martínez-Alier, J. (2008). Conflits écologiques et langages de valorisation. *Ecologie & politique*, 1(35).

Massé, B., J. Leblanc et P. Saint-Hilaire Gravel. (2017). Portrait des groupes écologistes communautaires du Québec, *Réseau Québécois des Groupes Ecologistes*.

Massell, D. (2011). *Quebec hydropolitics: the Peribonka concessions of the Second World War*. McGill-Queen's Press-MQUP, 3-13.

Mathieu, L. (2004). *Comment lutter? : Sociologie et mouvements sociaux*. La Découverte.

McAdam, D., S. Tarrow, et C. Tilly. (2001). *Dynamics of Contention*. Cambridge University Press.

Ministère de l'économie et de l'innovation. *Saguenay–Lac-Saint-Jean - Occupation du territoire* <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/saguenay-lac-saint-jean/portrait-regional/occupation-du-territoire/>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2019). *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2017 et leur évolution depuis 1990*, Québec. Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2022). *Plan pour une économie verte 2030*. [Plan de mise en œuvre 2022-2027]

Ministère de la Famille du Québec. (s.d.) *Développement durable*. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/developpement-durable/Pages/index.aspx>

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (s.d.). *Résultats des élections pour les postes de maire et de conseiller*. https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/democratie-municipale/statistiques-et-archives-des-resultats-des-elections-municipales/elections-municipales-2017/resultats-des-elections-pour-les-postes-de-maire-et-de-conseiller/?tx_txmamrotelections2017_pi1%5Bmun_text%5D=Saguenay+%2894068%29&tx_txmamrotelctions2017_pi1%5Bmun%5D=94068

Musée régional de La Pulperie de Chicoutimi *La main à la pâte*. [Exposition permanente].

Neveu, É. (2019). *Sociologie des mouvements sociaux*. La Découverte.

Ouimet, M. (2008, 20 octobre). Rio Tinto Alcan: bienfait ou malédiction pour la Guinée? *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/international/afrique/200810/20/01-30944-rio-tinto-alcan-bienfait-ou-malediction-pour-la-guinee.php>

Parent, F. (2011). Du matériel au symbolique. Fondements et limites des études rurales québécoises contemporaines. *Recherches sociographiques*, 52(2),335–351. <https://doi.org/10.7202/1005>

PekuakamiInuatsh Takuhikan, Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, Conseils des Innus de Pessamit. (2020, 22 octobre) *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay*. [Mémoire présenté conjointement à la Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement]. BAPE.

Pinet, N. (2013). *Être comme eux?: perspectives critiques sur le développement en Amérique latine*. Parangon.

Place aux jeunes en région. (2011). *Rapport annuel 2010-2011*. [Rapport]

Polanyi, K. ([1944] 1983). *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Gallimard.

Pottier, A., Combet, E., J. Cayla, S. de Lauretis, S. et F. Nadaud. (2020). Qui émet du CO₂ ? Panorama critique des inégalités écologiques en France. *Revue de l'OFCE*, 73-132.

Pouyez, C., Y. Lavoie, et G. Bouchard. (1983), *Les Saguenayens: introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVIe-XXe siècles*. Sillery. PUQ.

Prémont, M.-C. et Proulx, M.-U. (2020). L'hydroélectricité du Québec et les grandes régions productrices. *Revue Organisations & territoires*, 29(1). <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1128>

Proulx, M.-U. (1998). *Une Région Dans La Turbulence*. PUQ.

Proulx, M.-U. (2016). *Vision 2050 –Pacte social aluminium*. [Rapport exécutif - Forum Pacte social aluminium]

Proulx, M.-U. (2016). Visionnement 2025 au Saguenay—Lac-Saint-Jean. *Cahiers de géographie du Québec*, 60(170), 343–360. <https://doi.org/10.7202/1040539ar>

Proulx, M.-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay—Lac-Saint-Jean face à son avenir*. PUQ.

Proulx, S., Poissant, L. et Sénécal, M. (2007). *Communautés virtuelles: penser et agir en réseau*. PUL.

Pruvost, G. (2021). *Quotidien politique: Féminisme, écologie et subsistance*. La Découverte.

Ramacieri, J. (2022). *Saguenay-Lac-Saint-Jean – Dynamisme du territoire 2022*. IREC. <https://irec.quebec/publications/autres/saguenay-lac-saint-jean-dynamisme-du-territoire-2022>

Raymond, S. (2021). Ce vers quoi l'on tend : réflexion sur ce qu'est le hors système. *Revue Possibles*, 45(2). <https://revuepossibles.ojs.umontreal.ca/index.php/revuepossibles/article/view/452>

Reed, M. S., Fraser, E. et A.J. Dougil. (2006). An adaptive learning process for developing and applying sustainability indicators with local communities. *Ecological Economics* 59(4), 406-418.

Rio Tinto. (2019). *Rapport de Développement Durable 2019*. Groupe Aluminium – Québec.

Robin, M.-M. et Morand, S. (2021). *La fabrique des pandémies : préserver la biodiversité un impératif pour la santé planétaire*. La Découverte.f

Rocheffort, A. et Nadeau, J.-F. (2022, 28 juillet). La messe papale de la réconciliation devant beaucoup moins de fidèles que prévu. Le pape François au Canada. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1901516/messe-pape-francois-sainte-anne-de-beaupre->

Rousseau, J. (2020). *Energie Saguenay : quels bienfaits pour la Terre et pour l'humanité?* [Mémoire présenté à la Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement]. BAPE.

Schaal, S. (2020, 26 mars). *Au Saguenay, l'Écohameau de La Baie s'agrandit*. <https://www.ecohabitation.com/guides/1580/au-saguenay-lecohameau-de-la-baie-sagrandit/>

Schlosberg, D. & Coles, R. (2019). Le nouvel environnementalisme du quotidien : durabilité, flux matériels et mouvements sociaux. *Lien social et Politiques*, (82), 246-276.

Sedda, P. (2021). La mobilisation numérique : entre émancipation et rationalisation. *Approches Théoriques en Information-Communication (ATIC)*, 3, 53-74.

Shields, A. (2019, 19 décembre). L'effort climatique du Québec est quasi nul. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/environnement/569336/les-emissions-de-ges-ont-encore-augmente-en-2017-au-quebec>

Shields, A. (2020, 10 novembre). Le Québec sera « carboneutre » en 2050, promet le gouvernement Legault. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/environnement/589487/le-quebec-sera-carboneutre-en-2050-promet-le-gouvernement-legault>

Shields, A. (2020, 6 février). Québec n'a pas l'intention de suivre les recommandations du GIEC. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/environnement/572313/climat-pas-question-de-s-aligner-sur-les-recommandations-du-giec-affirme-benoit-charette>

Shields, A. (2022, 16 juin). Plus de 4 milliards de tonnes de GES générés par le pétrole et le gaz canadiens exportés. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/environnement/723501/environnement-plus-de-4-milliards-de-tonnes-de-ges-generes-par-le-petrole-et-le-gaz-canadiens-exportes>

Shields, A. (2022, 9 juillet). GNL Québec présentera son projet à des sénateurs français. *Le Devoir*.

Stern, N. (2007). LA "STERN REVIEW": l'économie du changement climatique. *Long résumé*.

St-Hilaire, M. (1996). Chapitre 3 : L'organisation de l'espace saguenayen. *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay (1840-1960)*. PUL.

Stiglitz, J. E. (2019). *Peuple, pouvoir et profits. Le capitalisme à l'heure de l'exaspération sociale*, Les Liens qui Libèrent.

Stockholm Resilience Centre. (2022, 18 janvier). *Safe planetary boundary for pollutants, including plastics, exceeded, say researchers*. <https://www.stockholmresilience.org/research/research-news/2022-01-18-safe-planetary-boundary-for-pollutants-including-plastics-exceeded-say-researchers.html>

Tarrow, S. et Tilly C. (2008). *Politique(s) du conflit, de la grève à la révolution*. Les Presses de Sciences Po.

Thibeault, R. (2008). *Industrie laitière et transformation agricole au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1870-1950*. PUL.

Tilly, C. (1978). *From Mobilization to Revolution*, Reading, Mass, Addison-Wesley.

Tilly, C. (1986). *La France contestée de 1600 à nos jours*. (trad. E. Diacon) Fayard.

Tordjman, H. (2011). La crise contemporaine, une crise de la modernité technique, *Revue de la régulation*, (10), <http://journals.openedition.org/regulation/9456>

Tremblay, G. et Désy, J. (2007). *Pour une politique de foresterie en milieu urbain et agro-forestier intra-municipal à Saguenay en 2025 éléments de prospective, tendances lourdes et scénario alternatif probable, les réponses possibles d'un système sous contraintes conséquences et résultats prévisibles*. [Rapport - Les verts boisés du fjord] <https://sdeir.ugac.ca/54/>

Trudel, M. (1963). Introduction. *Histoire de la Nouvelle-France*. Les vaines tentatives (1524-1603). Fides.

Trudel, M. (1973). *La population du Canada en 1663*. Montréal, Fides.

Trudel, M. (2010). Tome 5. *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*.

UNHCR. (2022, 16 juin). *Les chiffres du déplacement forcé dans le monde atteignent un nouveau record et confirment une tendance à la hausse depuis une décennie selon le HCR*. [Communiqué] <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2022/6/62a9e94fa/chiffres-deplacement-force-monde-atteignent-nouveau-record-confirment-tendance.html>

Unissons Saguenay. *Déclaration de principe*. (s. d.). <https://www.unissonsaguenay.com/d%C3%A9claration-de-principe>

Utopies Concrètes ! (s. d.) Carte contributive des utopies concrètes. <http://utopies-concretes.org>

Vaillancourt, J.-G. (2002, décembre). Action 21 et le développement durable, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 3(3).

Villeneuve, C. (2013, janvier). Éco-conseil : le défi d'appliquer le développement durable au deuxième cycle universitaire », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, (13).

Villeneuve, F. (2022, 16 juin). GNL Québec peut-il renaître de ses cendres? | Industries Saguenay-Lac-Saint-Jean. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1890483/gnl-quebec-ukraine-gaz-naturel>

Wahnich, S. (1996, mai-juin). Présence au monde et discipline scientifique, l'engagement comme condition du travail intellectuel. *Revue M*.

Wallot, J.-P. et Paquet, G. (1972, septembre), « Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812: éléments pour une réinterprétation », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 26(2).

Wang-Erlandsson, L., Tobian, A., van der Ent, R.J., Fetzer, I., te Wierik, S., Porkka, M., Staal, A., Greve, P., Gerten, D. et Keys, P. W. (2022). A planetary boundary for green water. *Nat Rev Earth Environ*. <https://doi.org/10.1038/s43017-022-00287-8>

Waridel, L. (2019). *La transition, c'est maintenant: choisir aujourd'hui ce que sera demain*. Ecosociété.

Wright, E.O. (2017). *Utopies réelles*. La Découverte.

Zone Boréale. (s. d.). *Concept*. Zone boréale. <https://zoneboreale.com/concept/>